

PROJET SOCIAL

2021 - 2024

FJEP CS LA PASSERELLE

15 RUE DU CHAMP DE FOIRE, 08400 VOUZIERS

03.24.30.99.61 / FJEPVOUZIERS.FR



Sommaire

INTRODUCTION	4
DEMARCHE DE CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL	5
EVALUATION DU PRECEDENT PROJET SOCIAL	10
Les acteurs du centre social	11
Evolution schématique de l'évolution de la structuration interne	12
Tableau synthétique des axes du contrat de projet 2017-2020	15
<i>Axe 1 : Fédérer les forces vives de l'association autour du projet centre social</i>	16
<i>Axe 2 : Permettre l'émergence de projets en lien avec le diagnostic global</i>	17
<i>Axe 3 : Renforcer notre politique d'accueil des publics</i>	19
Partenariats	48
Evaluation de la fonction accueil	53
Accueil de proximité	54
Focus COVID 19	55
DIAGNOSTIC PARTAGE	60
Un contexte socio-économique très fragile	60
Situation géographique : un territoire enclavé	60
Données démographiques : un territoire vieillissant	62
Données socio-économiques : des disparités territoriales, mais un territoire fragile	64
Scolarité et formation : un territoire sous-diplômé	64
Une offre de services à la population en demi-teinte	65
Administrations et services publics, une lente érosion.....	65
Une offre de santé insuffisante	66
Focus seniors	68
Focus enfance/jeunesse	70
Une vie associative, culturelle et sportive riche mais fragile	70
La mobilité en Argonne Ardennaise	72
L'accessibilité limitée de l'Argonne Ardennaise	72
Des transports en commun inadaptés	72
Un bon maillage du territoire par les sociétés de transports commerciales	74
Une prégnance des transports individuels.....	75
Le projet « Mobil'Argonne »	76

DIAGNOSTIC INTERNE – FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	78
Organisation interne.....	78
Moyens budgétaires et financiers	78
Moyens matériel et logistiques	80
Modalités d’adhésion	81
Moyens humains	81
Bénévolat.....	83
Analyse des activités	84
Synthèse et conclusion	88
PROJET SOCIAL POUR LA NOUVELLE PERIODE	89
<i>Axe 1 : Contribuer à l’animation de vie sociale du territoire</i>	<i>90</i>
<i>Axe 2 Favoriser les démarches d’émancipation des habitants</i>	<i>96</i>
<i>Axe 3 : Mobiliser les ressources permettant au centre social de se développer.....</i>	<i>99</i>
<i>Axe 4 : Mesurer l’impact social</i>	<i>101</i>
DONNEES FINANCIERES	103
PROJET FAMILLES.....	106
Recueil de la parole des familles dans le centre social	109
Problématiques familiales repérées	114
La parentalité concerne l’ensemble de l’équipe des professionnels	118
Structurer et animer l’action « familles »	122
Soutenir et renforcer la fonction parentale et le lien familial	123
IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL	126

INTRODUCTION

Le mot qui nous vient quand on se projette dans les quatre années à venir est **développement** :

- Développement de l'**ancrage territorial**, par l'extension d'actions de proximité correspondant à des besoins réels du territoire
- Développement des moyens matériels grâce notamment au projet d'extension des **locaux**, qui va permettre de travailler dans des conditions optimisées. Ces travaux vont également permettre la mise en conformité d'accessibilité. Le chantier devrait débuter en mars 2021.
- Développement du **domaine d'intervention**, par le renforcement de nos actions d'insertion grâce à la mise en place d'un chantier d'insertion sur notre territoire. Ce dernier projet, même s'il sera bien détaché du projet centre social dans sa gestion et sa gouvernance, sera extrêmement lié à ce projet social sur le plan opérationnel, car ils se nourriront l'un l'autre.

Le projet centre social s'inscrit donc désormais dans un projet associatif plus global. Les perspectives présentées sont le fruit d'un travail collectif, participatif et collaboratif. Il a débuté lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 25 avril 2019. Il nous a permis de mettre en place des animations autour de l'évaluation des grands axes du projet social actuel et d'identifier des besoins. Les groupes de travail constitués d'habitants, de partenaires, d'élus et de professionnels ont permis d'établir une ébauche de ce que devrait être le futur projet. Cette vision embryonnaire s'est nourrie pendant les mois qui ont suivis et qui permettent une conclusion que vous allez pouvoir parcourir tout au long de ce document.

La période de mars à juin 2020 a freiné cette dynamique, ne nous le cachons pas. En effet, les temps de travail dénommé « la quinzaine du bilan » ont dû être reportés au mois de septembre. Nous n'avons pas pu réunir l'ensemble de nos partenaires par manque de disponibilité de ceux-ci. Pour autant, la proximité et les relations que nous entretenons avec eux tout au long des années permettent d'affirmer que ce document est imprégné de leurs visions des besoins du territoire.

Cela nous permet de réaffirmer que la réalisation de ce travail participatif est autant une force qu'une difficulté. C'est une force car les acteurs se sont impliqués et restés mobilisés pour réfléchir, construire, proposer et collaborer pendant plusieurs mois. Et c'est également une difficulté pour maintenir cette dynamique pendant plus d'une année en mobilisant très fortement tous les acteurs. Le travail d'élaboration du projet social se réalise alors que la vie associative n'a connu aucun temps plus calme, elle est même en constante progression.

Toutefois, **ce qui est proposé dans ce document** nous semble **adapté au territoire, réaliste** au regard des moyens actuels et incertitudes du moment, **pertinent** pour répondre aux besoins des habitants, **cohérent avec le cœur de métier** d'un centre social et **fidèles aux réflexions menées** depuis plusieurs mois pour définir notre plan d'action 2021 – 2024.

L'élaboration de ce projet social a été réalisée par des personnes avec des rôles, regards, missions, statuts très différents et complémentaires. Des bénévoles, des administrateurs, des salariés et des adhérents ont participé aux temps de travail et de réflexion. Nous avons voulu surtout connaître au mieux les attentes des habitants et c'est pour cela que nous avons multiplié les temps d'écoute sur le territoire, par notre action « A plus dans le bus ! » notamment. Nous avons augmenté nos participations aux manifestations locales afin d'être au plus proche de la population. Nous avons réalisé des questionnaires diffusés en format papier et sur internet. Nous avons réalisé des entretiens individuels avec des habitants... Nous nous sommes imprégnés des envies et besoins des habitants de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise.

Ce document est donc notre feuille de route. Comme pour le projet actuel, nous veillerons à ce que ce document soit diffusé, lu et compris. Nous serons constamment vigilant à vérifier si les actions proposées sont bien en adéquation avec les besoins identifiés. Enfin, en lien avec les travaux mis en place par la Fédération Départementale des Centres Sociaux des Ardennes, notre méthodologie d'évaluation reposera sur la mesure de l'impact social.

DEMARCHE DE CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL

L'assemblée générale du 25 avril 2019 marque le lancement et donne le ton de la démarche : elle a été participative, animée et a rassemblé différents acteurs du territoire.

Le FJEPCS officialise l'élaboration du projet social 2021 – 2024 lors du conseil d'administration du 25 septembre 2019. L'échéancier reprend les grandes lignes de la démarche. Il respecte scrupuleusement les différents points d'étape fixés par la CAF des Ardennes. Nous avons opté pour une démarche dynamique (animation participative, temps conviviaux). Ces temps ont été mis en place dans la mesure du possible « hors des murs » et notamment dès qu'il s'agit d'impliquer les habitants.

1^{er} octobre 2019

Mobilisation de l'ensemble de l'équipe salariée

19 octobre 2019

Officialisation de la démarche auprès des services de la CAF

19 novembre 2019

Réunion d'implication des administrateurs et responsables d'activités bénévoles sur le thème : règlement de fonctionnement. Réunion annulée faute de participants.

Différentes phases :

- Calage méthodologique (novembre à décembre 2019) :

Définition de méthode d'animation lors des réunions hebdomadaires « point coordination ». Mise en place d'une commission pour préparer le schéma opérationnel, la distribution des rôles de chacun, le retro planning...

- Evaluation :

Les orientations du projet social 2017 2020 ont été évaluées par des groupes thématiques. Par ailleurs, sur la base des rapports d'activités des trois dernières années, un bilan est réalisé. Nous nous sommes appuyés également sur les points d'évaluation annuels réalisés lors des assemblées générales. Deux temps de travail ont été organisés avec l'ensemble de l'équipe salariée les 7 et 14 janvier 2020.

- Diagnostic :

L'ensemble des partenaires FJEPCS vont fournir des éléments de compréhension du territoire (statistiques, rapports d'activités...). Une analyse de nos adhérents va également être produite. Ce recueil de données sera synthétisé et partagé avec l'ensemble des groupes de travail. Nous nous appuyerons également sur les données collectées lors de nos participations aux différents groupes de travail locaux :

- Le SPEP (Service Public de l'emploi et de Projets)
- Mobil Arden (association départementale d'aide à la mobilité). Cette association, à laquelle nous avons participé à sa création, réunit les acteurs d'aide à la mobilité sur le département. Elle est constituée d'associations (Travail Partage, ASSIMIL, AMIE, ARENAM...)
- Participation au GAL (Groupe d'Action Locale – Programme européen LEADER)
- Association Argonne Parc Naturel Régional – nous adhérons à l'association et faisons partie du comité de pilotage de la Grande Traversée de l'Argonne
- Participation active au contrat local de santé

Afin d'affiner notre diagnostic, nous avons réalisé des entretiens individuels et des questionnaires ont été diffusés par internet. Ces divers temps de travail ont produit une multitude d'informations, de réflexions, d'idées qui ont permis d'orienter nos prochains travaux. Pour cela nous avons pu compter sur :

- Les habitants et notamment ceux qui ont souhaité s'impliquer dans une démarche de réflexion collective
- Nos partenaires avec qui des liens de confiance se sont établis depuis longtemps
- Les élus avec qui des relations plus opérationnelles ont été renforcées ces dernières années
- Des salariés impliqués et concernés qui ont accompagné la démarche pendant plus d'un an

La phase d'évaluation devait connaître un temps fort avec la mise en place de la quinzaine du bilan en avril 2020. Celle-ci a été reportée en septembre 2020. Au regard de la situation et des plannings surchargés de chacun, nous n'avons pas pu réunir l'ensemble de nos partenaires. Pour autant, ce temps de concertation s'est déroulé avec des échanges d'une grande qualité. Cinq thématiques avaient été retenus pour ces temps d'échanges :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| - Loisirs vacances et culture | - Développement durable |
| - Numérique | - Cadre de vie |
| - Vivre ensemble | |

- Elaboration :

Partant des éléments de diagnostic et d'évaluation, les différentes propositions formulées par l'ensemble des groupes ont été compilées, regroupées afin de définir les nouvelles orientations pour le futur projet social d'une part, et pour décliner un plan d'action cohérent d'autre part.

Dans le cadre de ces réflexions, ont émané des orientations qui doivent être :

- En adéquation avec nos valeurs, nos principes
- Définies dans le cadre de la circulaire CNAF 2012
- En adéquation avec nos moyens, humains, matériels et financiers et notre capacité à les développer
- Réalisable dans le temps

- Mesure de l'impact social

Nous participons aux travaux engagés par la Fédération Départementale des centres sociaux des Ardennes. L'évaluation et la définition des futurs critères et indicateurs d'évaluation devront s'appuyer sur ces travaux en cours. Enfin, l'évaluation et les orientations respecteront les missions d'un centre social telles que définies par la CNAF :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, il offre accueil, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. La fonction d'animation du centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le projet social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.
- Le centre social doit s'adresser à l'ensemble de la population avec une attention particulière pour les familles et les personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques ou culturelles. La sélection et la nature des activités et des services proposés doivent traduire la finalité sociale du centre.
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social.
- Le centre social favorise des échanges et/ou des actions de solidarité intergénérationnelle. Les actions destinées aux jeunes doivent s'adapter à leurs conditions de vie et à leurs aspirations propres.
- Un lieu d'animation de la vie sociale. Il doit susciter la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant. Il a vocation à promouvoir la vie associative.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son caractère généraliste, le centre social initie une action sociale concertée et négociée avec les différents acteurs locaux.
- Le centre social a pour vocation de contribuer au partenariat local et de susciter son développement.

CONCLUSION

Le processus d'évaluation et de définition de notre projet de développement social doit être animé d'un état d'esprit sur lequel il nous semble important de revenir. Si le diagnostic de territoire se construit à partir de documents (statistiques, banques de données INSEE, CAF....) c'est surtout une démarche participative qui va offrir à notre travail son contenu : réunions avec nos partenaires, rencontres avec les adhérents/bénévoles, travail avec les membres du conseil d'administration, groupe de pilotage... Cette démarche participative, qui permet de mettre les acteurs locaux (habitants, usagers, responsables associatifs, partenaires institutionnels...) au cœur de la démarche, s'inscrit dans une dynamique d'échanges visant une co-construction collective.

EVALUATION DU PRECEDENT PROJET SOCIAL

L'évaluation du projet vise à apprécier les effets des actions de la structure sur les problématiques identifiées au moment du diagnostic du précédent projet. Elle va permettre d'analyser la conduite du projet en termes de :

- **Conformité et d'efficacité** avec les objectifs prévus, ceux qui ont été réalisés, ceux qui l'ont été partiellement.
- **Pertinence et de cohérence** avec les attentes et besoins des habitants et du territoire. L'évaluation veut démontrer notre conformité aux missions d'un centre social, la cohérence avec les politiques territoriales et les actions réalisées au regard des constats issus du diagnostic.

L'animation globale, plus-value des centres sociaux, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social. Elle favorise l'exercice de la citoyenneté et l'échange social. Elle est caractérisée par un territoire d'intervention qui est la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise. Nous touchons des habitants d'autres territoires, notamment des crêtes pré Ardennaise et du Pays Rethélois sur des activités de loisirs, des actions ponctuelles (Bourses aux vêtements...) et dans le cadre des accompagnements des bénéficiaires du rSa. Pour autant, la grande majorité des habitants touchés par le centre social sont issus du territoire défini dans le cadre du projet social 2017-2020.

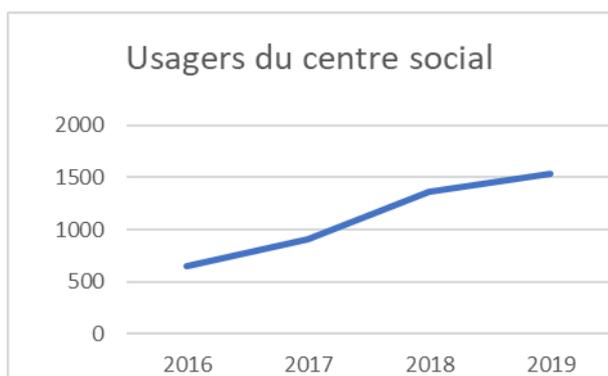
Notre approche généraliste est caractérisée par la prise en compte de l'ensemble de la problématique sociale locale. Il existe un lien et un fil conducteur entre l'ensemble des actions et des activités, favorisés par une organisation interne qui permet une grande transversalité.

Notre intervention favorise une dimension collective et une implication permanente des habitants. L'équipe salariée ayant une parfaite connaissance de leurs missions qui est d'accompagner et non de faire à leur place. L'ensemble des actions du centre social est réalisée grâce à l'implication des bénévoles. Nous avons donc veillé à mettre en place une organisation favorisant la participation effective de tous. Comme point de vigilance, nous pouvons noter qu'une partie des activités de l'association est assurée uniquement par des bénévoles. Il reste difficile de les associer dans une démarche d'évaluation, démarche que s'approprie essentiellement l'équipe professionnelle. Notre projet a favorisé un dynamisme et un mouvement permanent s'inscrivant dans une politique de changement et d'adaptation aux évolutions. Un programme de formation a permis aux équipes en place de monter en compétences tout au long du projet.

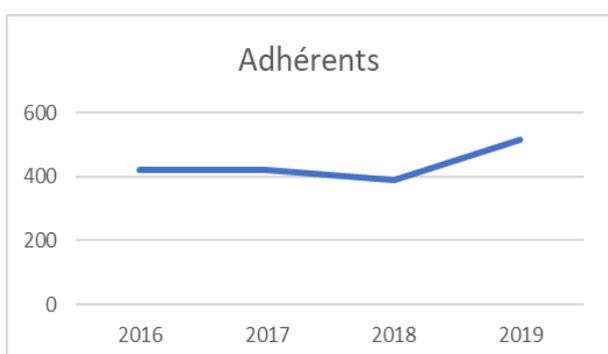
Ce bilan fera apparaître notre méthodologie participative. La mise en place d'espaces d'informations, de consultations, de prise de paroles collectives et/ou individuelles, de temps de rencontre adhérents/habitants/partenaires, le fonctionnement des instances décisionnelles, les outils de recueil utilisés, nos modes de communication et le développement du « aller vers ». Il fera apparaître tout le travail qui a permis la finalisation d'un projet d'extension qui vont nous permettre l'accueil d'un nouveau public grâce à l'accessibilité des locaux. Il relatera l'indispensable travail avec nos partenaires, leur engagement et leur niveau d'implication dans les projets. Enfin, il précisera notre action de soutien aux initiatives locales des habitants et le soutien à la vie associative.

Les acteurs du centre social

Le plan d'action globale s'adresse à une grande diversité d'habitants, ce qui permet une mixité sociale, mais surtout, qui révèle bien une adaptation de nos interventions aux différents besoins de la population.

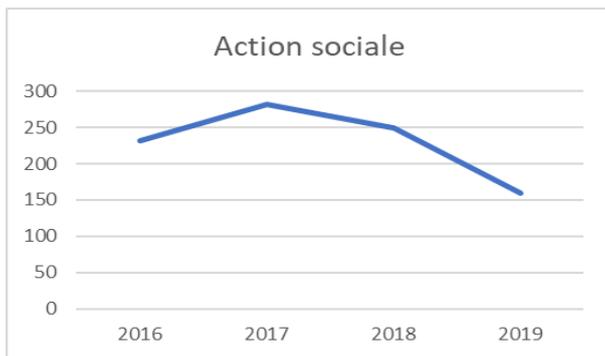


Le nombre d'usagers du centre social est en constante évolution. Nous entendons par usagers, les personnes qui fréquentent régulièrement au moins une activité. Nous ne pouvons dénombrer le nombre de participants aux actions tels que les bourses, la brocante, le marché de Noël, concerts...

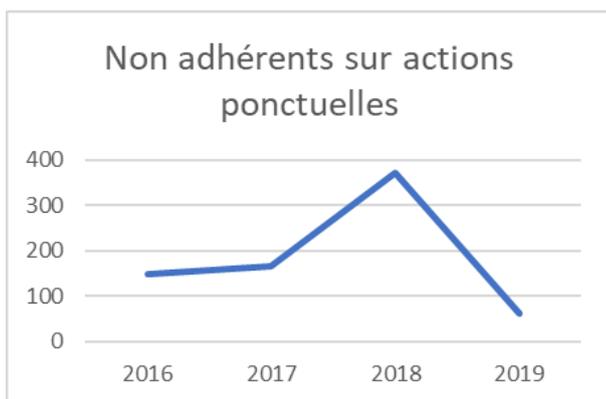


Le nombre d'adhérents lui aussi progresse. Pour autant les adhérents ne représentent plus que 33% des usagers réguliers alors que le taux était de 64% il y a 4 ans. Afin de palier à cette situation, le conseil d'administration a proposé dans les nouveaux statuts la mise en place d'une nouvelle adhésion « sympathisant » à tarif libre, qui ne donne pas de voix délibérative à l'assemblée générale.

Ce nouveau mode d'adhésion sera largement communiqué dans le futur projet social.



Le nombre de bénéficiaires de l'action sociale (PLIE et accompagnement des bénéficiaires du rSa) subit une forte baisse. Ceci est dû au fait que l'organisme intermédiaire des Ardennes ne conventionne plus qu'un seul poste de référent de parcours depuis le 1^{er} janvier 2019. La baisse du nombre de référents a été constaté au niveau départemental.

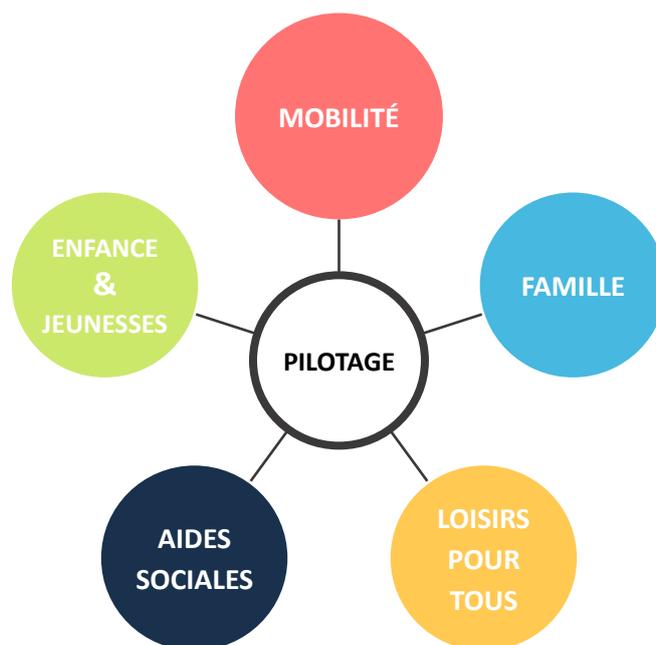


Nous constatons une baisse des personnes non adhérentes sur des activités ponctuelles (sorties, marche à Paris...). Ceci est dû à l'absence de bénévoles référents sur ces sorties. Nous envisageons de favoriser l'implication de nouveaux bénévoles dans le cadre de la poursuite des actions permettant l'accès à la culture.

Evolution schématique de l'évolution de la structuration interne

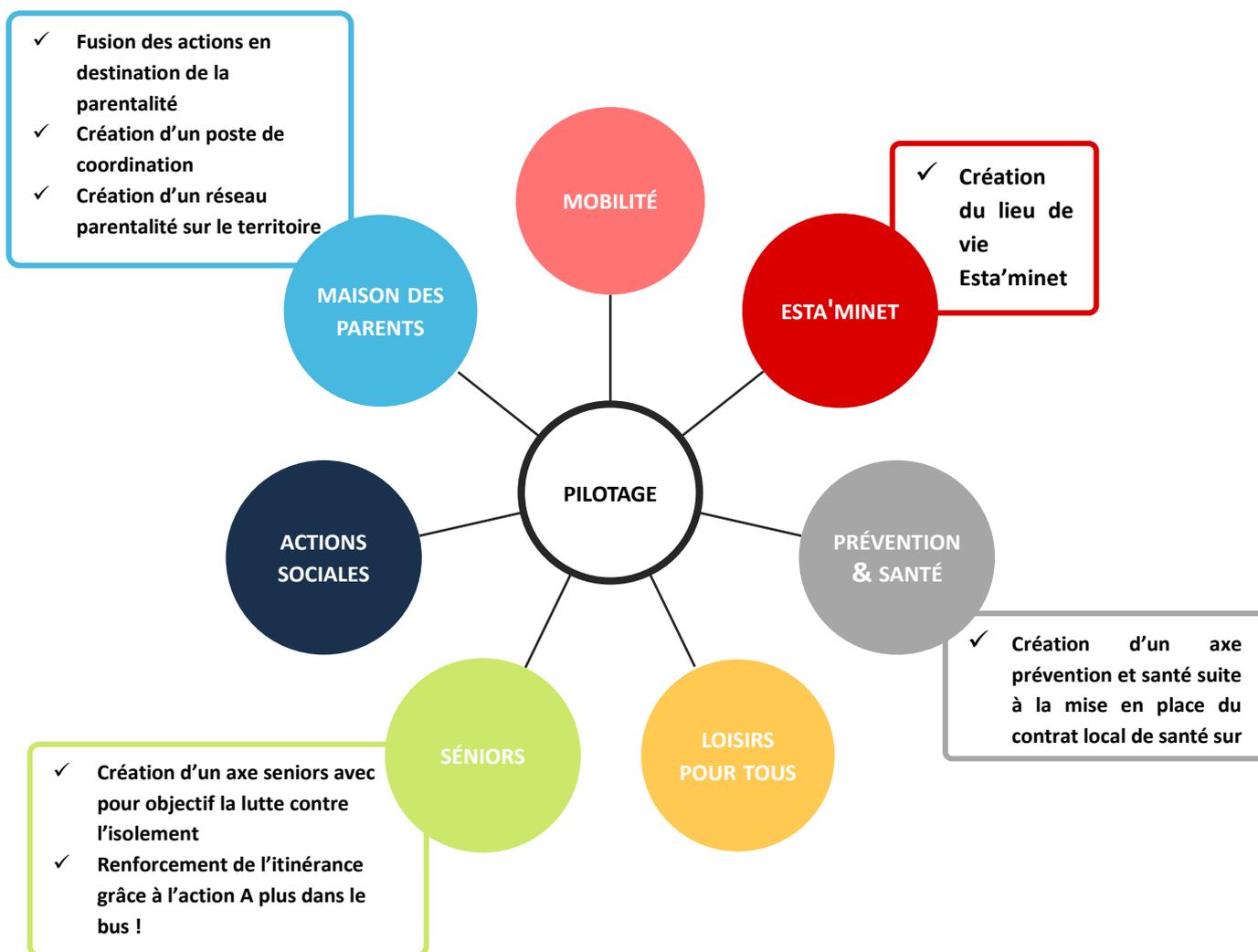
2017

Structuration présentée en début du contrat de projet



Evolution opérée suite notamment à la mise en place de l'action « A plus dans le bus ! », à la mise en place de la maison des parents et aux travaux engagés dans le cadre du contrat local de santé.

MODIFICATION DES STATUTS



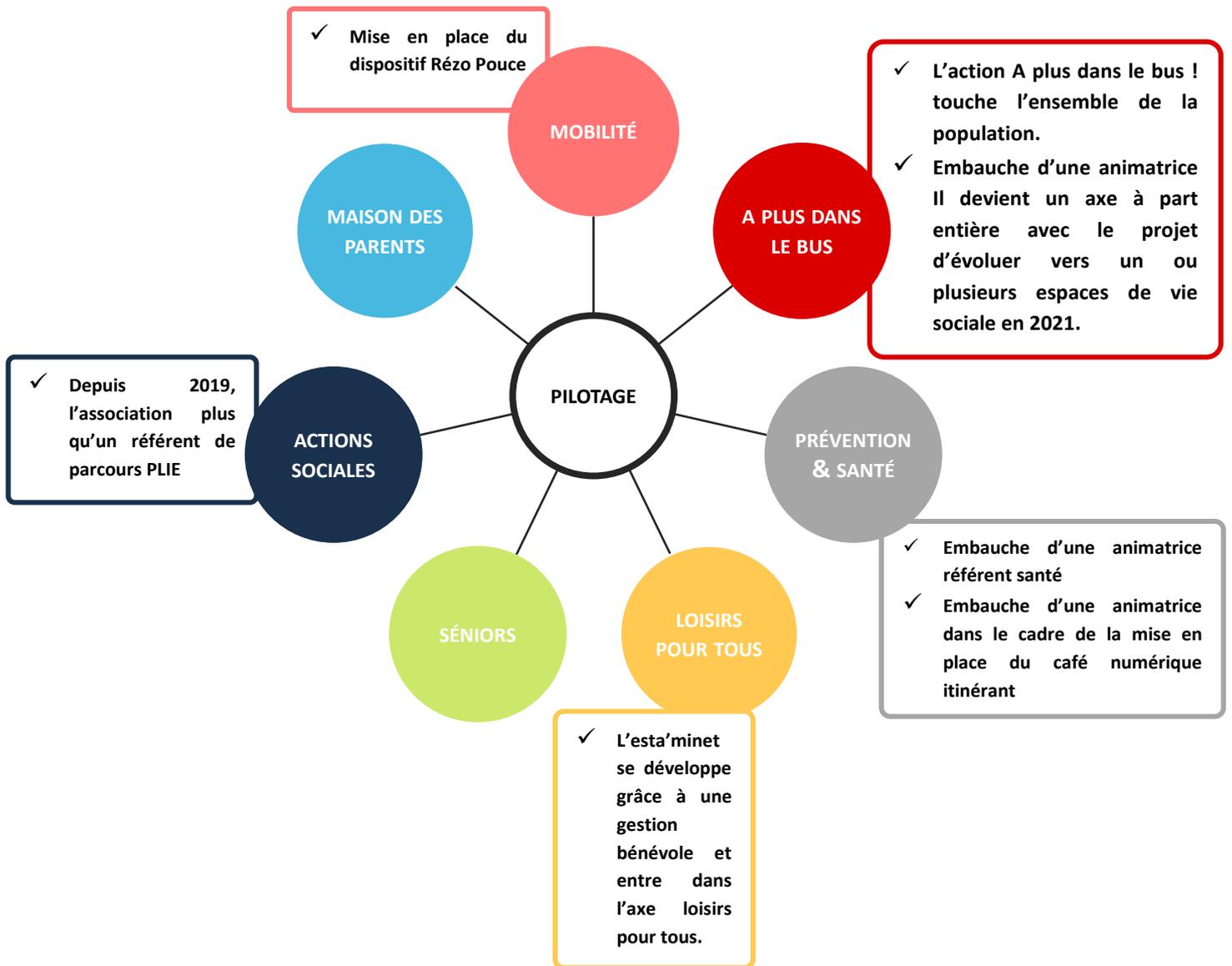


Tableau synthétique des axes du contrat de projet 2017 - 2020

AXE 1 : FEDERER LES ACTEURS DE L'ASSOCIATION AUTOUR DU PROJET CENTRE SOCIAL					
OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	INDICATEURS
OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Structurer la gouvernance associative – Améliorer l'efficacité de notre organisation face à la complexité de la gestion du centre social	Meilleure lisibilité sur les rôles et fonctions de chacun	Réalisation d'un règlement de fonctionnement adapté à l'évolution du centre social	Favoriser une meilleure lecture concernant : - Rôle du conseil d'administration - Rôle du bureau - Rôle des commissions - Rôle du directeur	Groupe de pilotage animé par le directeur	Gestion des ressources humaines
	Préservation de la cohésion d'équipe salariés/bénévoles	Travail sur les fiches de poste Rédaction d'une charte du bénévolat	Maintenir une veille concernant les valeurs de notre association	Ensemble de l'équipe salariee Commission ressources humaines	Comptes rendus des commissions

**AXE 1 : FEDERER LES ACTEURS DE L'ASSOCIATION AUTOUR
DU PROJET CENTRE SOCIAL**

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	INDICATEURS
OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Redéfinir les schémas de communication internes et externes	Meilleure connaissance des acteurs et des actions du centre social	Temps d'échanges	Favoriser la mise en place d'espaces d'échanges conviviaux	Mobilisation des salariés Disposer d'un lieu convivial dédié	Augmentation des échanges entre salariés et usagers
	Meilleure identité visuelle du centre social	Nouvelle dénomination du centre social	Créer les conditions afin de trouver un nom de manière concertée	Mobilisation d'un groupe de travail	Nouvelle dénomination
	Meilleure connaissance des activités des salariés par les administrateurs	Mise en place de fiches projets et bilans	Créer des outils de communication internes	L'équipe salariée	Ressenti des administrateurs
	Développement d'actions nouvelles avec des nouveaux partenaires	Rencontre avec les associations	Développer nos partenariats et notamment associatifs	L'équipe salariée	Augmentation de notre réseau

**AXE 2 : PERMETTRE L'EMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS EN LIEN
AVEC LE DIAGNOSTIC GLOBAL**

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	INDICATEURS
OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Promouvoir les pratiques culturelles comme vecteur de lien social	Vaincre les jugements et les représentations	Nous développons déjà ce type d'action. Nous souhaitons les valoriser par l'apport de pratiques et de techniques nouvelles	Développer des projets culturels	Equipe d'animation salariée et bénévole Mobilisation des compétences locales Intervenants extérieur (artiste...)	Nouveau réseau établi En lien avec les projets culturels
OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Conduire des projets innovants favorisant la proximité et la mobilité	Vaincre l'isolement	Transport à la demande Mise en réseau Aide au permis	Favoriser la mobilité des personnes	Un coordinateur (poste à créer) Un animateur mobilité Réseau de bénévoles Partenaires de l'emploi, de l'insertion, sociaux	Création d'une plateforme transport
		Création d'espaces identifiés sur le territoire	Développer des actions de proximité	Le directeur Equipe d'animation (postes à créer) Elus locaux Partenaires associatifs Habitants	Création d'au moins un espace permanent en milieu rural

**AXE 2 : PERMETTRE L'EMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS EN LIEN
AVEC LE DIAGNOSTIC GLOBAL**

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	INDICATEURS
OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Accompagner les initiatives solidaires	Mieux vivre ensemble au quotidien	Création d'un réseau d'habitants	Créer un réseau d'entraide sur le territoire	Coordonnateur de réseau (poste à créer)	Nombre de mise en relation
	Valorisation de soi Confiance en soi	Soutien aux familles Insertion sociale	Accompagner des projets collectifs et individuels	Equipe salariée	Nombre de nouveaux projets et de suivis

AXE 3 : RENFORCER NOTRE POLITIQUE D'ACCUEIL DES PUBLICS

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	INDICATEURS
OBJECTIF 1 : S'adapter à la spécifié de publics Mieux prendre en compte le vieillissement de la population S'interroger sur nos actions à destination de l'enfance et de la jeunesse	Mieux vivre Autonomie Accès à la connaissance Faire face aux situations dangereuses Savoir se protéger	Prévention santé Prévention cyber risques	Mettre en place des actions de prévention	Equipe salariée Partenaires Spécialistes	Nombre d'actions mises en place
	Meilleure connaissance entre les générations Transmission mutuelle	Ateliers informatiques Evénements type semaine du goût Temps conviviaux	Mettre en place des actions intergénérationnelles	Equipe d'animation Partenaires Habitants	Nombre d'action mises en place Nombre de bénévoles investis et d'habitants impliqués
OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Informer Guider Orienter	Meilleure connaissance de ses droits	Formation accueil	Proposer des modes d'accueil innovants, type bar associatif	Nouveaux locaux L'équipe salariée	Pointage des différents types d'accueil
	Meilleure connaissance du territoire	Recueillir le maximum d'informations	Connaître nos partenaires, l'ensemble des actions de territoire, être réactif et clair	Directeur et partenaires associatifs et institutionnels	Développement du réseau

AXE 1

FEDERER LES FORCES VIVES DE L'ASSOCIATION AUTOUR DU PROJET CENTRE SOCIAL

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :

- **STRUCTURER LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE**
- **AMELIORER L'EFFICIENCE DE NOTRE ORGANISATION FACE A LA COMPLEXITE DE LA GESTION DU CENTRE SOCIAL**

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

L'évolution rapide de l'association nous a demandé d'adapter notre gouvernance et donc d'avoir une vision claire des rôles et des missions de chacun.

Marie Christine GEANT, présidente, et Franck VOLUER, directeur ont participé à une formation sur le thème : « préparer la co-construction d'une nouvelle gouvernance ». Cette formation a duré 4 jours étalés sur 4 mois. Celle-ci a été assurée par Isabelle GILLES du centre de formation « AUSUS » à Charleville Mézières. Pour donner suite à cette formation, nous avons imaginé restructurer la gouvernance avec une meilleure lisibilité du rôle de chaque instance.

LES INSTANCES DE DECISIONS

1. Assemblée générale

Les assemblées générales se sont déroulées de manière participative. La volonté des administrateurs est de s'appuyer sur ce moment fort de la vie de l'association afin de permettre les échanges entre les différents acteurs. Des thématiques sont proposées tous les ans avec des supports d'animation différents. Elles se déroulent dans un premier temps sous forme de groupes de travail qui favorisent l'évaluation de notre action mais aussi d'imaginer les pistes pour l'avenir et de permettre un regard permanent entre les adhérents, les salariés et Les partenaires. Un rapport d'activité est présenté de manière succincte. Un point financier est aussi réalisé.

L'assemblée générale de l'année 2018 ne s'est pas déroulée dans cette configuration. En effet, les adhérents ont travaillé sur la modification des statuts afin de les adapter à l'évolution de l'association.

2. Conseils d'administration

Instance politique de l'association, ils sont organisés en moyenne toutes les 10 semaines. Ils sont animés par la présidente. Des personnes extérieures peuvent y être invitées en fonction des ordres du jour afin d'apporter une aide à la décision des administrateurs (Salariés, partenaires, expert-comptable...).

Exemple : Plusieurs débats ont eu lieu au sein de cette instance afin d'échanger sur la politique tarifaire des centres de loisirs. L'objectif étant de favoriser l'accès aux familles les plus modestes.

3. Bureau

Instance stratégique de l'association, ils sont organisés toutes les 6 semaines environ. Ces réunions permettent de valider des orientations stratégiques dans l'organisation de la vie de l'association. Elles préparent les ordres du jour du conseil d'administration. Depuis 2019, le directeur adjoint et la coordinatrice pédagogique participent à ces temps d'échanges.

4. Points de coordination

Ces réunions se déroulent toutes les semaines. Elles sont animées par le directeur avec la participation du directeur adjoint, de la chef de projet, de la coordinatrice pédagogique et de l'assistante de direction. Elles permettent de piloter de manière opérationnelle l'ensemble des projets de l'association.

Sont évoqués les problèmes d'organisation, les suivis budgétaires, les ressources humaines, les problèmes logistiques et le contrôle du respect des échéances. Ces réunions consolident la transversalité entre l'ensemble des projets menés au sein de l'association

5. Réunions d'équipe

Elle se déroulent tous les quinze jours. L'ensemble de l'équipe professionnelle y est invité. Elles permettent une fois de plus de favoriser la transversalité. En effet, nous y abordons les projets mis en place par l'équipe et parfois des interactions entre différents projets peuvent s'effectuer. Elles permettent à chacun d'informer sur l'avancée de ses projets, des difficultés spécifiques rencontrées. Elles permettent au directeur de fournir des informations légales aux salariés.

6. Comité social et économique

Comme le prévoit la loi, des élections en vue de la mise en place du comité social et économique ont été organisées fin 2019. Ce comité est une instance qui favorise le dialogue social salariés/employeurs au sein de l'association. L'organisation du déroulement de cette instance s'appuie sur les propositions faites par le syndicat employeur ELISFA.

7. Commissions et groupes projets

La commission « finances » est constituée de deux salariés et un seul bénévole (le trésorier). Elle se réunit trois fois par an. La commission communication, qui a été rebaptisée commission site internet, puisque son rôle s'est réduit uniquement à la mise à jour du site internet, est constituée de 4 salariés et un bénévole. Elle se réunit 4 à 5 fois par an. En fonction des projets, des groupes de travail sont mis en place (brocante, marché de Noël, semaine du goût) sont composés de bénévoles et de salariés.

Des initiatives en vue d'impliquer les parents dans le cadre de l'organisation des centres de loisirs ont été menées. Des parents se sont impliqués afin notamment de donner leur avis sur l'organisation générale de ces temps d'accueil (horaires, tarifs...). Ils ont également permis d'organiser les mini séjours adaptés en fonction des attentes des familles (durée, thématiques, lieux...). Notre intervention permet toujours d'accompagner des initiatives locales.

Nous avons mis en place de nouvelles activités : Taï Chi, Photo numérique, club d'échec, école de pêche, école de musique...). Nous adaptons notre méthode et notre mode d'intervention afin de favoriser l'implication des habitants. En effet, la formule « réunion » ne séduit plus et nous privilégions des temps conviviaux (petits déjeuners, gouters). Cette approche n'est pas anodine, elle favorise une réelle implication des habitants dans les projets.



Activité Tai Chi 1

RECAPITULATIF DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

	NON ATTEINT	ATTEINT PARTIELLEMENT	ATTEINT	COMMENTAIRES
Structurer la gouvernance associative				Formation duo présidente/ directeur Excellentes relations administrateurs salariés Satisfaction du rôle des administrateurs
Améliorer l'efficacité de notre organisation face à la complexité de la gestion du centre social				Création d'un poste de directeur adjoint Politique de formation renforcée Participation de salariés au bureau Création de réunions de coordination

Globalement, nous pouvons affirmer que l'association a consolidé ses modes de gouvernance. Les relations entre administrateurs, bénévoles et salariés sont constructives et saines. La mise à jour du règlement de fonctionnement figurera dans un des objectifs du futur contrat de projet.

**Modification
des
pratiques et
des regards
sur le
bénévolat**

L'implication des habitants reste importante au sein de l'association. Pour autant, l'implication de bénévoles dans la gestion administrative de l'association reste un sujet délicat, même si 4 nouveaux administrateurs ont été élus à l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2020. De plus, une nouvelle trésorière a pris ses fonctions cette année. L'activité exige de plus en plus une gestion entrepreneuriale.

Cette organisation demande plus d'implication aux salariés et notamment à l'équipe de direction. Ce fonctionnement témoigne d'une certaine efficacité au regard du développement de l'association. Pour autant, se pose la question de la gestion par les habitants. Le point de vigilance pour le prochain projet social devra nous imposer de renouveler nos méthodes d'implication.

Les différents comités de pilotage, sur projets (« A plus dans le bus ! » les aidants, la maison des parents) impliquent des partenaires et des bénévoles sur des projets concrets. Nous envisageons la possibilité de recrutement de nouveaux administrateurs avec les nouveaux projets développés.

AXE 1

FEDERER LES FORCES VIVES DE L'ASSOCIATION AUTOUR DU PROJET CENTRE SOCIAL

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :

- **REDEFINIR LES SCHEMAS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES**

ENJEUX

La multiplicité et la diversité des actions mises en place ne favorise pas toujours la compréhension du projet global par les habitants et les élus. Le développement de l'association a vu s'accroître le nombre de salariés, et ce, dans des missions très variées. Ce fait rend de plus en plus difficile la visibilité du rôle de l'équipe salariés auprès des usagers et notamment des adhérents. L'enjeu était donc de mieux communiquer pour mieux comprendre afin d'agir collectivement.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

1. Communication externe

Le nouveau contrat de projet prévoyait le lancement d'un DLA en 2017. Les financements ont permis de lancer les travaux en amont, soit fin 2016. Celui-ci a été assuré par le cabinet TLC. Les conclusions ont été les suivantes :

Un besoin d'une meilleure lisibilité de notre action. Ce point a abouti au renforcement de notre commission communication qui s'est conclu par une réactualisation de la plaquette d'information qui est diffusée aux 9300 foyers de la 2C2A et par la création d'un site internet, avec là encore, un fort engagement bénévole

L'identité visuelle de l'association a changée (logo, charte graphique, le nom de la structure). Nous avons également modifié les adresses mail des salariés structurées de la sorte : prénom.nom@fjepcs.fr



Au niveau des ressources humaines, nous avons accueilli un stagiaire et, au regard de ses compétences, nous avons pu l'embaucher un an dans le cadre d'un contrat aidé qui a soutenu l'équipe dans ces différents plans de communication.

Depuis 2019, une salariée sur le poste d'animatrice numérique, permet d'asseoir et de consolider notre communication (amélioration des affiches, nouvelles technologies...).

Nous avons souhaité renforcer notre présence sur les événements locaux et actions délocalisées avec notre projet « A plus dans le bus ! ». Nous avons participé à la Fête des fruits, « Un dimanche à la campagne », au marché de Noël des commerçants vouzinois, forum dans le lycée, fête des associations, inauguration d'un drive fermier, à la grande traversée de l'Argonne, festival « Sème la culture », festival des marionnettes délocalisé, semaine banalisée du collège de Grandpré, courir pour Ela organisé par le pôle scolaire de Monthois, Marché Paysan, Ardennes orientation... Ces temps nous permettent d'expliquer notre projet social directement auprès des habitants.



Marché de Noël 2020

Enfin, suite à la demande des habitants et notamment de parents, nous sommes enfin présents sur les réseaux sociaux. (Facebook, Instagram, WhatsApp). Nous avons à ce jour les ressources en interne pour animer ces modes de communication.

2. Communication auprès des élus

Nous avons pu participer aux conseils communautaires afin d'expliquer notre projet et les actions qui en découlent. Une exposition de ce dernier nous a été demandé au sein du bureau communautaire. Nos interventions dans les villages et les partenariats créés avec les maires, facilitent la communication et la lisibilité de nos actions.

3. Communication globale

Nous avons largement bénéficié d'une couverture médiatique audiovisuelle grâce à différents reportages (France 3, TF1) liés à l'action « A plus dans le bus ! » et les actions liées à la mobilité. Plusieurs passages radio ont également été mis en place (France Bleue, Radio 8, Champagne FM, RCF, Radio Bouton, RVM, France Inter). Nous nous appuyons également sur :



Reportage France 3 sur l'action A plus dans le Bus à Monthois

- Le réseau des mairies, de la ville de Vouziers
(un article est systématiquement publié dans chaque bulletin municipal de la ville de Vouziers).
Une communication est diffusée régulièrement dans d'autres bulletins municipaux (Le Chesne...)
Articles de presse dans l'Union, 2C2A Mag, Ardennes Magazine, Bastamag...
- Le réseau de certains établissements scolaires communication via ENT
- L'implication des habitants qui diffusent les divers supports de communication (affiches, flyer)

Nous avons appris à adapter nos discours et à rendre notre projet plus visible. Nous adaptons également nos écrits en direction des habitants, partenaires et élus.

SENACS

Nous nous sommes impliqués dans la démarche SENACS au niveau départemental. Nous avons donc répondu aux enquêtes annuelles.

4. Communication interne

L'utilisation d'outils tel que Google drive et Google agenda ont changé considérablement l'efficacité de l'organisation. Ceux-ci permettent la transmission et le partage instantanés des informations qui facilitent la gestion administrative et organisationnelle de l'équipe salariée.

Les temps de travail d'équipe, comme cités plus haut, en plus d'apporter une cohérence d'ensemble et de la transversalité dans notre action, favorisent également le dialogue social

RECAPITULATIF DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Nous pouvons affirmer que nos modes de communication se sont développés et apportent une meilleure lisibilité de notre projet. Pour autant, nous savons que ce travail n'est jamais abouti et qu'il est sans cesse à renouveler

L'augmentation du nombre de salariés devra nous interroger sur le fonctionnement de nos réunions d'équipe. Pour ce faire, nous menons actuellement une étude sur les besoins. Dans un premier temps, il en ressort que ces temps de travail doivent être maintenus sur le même rythme (Une fois tous les quinze jours d'une durée d'une heure). En effet, ces réunions sont très suivies et favorisent une grande transversalité.

La communication est un métier et nous avons que partiellement les compétences en interne. Un chargé de communication pourrait répondre à nos besoins. Il nous semble difficile de financer ce type de poste. Cette fonction devient de plus en plus indispensable au projet centre social.

	NON ATTEINT	ATTEINT PARTIELLE MENT	ATTEINT	COMMENTAIRES
Redéfinir les schémas de communication interne				Amélioration des outils internes Plus de proximité avec les adhérents
Redéfinir les schémas de communication externe				Nouvelle dénomination Création site internet Présence sur réseau sociaux Augmentation du nombre de partenaires Nouvelle plaquette d'information Augmentation des relations avec les élus La communication externe demande des compétences particulières que nous ne possédons que partiellement

AXE 2

FEDERER LES FORCES VIVES DE L'ASSOCIATION AUTOUR DU PROJET CENTRE SOCIAL

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :

- **DEVELOPPER LA PROMOTION DES PRATIQUES CULTURELLES COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL**

ENJEUX

Nous projetons de renforcer notre action globale autour de la personne, de l'individu. Les concepts de faire société, du vivre ensemble de cohésion sociale doivent prendre vie autour de projets fédérateurs.

Pour cela nous avons souhaité renforcer notre politique culturelle, en plaçant l'utilisateur au cœur de l'action.

Nous sommes animés par le souci de créer les conditions de solidarité, et d'égalité des chances sur notre territoire. Nous favorisons les modes d'action qui amplifient l'épanouissement de la personne, qui favorisent le lien social.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Nous avons multiplié les actions à vocation culturelle dans l'ensemble de nos actions enfance et jeunesse. Cela s'est traduit par l'organisation de différentes sorties ou actions culturelles dans le cadre des mercredis loisirs, des accueils collectifs de mineurs et des accueils jeunes. Pour cela nous avons privilégié des recrutements d'animateurs possédant une fibre et des compétences dans les pratiques culturelles. Les moyens octroyés, et notamment par la CAF (amélioration charte qualité, fonds publics et territoire) ont largement contribué au développement de l'action culturelle.

La notion d'accès à la culture est présente dans l'ensemble des projets pédagogiques des centres de loisirs.

Par exemple nous pouvons citer le projet « Passeurs de mémoire » qui a permis la rencontre entre les jeunes et les seniors du territoire. Ces derniers ont raconté une histoire au travers d'un objet qui leur est chers. L'action s'est traduite par l'édition d'un recueil et la réalisation d'une exposition.



1. Hors les murs

Le but premier de ce projet était de faire rencontrer les structures accueillantes du public de Vouziers tel que les EHPAD (public et privé), structure pour personnes en situation de handicap, écoles (publique et privée) ou encore les NAP (nouvelles activités périscolaires) et les ACM (Accueille collectif de mineurs). Prêt de 50 personnes de 4 à 99 ans se sont rencontrés sur l'année à des moments d'échanges et de rencontres autour d'activités artistiques. Les rencontres se déroulaient à tour de rôle dans nos structures ou à la bibliothèque/ ludothèque de Vouziers. Des œuvres ont été réalisées lors de ses rencontres. Une grande exposition regroupant l'ensemble des projets a été organisée au sein du parc public de la ville. L'objectif était d'égayer le parc pendant la saison et de créer une galerie à ciel ouvert. Faire une exposition hors les murs...

Le développement de l'organisation de séjours et notamment à l'étranger, correspond à une forte demande des jeunes. Les thématiques proposées sont diversifiées : éducation à l'ouverture culturelle, découverte du patrimoine, citoyenneté...

Nous avons innové notre mode d'intervention dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. Nous avons favorisé la pratique culturelle comme vecteur de l'amélioration de l'acquisition des apprentissages scolaires. Les enfants participent à une activité autour de la pratique théâtrale (écriture, mise en scène, expression, réalisation d'un support vidéo, réalisation de décors...)

Diverses activités ont permis la multiplication d'actions à vocation culturelle : rencontres avec des artisans, découverte de l'Opéra, visite de musées, festival des marionnettes, visite du moulin à couleurs, participation au festival de la Cassine.

Nous avons développé des partenariats avec l'association les Tourelles en favorisant l'implication de familles dans l'organisation de spectacles (Organisation de repas et accueil des artistes). Ces actions permettent à des familles de fréquenter cet espace culturel alors qu'elles ne s'y rendent jamais. Nous nous sommes associés avec Culture du cœur afin de permettre aux familles de fréquenter cette structure en levant les freins économiques.

2. Création de l'Estaminet

L'Estaminet est un lieu d'accueil devant permettre l'implication des habitants. Un groupe de bénévoles s'est impliqué dans la réfection de cet espace : aménagements, peinture, petits travaux, mobiliers. Des temps d'accueil conviviaux ont été organisés notamment par la mise en place de repas et des petits déjeuners mensuels. Un programme culturel a été mis en œuvre : organisation de soirées concerts, mise en place d'expositions peinture...

- Un travail a été réalisé autour de la poterie a permis aux habitants de réaliser des plaques d'argiles sur le thème des personnages célèbres ardennais qui ont été exposées, entre autres, dans la vitrine du conseil départemental des Ardennes.
- Un projet de court métrage sur le thème de l'égalité hommes femmes a été conduit par un réalisateur local. Ce court métrage a été diffusé au cinéma Les Tourelles devant une centaine de spectateurs.
- Nous avons participé à un concours d'expression « dis-moi dix mots. Une de nos adhérentes a été lauréate du concours.
- Une nouvelle activité autour de la couture et des loisirs créatifs a été mis en place. Un atelier bois a également été créé.
- Nous facilitons l'implantation d'actions culturelles par la mise à disposition de locaux (Moissonneurs du rire, Biscara, chorale Cécilia, club d'échecs... De plus, favorisons la mobilisation du public sur ces activités.
- Nous organisons tous les ans des concerts gratuits dans le cadre d'une action intitulée les « Eratomanes ». Nous nous associons avec des associations à vocation culturelle locales pour des actions ponctuelles : Arts aux champs, hip hop storyk, Chamboul tout, marchands de fables...
- Nous avons mis des locaux à disposition afin de permettre à deux groupes musicaux locaux de répéter.

RECAPITULATIF DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Concernant les activités enfance et jeunesse, les objectifs ont été atteints. Le développement des actions culturelles s'est fait ressentir tout au long du projet social. Concernant les actions jeunesse, cet axe s'est surtout développé à partir de l'année 2019. En effet, l'animateur jeunes qui a été recruté en 2018 a bénéficié d'une formation BPJEPS qui lui a laissé peu de temps d'animation en début de contrat.

Concernant les activités adultes « insertion » et notamment, depuis 2019, nous avons constaté une baisse de l'activité en raison de la diminution du temps de travail de l'animatrice référent (passage à

temps partiel puis pré retraite puis en temps partiel, ensuite mi-temps thérapeutique et enfin départ en retraite imminent. Ce fait devra nous demander de nous réadapter pour le projet social à venir.

Pour autant, nous avons répondu à l'appel à projets du conseil départemental des Ardennes sur le nouveau dispositif re-mobilisation, qui prévoit l'organisation d'activités collectives animées par un salarié à temps plein sur ce dispositif. Ceci doit permettre de relancer une dynamique collective dans ce domaine d'intervention.

Nous constatons une absence de réseau des acteurs culturels sur le territoire. La communauté de commune a engagé une réflexion et met en œuvre actuellement un projet culturel de territoire. Nous sommes mobilisés afin de participer aux travaux

Nous espérons beaucoup de ce travail territorial afin d'entreprendre un réel travail de partenariat avec l'association « Les Tourelles » qui reste à ce jour limité selon nous

Nous évoquons l'idée de travailler plus en lien avec les organisateurs d'événements culturels sur le territoire comme par exemple le Festi Buz.

	NON ATTEINT	ATTEINT PARTIELLE MENT	ATTEINT	COMMENTAIRES
Développer la promotion des pratiques culturelles comme vecteur de lien social				Atteint sur les actions enfance et jeunesse Partiellement atteint sur les activités adultes (arrêt des sorties à Paris, moins de projet de sorties Pas de réseau des acteurs de la culture sur le territoire

AXE 2

PERMETTRE L'ÉMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC GLOBAL

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :

- CONDUIRE DES PROJETS INNOVANTS FAVORISANT LA PROXIMITE ET LA MOBILITE

ENJEUX

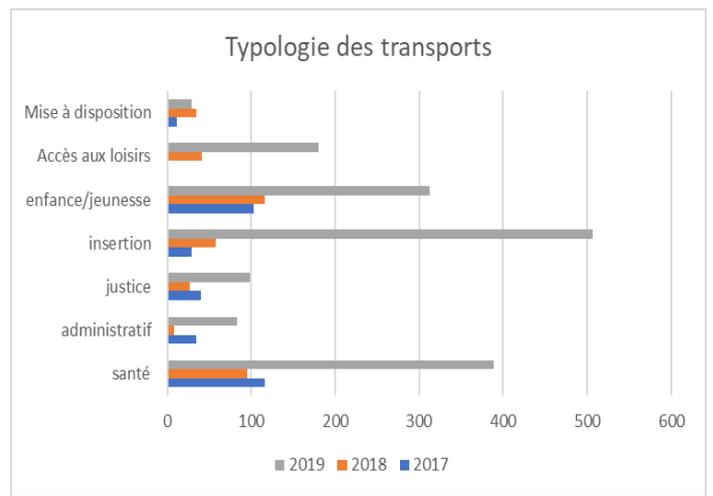
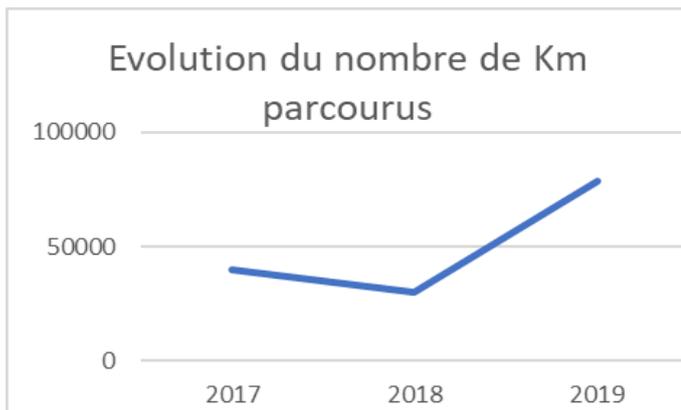
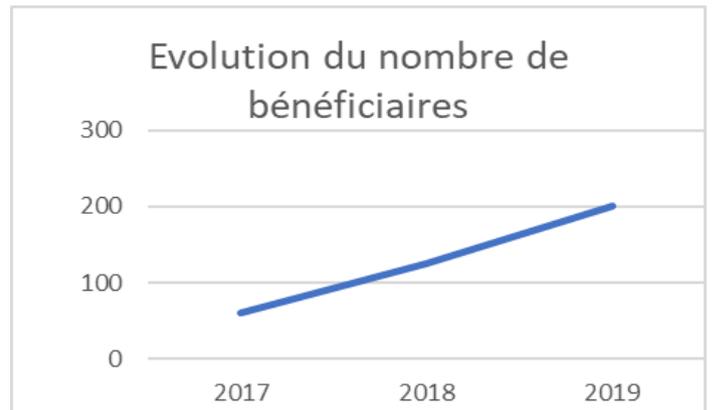
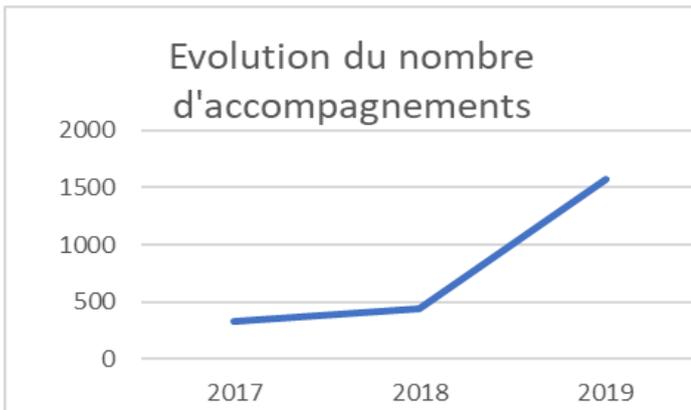
La dispersion de l'habitat, les faibles densités, les difficultés techniques et financières pour adapter l'offre de services à la dispersion de la demande conduisent à s'interroger sur les conditions du maintien et de l'amélioration de l'accessibilité de nos services à la population. Pour y répondre, nos initiatives se multiplient et empruntent des voies variées, agissant notamment sur la mobilité des services (mutualisation, permanences, services ambulants)

Autre solution mise en œuvre localement : l'amélioration des déplacements des personnes.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La mobilité a été l'un des axes où nous avons concentré le plus d'énergie et de moyens ces 4 dernières années. Dans un premier temps, il a s'agit de créer un poste de chargé de développement social afin de rechercher des nouveaux modes de fonctionnement afin d'avoir une réponse globale aux problématiques d'isolement de la population.

Le développement de cet axe a permis de nouveaux partenariats et surtout un rapprochement très fort avec la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise. Au-delà de la convention de moyen qui permet de financer des actions d'aide à la mobilité (transport à la demande), nous avons répondu à un appel d'offre que nous avons remporté dans le cadre d'une mise en place du dispositif réseau pouce (auto-stop organisé) et la coordination. De plus, nous nous sommes investis dans la création de la plate-forme départementale Mobil Arden.



Ces expérimentations ont permis de faire émerger une structure autonome à vocation d'insertion. Ceci devra permettre une pérennisation de ce service tout en favorisant l'insertion professionnelle des habitants du territoire.

Les actions de proximité se sont développées avec « A plus dans le bus » ! et les cafés numériques itinérants. Les dynamiques qui se sont créées autour de ces deux actions témoignent de la pertinence locale. « A plus dans le bus ! » intervient désormais lors des accueils de la boutique alimentaire organisés par le CCAS de Vouziers.

Nous avons trouvé des financements afin de permettre l'acquisition du matériel nécessaires au développement de nos actions : achat de matériel et véhicules (véhicule type « food truck », véhicules 9 places, véhicules pour le développement des activités numériques).



La fréquentation de l'action « A plus dans le bus ! » est exponentielle. Cela confirme que notre diagnostic de territoire était cohérent avec les besoins concernant la lutte contre l'isolement et les besoins en termes de lien social dans les petites communes.

Concernant les jeunes, l'aide à la mobilité a surtout consisté à développer des séjours, suite à leur demande. Des séjours à l'étranger et l'engouement qu'ils suscitent reflètent un réel besoin d'aller vers l'extérieur. De plus, la délocalisation du local jeunes en centre-ville a permis une forte hausse de la fréquentation ayant permis de structurer des projets en lien avec les jeunes.

Nous avons également développé des partenariats avec des établissements scolaires qui permettent d'intervenir auprès du public in situ (Collège de Grandpré, école de Monthois, collège de Vouziers). Nous avons également entrepris l'organisation de goûters devant les écoles nous ayant permis d'améliorer nos contacts avec les familles.

Cette proximité avec les publics, nous demande une permanente adaptation. La location de nouveaux locaux où nous y avons installé en autres le Lieu d'accueil enfants parents et l'accueil jeunes, a permis une nette fréquentation des habitants sur ces activités. La proximité demande également une adaptation des pédagogies utilisées. On peut noter notamment, la mise en place d'un Escape Game dans le cadre d'une action prévention tabac lors du mois de novembre 2019 (Mois sans tabac).

PARTICIPATION A DES EVENEMENTS :

Afin de présenter le projet aux habitants et ainsi communiquer sur celui-ci :

- « La Grande Traversée de l'Argonne » organisée par l'association Argonne - PNR
- « Un dimanche à la campagne » (Monthois), organisé par les Jeunes Agriculteurs
- « Fête des fruits et de la nature » (Grandpré) organisé par Argonne Ardennaise
- « Marchés locaux » (Vouziers, Le Chesne)
- « Marché de Noël » organisé par Dynamic Argonne

La proximité avec les habitants permet de mettre en avant les besoins et les attentes des habitants. Depuis septembre 2019, nous mettons en place un café numérique itinérant sur le territoire.

MESURE DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Nous pouvons affirmer que cet objectif est largement dépassé. Les chiffres sont en constante progression tant dans l'aide au transport que nos actions « aller vers »

Cet axe a permis un développement en termes de : création d'emploi, de partenariats, de fréquentation de nouveaux publics sur l'ensemble des activités, de nouveaux services.

	NON ATTEINT	ATTEINT PARTIELLE MENT	ATTEINT	COMMENTAIRES
Conduire des projets innovants favorisant la proximité et la mobilité				Meilleure localisation du LAEP et du local jeunes Transport à la demande « A plus dans le bus ! » Liens avec les établissements scolaires

AXE 2

PERMETTRE L'EMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC GLOBAL

OBJECTIF SPECIFIQUE 3

- ACCOMPAGNER LES INITIATIVES SOLIDAIRES

ENJEUX

L'enclavement de notre territoire demande la mise en place d'actions nouvelles au service de la population. Nous avons souhaité favoriser les rencontres et les démarches solidaires (petites réparations, coups de main occasionnels, apprentissages divers...). Par ailleurs, nous rencontrons des habitants désireux d'apporter leur soutien, de venir en aide, d'être utiles. Une des solutions que nous avons envisagées était de favoriser la rencontre entre ces personnes

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Plusieurs initiatives nouvelles ont été réalisées.

La création de l'espace solidaire et citoyen : L'esta'minet

L'Estaminet est un lieu visant à créer un espace citoyen, solidaire et culturel, ouvert à tous et libre d'accès, géré et animé par des habitants bénévoles. Ce lieu a totalement été investi par des habitants qui ont réalisé un nombre important d'aménagements : peinture, décoration, réalisation de grands jeux, d'un bar associatif... cela a concerné autant les jeunes que les adultes. Rien que pour l'année 2018, le volume estimé d'heures de bénévolat est de près de 700 heures. Ce lieu a favorisé l'émergence de divers projets. Il a permis de créer un atelier d'initiation à la couture et un atelier bois. Il a permis également de développer une action intergénérationnelle autour de la poterie en lien avec l'EHPAD La Demoiselle.

Des familles fréquentant cet espace ont souhaité s'investir dans la préparation de repas partagés, sur des temps familiaux et intergénérationnels. Les familles ont été investies en amont sur le choix des menus, les courses, la préparation du repas, ainsi qu'au nettoyage et rangement en aval. Des temps de jeux ont été intégrés à ces repas. Suite à la réussite de cette initiative il a été décidé que ces repas seraient mensuels et ouverts au plus grand nombre. Les repas de l'Estaminet ont donc débuté réunissant jusqu'à 30 personnes.

Les participant(e)s ont été sensibilisé(e)s sur des thématiques comme le travail, la formation et l'accès à l'emploi (freins psychologiques, pas de mobilité, peu de modes de gardes, etc...).

Le même principe, des soirées concerts ont été organisées ainsi que des expositions.

Le 8 mars 2018, nous avons programmé une après-midi alliant une prise de conscience sur l'évolution des droits des femmes (en milieu rural) et la nécessité de prendre un temps pour soi, pour se retrouver. L'action a permis d'accueillir des femmes pour trois ateliers de bien-être : l'esthétique, coiffure, Le modelage (main, visage).

Pour cette action, il a été également proposé :

- "**Le mur des préjugés**", une exposition prêtée par madame Sylvie Bonnet de la DDCSPP 08.
- "**Trace ton ciné**", un court métrage (du CIDFF de l'Aube), présenté par Céline Rousset du CIDFF08 sur les droits des femmes.

Ce temps "discussions-échanges-débats" a été accompagné par des bénévoles actifs de la ligue des droits de l'homme de Vouziers et le CIDFF des Ardennes.

Cette action a invité les femmes présentes mais aussi les hommes à s'interroger sur leur rôle dans cette société et l'éducation choisie pour leurs enfants. Et, parce qu'il s'agit d'un centre social, qui se fait fort d'être accueillant et convivial, un goûter équilibré est venu clore cette après-midi.

De cette action un nouveau projet est né : la création d'un court métrage sur le droit des femmes piloté par Manuel SANCHEZ, cinéaste. La réalisation de ce court métrage a débuté en septembre 2018 et a été diffusé au cinéma Les Tourelles devant une centaine de spectateurs.

Limites de l'action : le projet initial était la mise en place d'un bar associatif. Nous n'avons pas réussi à développer ce projet sous cette forme. Toutefois, le lieu a permis l'émergence de nouveaux projets et le développement d'activités différentes.

Nous avons développé en lien avec nos partenaires dans le cadre de notre action en direction des aidants familiaux la mise en place d'un réseau de visiteurs bénévoles. Ce projet consiste à la création d'un groupe de bénévoles assurant des visites à domicile pour des personnes isolées ou devant permettre de soutenir des aidants sur le territoire afin qu'ils puissent se libérer du temps.

ETAPES DE MISE EN ŒUVRE :

- **La Création et la constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire** garant et en charge de la mise en place du réseau « visiteurs bénévoles ». A ce jour, voici les partenaires impliqués : MSA, associations d'aide à domicile locales (ADMR, ADHAP, ADHAP services, GHSA, 2C2A, bénévoles).
- **Le recrutement d'une volontaire en mission service civique** : Floriane Ledoux, afin d'accompagner la démarche.
- **Le comité de pilotage** est orchestré par notre chef de projet.
- Les réunions ont permis de travailler conjointement sur la structuration du réseau, les thèmes à aborder et approfondir.
- **La création d'une charte commune** qui permet d'apporter un cadre de fonctionnement et elle regroupe les valeurs du réseau.
- **La création de moyens de communication sur le projet** : nous avons créé des Flyers, affiches, PowerPoint de présentation...adaptables en fonction du ou des destinataires.
- **La mobilisation des bénévoles** : Un travail de sensibilisation, d'informations autour du projet a été effectué auprès des habitants et des adhérents de l'association (en cours actuellement).
- **Recherche de financement**

Nous avons développé des actions d'aide aux apprentissages des savoirs de bases. Des bénévoles agissant depuis plusieurs années sur notre territoire ont souhaité rejoindre le centre social afin de bénéficier d'un soutien logistique et être plus proches des habitants. Nous nous sommes rapprochés de la bibliothèque de Vouziers et avons mis en place des temps de lecture « Des livres et nous »

Nous apportons toujours un soutien technique et logistique aux associations locales.

Les bourses aux vêtements et aux jouets sont toujours organisées cinq fois par an, apportant un réel soutien aux habitants et permettant de lutter contre le gaspillage.

Des jeunes ont réalisé une boîte à dons en lien avec des bénévoles. Celle-ci, entreposée devant nos locaux ont permis à des habitants de mettre à disposition des objets dont ils n’avaient plus l’utilité au bénéfice d’autres, favorisant ainsi la solidarité et la lutte contre le gaspillage

Mise en place de nouveaux fonctionnements permettant de s’adapter au mieux aux besoins /envies des parents (garderies, horaires, tarifs, repas tiré du sac, service mobilité, invitation des parents à partager certains temps avec les enfants). Avant le système d’inscription n’existait pas et a été mis en place, ce qui permet d’être plus clair pour les parents. Meilleure organisation de la communication et du travail en amont pour les inscriptions ce qui permet une meilleure gestion de l’accueil des enfants.

MESURE DE L’ATTEINTE DES OBJECTIFS

La solidarité, valeur essentielle des centres sociaux est un fil conducteur de notre action au quotidien

	NON ATTEINT	ATTEINT PARTIELLE MENT	ATTEINT	COMMENTAIRES
Accompagner les initiatives solidaires				Nouvelles initiatives sur le territoire

AXE 3

RENFORCER NOTRE POLITIQUE D'ACCUEIL DES PUBLICS

OBJECTIF 1

- S'ADAPTER A LA SPECIFICITE DE PUBLICS
- MIEUX PRENDRE EN COMPTE LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION
- S'INTERROGER SUR NOS ACTIONS A DESTINATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

OBJECTIF SPECIFIQUE 2

- INFORMER, GUIDER, ORIENTER

Nous avons choisi d'évaluer les deux axes spécifiques dans un même chapitre dont les actions ont, dans leur mise en œuvre, été directement liées.

ENJEUX

Le vieillissement démographique est aujourd'hui une caractéristique première de notre territoire. Face au défi économique et social que représente le vieillissement nous souhaitons promouvoir une politique axée sur le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle. Notre action doit porter sur le volet social.

L'enclavement de la population et la raréfaction des services publics demandent que les habitants disposent de lieux ressources pour disposer de l'information. Le centre social a toute sa place dans ce rôle. En effet, c'est un espace ouvert. Il nous appartient de rendre visible cette identité et que chacun puisse s'approprier les lieux comme tel

Par ailleurs, sur le territoire, il existe un potentiel de jeunes de 10-15 ans, pour lesquels il fallait absolument repenser nos modes d'intervention. Il était important de proposer des animations qui répondent à leurs attentes, à leurs envies.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Actions à destination des seniors :

En 2017, nous avons répondu à l'appel à projets dans le cadre de la conférence des financeurs. En effet, le diagnostic réalisé alors, faisait apparaître un fort taux de vieillissement sur notre territoire et le besoin très important d'apporter des réponses adaptées pour ce public. Afin de consolider le financement de ces actions, nous avons sollicité des financements dans le cadre du programme LEADER. De fait, nous avons pu créer un poste de référent seniors. Depuis un fort développement de projets spécifiques a pu voir le jour, associant également de nouveaux partenaires. Ces nouveaux moyens nous ont permis de développer une politique d'itinérance sur le territoire.

1. Les ateliers itinérants

« A plus dans le bus ! » est avant tout un espace d'échanges entre les habitants autour d'un café ou par le biais d'ateliers cuisine. Diverses activités proposées : jeux, poterie, créations artistiques...ou tout simplement pour le plaisir d'être ensemble. Les activités sont proposées en fonction des besoins et envies exprimés par le public.

2. La prévention santé

Coanimation d'ateliers spécifiques autour du bien vieillir en Argonne Ardennaise avec le GHSA de Vouziers (présentation des aides techniques et morales) avec la présence d'Ergothérapeute, aide-soignante, diététicienne, assistante sociale...).

3. Les aidants

L'action « Pauses café » est un lieu de rencontre et d'informations s'adressant aux aidants familiaux de l'Argonne Ardennaise. L'action est pilotée par un comité technique constitué d'une équipe professionnelle et de bénévoles avec des compétences variées. Les séances débutent par un temps d'information animé par un professionnel et se prolonge par un temps convivial autour d'un café pendant lequel les aidants et/ou professionnels échangent sur la thématique du jour ou partagent des expériences.

4. Café Numérique Itinérant

"Le Café Numérique itinérant" est un lieu de rencontre, d'échanges où l'on peut boire un café, apprendre, se former, s'informer et également rompre avec sa solitude. C'est donc une invitation à sortir, qui de fait constitue un premier pas vers la rupture de l'isolement et permet de découvrir, apprendre et échanger autour de l'outil numérique.



Des temps collectifs : Des ateliers et des parcours d'initiation ainsi que des conférences, des débats...sur la diffusion des nouveaux services et des nouveaux usages liés au numérique.

La mobilisation et la promotion du numérique auprès du public senior par le biais de notre réseau et par le biais de l'animatrice. Des temps d'accueil libre et tout public favorisant ainsi le lien intergénérationnel.

Actions à destination des jeunes :

Nous avons pu mettre en place un lieu d'accueil et de rencontre, de projet...

Aujourd'hui, un nouveau lieu d'accueil va être ouvert, plus grand, plus adapté, dans un lieu de passage de lycéens, de collégiens, près d'une école. Il est situé au premier étage des locaux en location « L'Estaminet ». Ce lieu repère permet un nouveau souffle à notre politique jeunesse afin de développer des actions innovantes qui correspondront plus à leurs attentes et les accompagner dans leur autonomie et leur prise de responsabilité. Ce local est devenu un réel lieu de vie pour les jeunes. Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, nous nous sommes rapidement adaptés en proposant des animations dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP).

Actions de prévention santé :

Nous nous sommes inscrits dans les travaux engagés par la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise en vue de l'élaboration du contrat local de santé qui a été signé en avril 2019. Depuis, nous disposons d'un financement trisannuel. Nous avons recruté une éducatrice spécialisée en octobre 2019 afin de développer divers projets de prévention santé à destination de tous les publics.

Accompagnement des bénéficiaires du rSa :

Nous sommes conventionnés par le conseil départemental sur l'animation du dispositif « référent unique rSa » afin d'accompagner entre 60 et 80 personnes chaque année. Depuis 2019, ce dispositif dénommé « Re-mobilisation », a vocation d'accompagner des publics ne rencontrant pas de problématiques sociales lourdes. Il favorise l'accompagnement des participants sur des projets personnels en mêlant du suivi individuel et de l'action collective. Le but étant toujours le retour à la formation ou /et à l'emploi. Les principales difficultés sont liées à la mobilité, l'isolement, la santé ou encore à la parentalité.

Le travail de partenariat étroit, quotidien et dynamique sur le territoire du Vouzinois, est un atout primordial dans la positivité des parcours des bénéficiaires accompagnés. Ce travail permet de résoudre bon nombre de situations compliquées et permettent une levée significative des difficultés des personnes accompagnées.

L'accompagnement du référent permet aux bénéficiaires d'être soutenus dans leur parcours, en étant à l'écoute de leur demande. Cela permet ainsi de faire le lien entre les différents acteurs nécessaires à l'élaboration d'un parcours d'insertion efficace et bénéfique pour les personnes accompagnées.

PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi)

L'action s'inscrit dans les orientations stratégiques définies et votées en Comité de Pilotage du PLIE, à savoir axer l'accompagnement PLIE, sur le retour à l'emploi durable et la formation qualifiante. En 2017, l'action a été menée par deux référents de parcours, puis un seul à compter du 1er janvier 2019 suite à la réorganisation départementale.

Le PLIE du FJEPCS « La Passerelle » a accompagné sur les deux premières années 160 participants et 90 en 2019. Ces personnes sont réparties sur l'ensemble du territoire. Nous organisons des permanences délocalisées sur les ex-chefs-lieux de canton : Buzancy, Grandpré, Bairon-et-ses-Environs, Machault et Monthois). Ces permanences sont une plus-value majeure du dispositif, car sans celles-ci, de nombreuses personnes ne pourraient profiter de l'accompagnement.

Nous avons réalisé différentes étapes en faveur de l'insertion socio-professionnelles. Pour rappel, ils existent 6 grands types d'étapes : La formation ; l'emploi ; les actions du Programme Départemental d'insertion ; les actions périphériques à l'emploi (l'accès au logement, l'amélioration de la mobilité par exemple) ; l'insertion économique et l'accompagnement à l'emploi.

La mise en place d'action visant à mieux connaître les partenaires afin de mieux orienter

MISE EN PLACE DU RESEAU PARENTALITE

Ce réseau a été mis en place pour faire suite aux besoins constatés lors de l'élaboration du contrat de projet 2017 – 2020 avec nos différents partenaires. L'idée est de favoriser la coordination des actions de territoire, d'éviter les doublons, de mieux connaître les missions de chacun afin d'accompagner au mieux les familles sur le territoire.

De plus ce réseau a pu organiser des temps festifs liés à la parentalité, identifier les thématiques prioritaires à aborder avec les parents, organiser des journées thématiques pour les professionnels. (Exemple : la protection de l'enfance), permettre de connaître les missions de chacun pour mieux orienter, de favoriser l'implication des parents, de mettre en place des actions de prévention et enfin s'orienter mutuellement les publics.

Ce réseau est opérationnel depuis octobre 2017 :

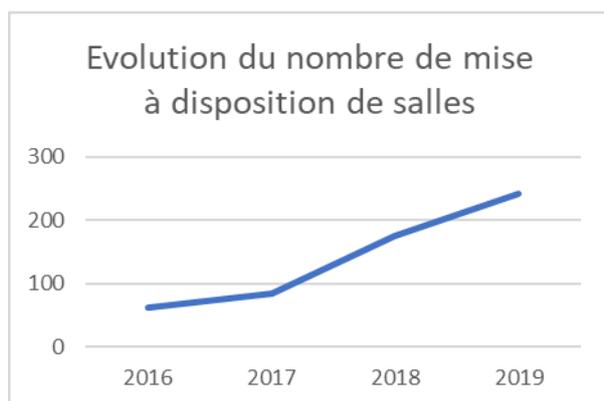
- 12 structures représentées
- 27 professionnels participants
- Un lien sur google drive répertoriant les missions de chacun
- 2 réunions plénières annuelles
- 5 réunions annuelles avec une thématique de travail :
- Mise en place de temps de formation
- Travail en commun sur le contrat local de santé et le contrat enfance jeunesse

Autres

De plus, afin de s'adapter aux publics, nous avons permis à une partie de l'équipe de suivre une formation PSC1, ainsi qu'une formation sur l'accueil des enfants en situation de handicap pour deux animatrices.

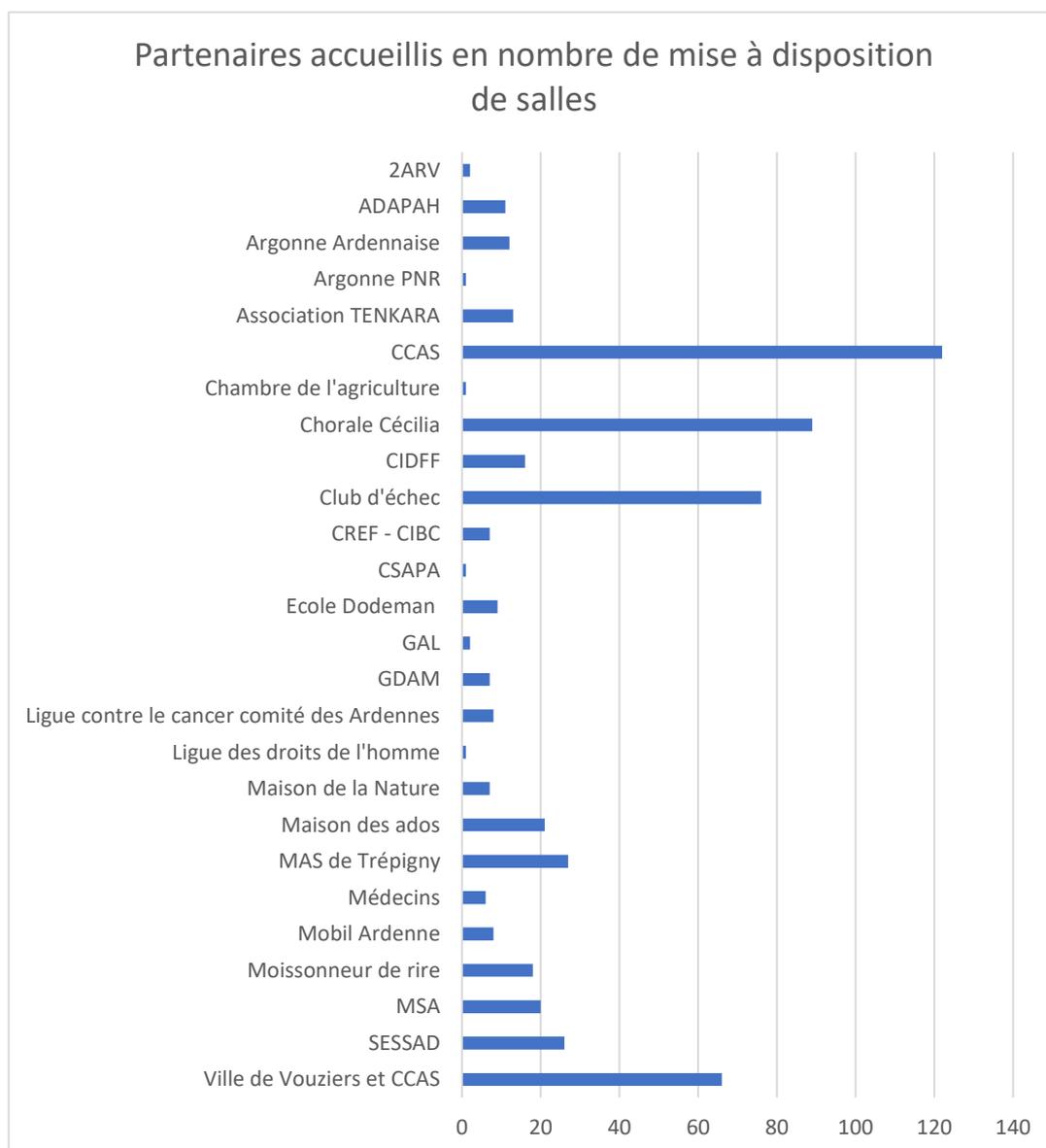
Réflexion globale de notre fonction accueil (voire chapitre spécifique fonction accueil).

L'ACCUEIL DE NOS PARTENAIRES DANS NOS LOCAUX



L'évolution du nombre de mise à disposition de salles révèle deux réalités : le constant besoin de développement des associations et notamment celles qui ne sont pas issues de notre territoire mais qui apportent un soutien aux habitants locaux et le nombre croissant de nos partenaires opérationnels. Notre action étant de mieux identifiée, nous favorisons l'émergence de

collaborations nouvelles ajoutant de fait une plus-value à nos interventions.



MESURE DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

	NON ATTEINT	ATTEINT PARTIELLE MENT	ATTEINT	COMMENTAIRES
S'adapter à la spécificité de publics				Handicap PMR
Mieux prendre en compte le vieillissement de la population				<p>Embauche d'une référente seniors</p> <p>Nouvelles activités</p> <p>Développement du partenariat notamment avec le GHSA</p> <p>Nouveaux financements dans le cadre de la conférence des financeurs</p>
S'interroger sur nos actions à destination de l'enfance et de la jeunesse				<p>Développement de l'accueil</p> <p>Développement des séjours et des accompagnements de projets</p> <p>Réflexion menée avec les 10 – 13 ans</p>
Informier, guider, orienter				<p>Reconnaissance de cette mission par les partenaires</p> <p>Accueil des partenaires</p> <p>Développement de réseaux</p>

Partenariats

PARTENAIRES	ECHANGES DE POINTS DE VUE, DE CONNAISSANCE, DE SITUATIONS	TRAVAIL SUR UN PROJET COMMUN, ECHANGER SUR DES IDEES COMMUNES	FINANCEMENT
FSE			Plan local pour l'insertion et l'emploi
LEADER			« A Plus dans le bus » et Café Numérique Itinérant
Etat			MILDECA, PJJ
ARS		Contrat local de santé	Actions santé de 2019 à 2021
DDCSPP	Législation sur les ACM et accueils jeunes	Projet cinéma le fil d'Ariane	Projets ponctuels, FONJEP
CAF des Ardennes	Points réguliers avec les techniciennes	Participation à des temps sur SENACS, mesure de l'impact social, réseau parentalité, projet social, conseil d'administration, contrat enfance jeunesse, plan mercredis	La maison des parents, « A plus dans le bus ! », mobilité, pilotage et projet familles, investissements
Conférence des financeurs	Diagnostic vieillissement, échanges de pratiques, Montage de projets		« A plus dans le bus ! », Café Numérique Itinérant, aidants, mobilités, réseau de visiteurs à domicile
CARSAT			« A plus dans le bus ! », Café Numérique Itinérant, aidants, mobilités, réseau de visiteurs à domicile
MSA	Modalités sur les tarifications ACM	Charte familles, projets jeunes, convention de moyens, co animation sur A plus dans le bus et dans le cadre des aidants, réseau de visiteurs bénévoles, réseau parentalité	« A plus dans le bus ! », Café Numérique Itinérant, aidants, mobilités, réseau de visiteurs à domicile, Projets jeunes
La Ligue de l'Enseignement – Délégation des Ardennes	Adhésion		
La Fédération Départementale des Centres Sociaux des Ardennes	Participation au réseau fédéral	Travaux sur la mesure de l'impact social, participation à des temps forts de la fédération, projet contact, projet Germaine,	
La région Grand Est			« A plus dans le bus ! », poste jeunes, investissements véhicules

PARTENAIRES	ECHANGES DE POINTS DE VUE, DE CONNAISSANCE, DE SITUATIONS	TRAVAIL SUR UN PROJET COMMUN, ECHANGER SUR DES IDEES COMMUNES	FINANCEMENT
Le Conseil Départemental des Ardennes	Echanges réguliers avec les services MAADS, PMI et PAPH, diagnostics	Convention animation Globale, réseau parentalité, Ardennes CAP Familles, Maison des sports, co animation sur actions collectives	Convention animation Globale, référent unique BrSa, PLIE, PDI
2C2A	Diagnostics	RAM, Développement durable, France mobilité, projet social, conseil d'administration, CLS	Maison des parents, seniors, mobilité, prévention, pilotage
Commune de Vouziers	Diagnostics	Projet social, conseil d'administration	Maison des parents, seniors, pilotage, investissements, mise à disposition des locaux et personnels
Fondation de France			« A plus dans le bus ! », Café Numérique Itinérant et réseau de visiteurs
France Active Champagne Ardennes		DLA,	Apport avec droit de reprise
Identicar			Investissement de véhicule
Croix-Rouge Française	Orientations mutuelles de bénéficiaires	Livraison de colis, co animation	
Restos du Cœur		Livraison de colis	
Multi-accueil de Vouziers		Printemps de la petite enfance, réseau parentalité	
Relais d'Assistantes Maternelles		Co animation, printemps de la petite enfance, réseau parentalité	
Maison des Services et d'Accueil au Public Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	Orientations régulières mutuelles	Co animations, réseau parentalité	
CADEF - CIRMAD	Orientations et échanges réguliers	Réseau parentalité	

PARTENAIRES	ECHANGES DE POINTS DE VUE, DE CONNAISSANCE, DE SITUATIONS	TRAVAIL SUR UN PROJET COMMUN, ECHANGER SUR DES IDEES COMMUNES	FINANCEMENT
CCAS de Vouziers	Echanges sur des situations réguliers	Co animation, Ardennes Cap Familles, séjours familles, réseau parentalité, mise à disposition de salles	Aide aux familles concernant la participation financière pour certaines activités
GHSA Sud-Ardenne	Orientations sur TAD	Co animation, co organisations,	
EHPAD La demoiselle Vouziers		ACM, mise à disposition d'une neuropsychologue,	
PMI Vouziers		Actions communes de prévention, présence dans nos locaux, maison des parents	
Services de soins			
ADDICA,		Actions communes de prévention, présence dans nos locaux, maison des parents	
Mobil Arden			Financements des actions mobilité
ASSIMIL 08			
Le CREF			
Travail partage		Prestations ménages à l'Estaminet, mise à disposition de 3 scooters, implication dans la plateforme mobil Arden	
L'école de la 2^{ème} chance (E2C Vouziers)			

PARTENAIRES	ECHANGES DE POINTS DE VUE, DE CONNAISSANCE, DE SITUATIONS	TRAVAIL SUR UN PROJET COMMUN, ECHANGER SUR DES IDEES COMMUNES	FINANCEMENT
Espace Environnement 08	Point dépôt des produits du jardin d'insertion au service des habitants	Orientation des publics, prestation travaux à l'Estaminet, mise à disposition de salariés en insertion sur le service de transport à la demande	
La Mission Locale Sud Ardennes	Echanges réguliers	Projet social, Maison des parents, accompagnement des jeunes via le service transport à la demande, accueil de stagiaires ayant abouti à des embauches	
PLIE des Ardennes	Echanges réguliers	Coordination départementale, soutien méthodologique	
Pôle Emploi		Mise en place de contrats aidés	
Société Ardennaise de Cancérologie		Actions communes de prévention	
CSAPA/ ANPAA des Ardennes		Actions communes de prévention	
CPAM des Ardennes		Actions communes de prévention	Financements de projets
UDAF Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes		Actions communes de prévention, présence dans nos locaux	
AFD 08		Actions communes de prévention	

PARTENAIRES	ECHANGES DE POINTS DE VUE, DE CONNAISSANCE, DE SITUATIONS	TRAVAIL SUR UN PROJET COMMUN, ECHANGER SUR DES IDEES COMMUNES	FINANCEMENT
ADAHP Services		Présence sur le comité technique café des aidants	
ADAPAH		Présence sur le comité technique café des aidants	
ADMR		Présence sur le comité technique café des aidants	
Maison des Ados		Actions communes de prévention, présence dans nos locaux	
SESSAD / ITEP et EDPAMS Belleville/ Bar		Actions communes de prévention, présence dans nos locaux, maison des parents	
Centre culturel Les Tourelles		Partenariats réguliers	
Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois		Actions communes sur l'écocitoyenneté, présence dans nos locaux,	
Maison des sports de Bazeilles		Ardennes Cap familles, activités familiales et « A plus dans le bus ! »	
Lycée Jeanne d'Arc		Semaine du goût, accueil de stagiaires	
Pôle Scolaire de Monthois		Actions de prévention	
Ecoles primaires de Vouziers		Semaine du goût, Mise à disposition d'ordinateurs et d'imprimantes aux familles	

Évaluation de la fonction accueil :

L'accueil est une mission complémentaire aux missions générales. Les centres sociaux organisent une **fonction d'accueil et d'écoute** des **habitants-usagers**, des familles et des groupes informels ou des associations.

Les membres de l'équipe salariée dans sa globalité ont participé à des temps d'échanges sur l'organisation de l'accueil avec pour objectif : être à l'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.

Il est basé sur une écoute attentive et permet d'offrir une information très complète, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

L'accueil est appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe salariée du FJEPCS La Passerelle. L'équipe salariée accueille tout le temps et partout.

Il est organisé de différentes manières :

1. UN ESPACE IDENTIFIÉ AU SEIN DES LOCAUX

Au sein de cet espace, une chargée d'accueil à temps plein assure une permanence physique et téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. En cas d'absence de cette salariée (congrés, maladie...), un roulement est organisé avec l'ensemble de l'équipe salariée. Son rôle est d'accueillir les usagers et les partenaires. Elle est à l'écoute des habitants fréquentant les activités de l'association. Elle est en soutien pour fournir du petit matériel si besoin, des photocopies. Elle renseigne sur les activités nouvelles, diffuse de l'information sur les actualités du centre social, distribue des documents (flyers, invitations...). Elle est attentive aux demandes d'habitants à la recherche d'informations. Dans ce cas elle oriente vers le salarié concerné si la réponse est en interne ou oriente vers le partenaire compétent (MDS, MSAP, associations...).

Il y est aménagé des espaces dédiés : coin café, coin enfants, documentation mise à disposition, affichages, plaquettes, documentation (sur nos activités et celles de nos partenaires).

2. ACCUEILS DE PROXIMITE

Depuis de nombreuses années, le FJEPCS La Passerelle développe des actions de proximité, dans des quartiers de Vouziers, dans des villages du territoire.

Depuis 2018, avec l'action « A plus dans le bus ! », le nombre d'actions de proximité a explosé. En effet en plus de l'augmentation du nombre de temps que nous avons mis en place, nous avons développé de nouveaux partenariats : éducation nationale, Drive fermier, tissu associatif, communes... Cela nous permet de posséder un solide ancrage sur le territoire et ainsi avoir une présence quasiment permanente.

Concernant les actions PLIE et BrSa, des permanences pour des entretiens individuels dans certains villages sont organisés de manière hebdomadaire. Dans certains cas particuliers, nous assurons des visites à domicile

Les activités habituellement s'organisent du lundi au samedi matin. Des activités ont lieu les mercredis et vendredis en soirée. Comme cité plus haut, nous intervenons également certains weekends dans le cadre de nos actions d'animation globale et/ou en lien avec nos partenaires.

Plusieurs points nous ont parus essentiels afin de permettre un accueil de qualité :

- Savoir écouter
Pour ce faire, plusieurs salariés dispose de formation à l'écoute (Educateurs spécialisés, encadrant du LAEP,
- Participation aux formations ACCOLADES sur l'écoute et mise en place de temps d'échanges avec intervenants (Actions découlant de la crise sanitaire)
- Le rendre convivial
- Au-delà du fait de répondre à une sollicitation, le temps d'accueil est un moment qui peut se faire autour d'un café, d'un gouter d'un repas...
- Avoir une posture
- Donner du sens à l'accueil

L'accueil doit être un tremplin sur autre chose, une dynamique d'accompagnement à aller vers. Au travers de nos temps d'accueil nous commençons à divulguer des informations sur le projet social, sa raison d'être ses valeurs. Nous ne nous comportons pas comme des sachants mais établissons des relations de confiance et sollicitons les individus à s'engager en leur permettant de trouver une place et stimulons les envies et inventons.

17 mars 2020 : confinement national

Le FJEPSC La Passerelle, malgré la mise en place d'un confinement national à partir du 17 mars dernier, a été en mesure de poursuivre une partie de ses services en lien d'une part avec la coordination organisée par les services de l'état et les collectivités territoriales (sous-préfecture, ville de Vouziers et 2C2A) et d'autre part avec la fédération départementale des centres sociaux.

1. NOS ACTIVITES SE SONT ADAPTEES A LA SITUATION, ET NOUS AVONS PROPOSE :

- Une veille téléphonique quotidienne auprès des personnes âgées / isolées/ fragiles qui fréquentent nos activités. L'équipe d'animation ont appelé très régulièrement les personnes connues pour recenser les besoins et assurer une forme de lien social.
- Nous avons maintenu nos liens entre la référente prévention santé et notre partenaire la maison des Ados (MDA) et des jeunes en difficulté.
- Des permanences d'accueil ont été organisées tous les après-midis au centre social (le CCAS proposait un accueil les matins), afin de proposer un accès internet lié aux démarches administratives, et la photocopieuse à disposition pour imprimer les attestations, ainsi que les cours pour les parents qui n'auraient pas d'imprimante à domicile, nous avons eu des demandes en ce sens.
- Un salarié était présent en permanence tout le long du confinement
- Nous avons participé à la boutique alimentaire mensuelle organisée par le CCAS
- L'animateur jeunes a maintenu un lien Whatsapp et téléphonique
- Nous avons assuré la poursuite de l'élaboration de notre séjour familles pour le 24 juillet 2020
- L'animatrice numérique a finalisé une page Facebook, des tutoriels pour la mise en place de visio conférences, pour les particuliers et notamment les seniors.
- Nous avons noué des nouveaux partenariats, assurés par le service mobilité avec la livraison de colis alimentaires à la demande des Restos du cœurs et une participation hebdomadaire, lors des distributions de la Croix Rouge.
- La plateforme proposée par le directeur adjoint a permis d'organiser la livraison de drive, et de médicaments.

- Les référents BRSA et PLIE ont poursuivi leurs accompagnements par téléphone. Lorsque des situations délicates se sont présentées, des liens ont été possible avec les assistantes sociales de secteurs de la MDS et des agents de la CAF.

Mai 2020 : déconfinement progressif

A partir de mai, le déconfinement a permis de reprendre progressivement certaines activités en respectant des protocoles sanitaires strictes mais en constante évolution, ce qui a surtout engendré une période très anxiogène pour les équipes.

- Reprise des Accueils Collectifs de Mineurs (centre de loisirs) dès le 27 mai pour 10 enfants.
- Ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents dès le 2 juin.
- Le service de mobilité a été opérationnel à partir du lundi 25 mai (transport d'une personne à la fois).
- « A plus dans le bus ! », a repris en juin son itinérance (en accord avec les mairies des anciens chefs lieu de canton), afin de (re)prendre contact avec quelques habitants.
- Mise en place d'un ACM en août.
- Mise à disposition d'une salle, à la demande des partenaires : CIDFF et MDA.
- Programmation d'un module de formation en lien avec la fédération des centres sociaux sur l'écoute des familles après le confinement et comment le restituer.
- Mise en place d'un protocole pour l'accueil jeunes dès que nous avons été autorisés à le faire.
- Les bénévoles ont été très frileux à reprendre leurs activités. Ce qui était parfaitement compréhensible car la plupart des bénévoles sont en retraite et ont fait part de leur prudence.
- Pendant l'été nous avons organisé des sorties familiales au lac de Bairon car certaines familles, confinées dans des contextes très difficiles, témoignaient d'une certaine souffrance et d'un besoin de reprendre des activités de plein air. Nous nous sommes associés avec la Maison des Sports du conseil départemental afin de proposer des animations très diversifiées.

- Nous avons répondu à l'appel à projets de la CAF FPT COVID afin d'acquérir des ordinateurs et imprimantes pour les familles qui n'en possèdent pas. En effet, un administrateur, enseignant, nous a fait part de la difficulté de parents à accompagner leurs enfants pendant ce confinement du fait du manque de ces moyens matériels.
- En juin, nous avons organisé avec l'ARS une matinée de test COVID. 60 personnes y ont participé.
- En septembre, la quasi-totalité des activités ont pu reprendre.

Novembre 2020 : re-confinement

Le re confinement moins drastique a permis de maintenir certaines activités en les adaptant :

- Maintien des accueils périscolaires les mercredis
- Maintien du LAEP et du CLAS
- Transport à la demande
- Maintien des accompagnements rSa et PLIE

1. ACTION « A VOTRE ECOUTE, COUTE QUE COUTE ! »

- Mise en place d'accueils sur rendez-vous pour les familles qui en expriment le besoin. Soit au centre social, soit dans le cadre de « A plus dans le bus ! » dans les villages
- Mise en place de vidéos live Facebook sur différentes animations (bricolage, cuisine...)
- Maintien du lien avec les jeunes via Instagram

Cette action a permis :

a. Dans le cadre d'"A plus dans le bus !"

Elles ont eu lieu **dans 6 communes** :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| ○ 16 Novembre 2020 à Buzancy | ○ 24 Novembre 2020 à Le Chesne |
| ○ 19 Novembre 2020 à Monthois | ○ 26 Novembre 2020 à Grandpré |
| ○ 23 Novembre 2020 à Savigny/Aisne | ○ 30 Novembre 2020 à Machault |

Céline a reçu lors de ses rencontres entre 3 à 4 personnes par commune soit une **quinzaine de personnes** en tout. Ces personnes viennent principalement pour échanger, rompre l'isolement, chercher du réconfort et demander les kits d'activités proposés. Il a été constaté que certaines familles ont un réel besoin de ces échanges. Notamment une maman sur Buzancy qui a de gros problèmes avec l'éducation de son enfant. Elle est réticente à rencontrer une Assistante Sociale. Il lui a été proposé d'organiser une rencontre avec une éducatrice AED.

b. Dans le cadre des ateliers numériques

Des demandes ont été formulées sur la commune de Le Chesne. Elle a permis de **rencontrer 6 personnes** dont **3-4 personnes non adhérentes** au FJEPCS.

Manon a mis en place un accompagnement pour une dame de 57 ans en recherche d'emploi. Pôle emploi lui mettait la pression car elle n'utilisait pas les moyens numériques pour ses recherches d'emploi ou de formation, et ce, tout simplement parce qu'elle ne savait pas les utiliser. Manon a mis tout en œuvre pour une mise à niveau de l'outil informatique et l'a conseillé pour une prise en charge par le PLIE pour l'aider dans ses démarches de recherche d'emploi ou de formation.

Un projet « Prêt PC – Imprimante » avec une école a également été mis en place pour aider les élèves qui n'ont pas de matériel informatique dans leur foyer afin qu'ils puissent travailler chez eux (**2 personnes** déjà intéressées).

Ces actions permettent aux personnes de s'impliquer, de sortir de l'isolement et de renouer des liens sociaux et permettre de les sortir parfois de situations difficiles.

c. Dans le cadre de l'espace jeunes

Cet espace n'est pas seulement un lieu d'accueil et de loisirs. Mais il permet surtout aux jeunes de se confier auprès de l'éducateur (Jimmy) sur les différents problèmes personnels, familiaux ou scolaires.

Grâce à un réseau d'échange à distance, l'animateur peut écouter à tout moment les jeunes en difficulté qui se livrent plus à travers les réseaux sociaux, (Instagram, WhatsApp), qu'en présentiel. Il a particulièrement aidé une jeune fille malentendante à parler plus facilement de son handicap et de prendre plus confiance en elle. Il a permis de mettre en place un accompagnement psychologique à une autre jeune qui a de gros problèmes de compréhension avec sa famille, sur un sujet tabou (l'homosexualité).

Ces actions permettent un réel échange entre les jeunes et une personne adulte à leur écoute, et s'apercevoir qu'il y a une réelle souffrance chez certains d'entre eux et leur apporter un grand réconfort et une aide psychologique importante.

d. Facebook live

Cinq Facebook live ont été réalisés pendant le confinement pour garder les liens sociaux entre le FJEPCS et les habitants adhérents ou non, les commerçants, etc... Il y a eu de très bons retours sur ces Lives au travers des différents commentaires effectués en direct.

La COVID nous aura permis de nous moderniser grâce à de nouveaux moyens de communications afin de nous adapter au mieux aux différentes demandes des habitants (jeunes et moins jeunes) et nous faire connaître auprès d'un public non connu du FJEPCS.



Jimmy et Céline en live sur Facebook

DIAGNOSTIC PARTAGE

L'Argonne Ardennaise : un territoire à la périphérie de la France périphérique

Un contexte socio-économique très fragile

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE : UN TERRITOIRE ENCLAVE

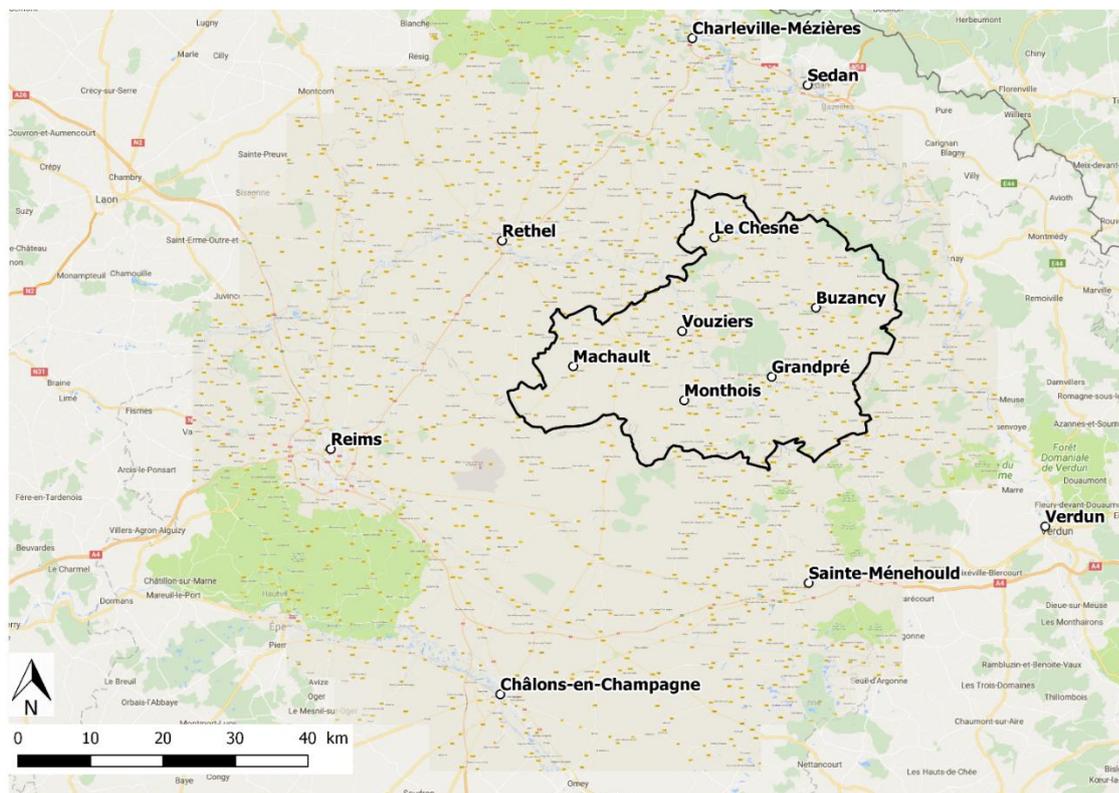
Le département des Ardennes se situe en limite Nord-est de la région Grand-est, et est limitrophe des départements de l'Aisne à l'ouest, de la Marne au Sud, de la Meuse à l'est et de la Belgique au Nord. Le territoire de l'Argonne Ardennaise est à égale distance de Reims et Charleville (à environ une heure de route), proche de la Belgique et du Luxembourg.



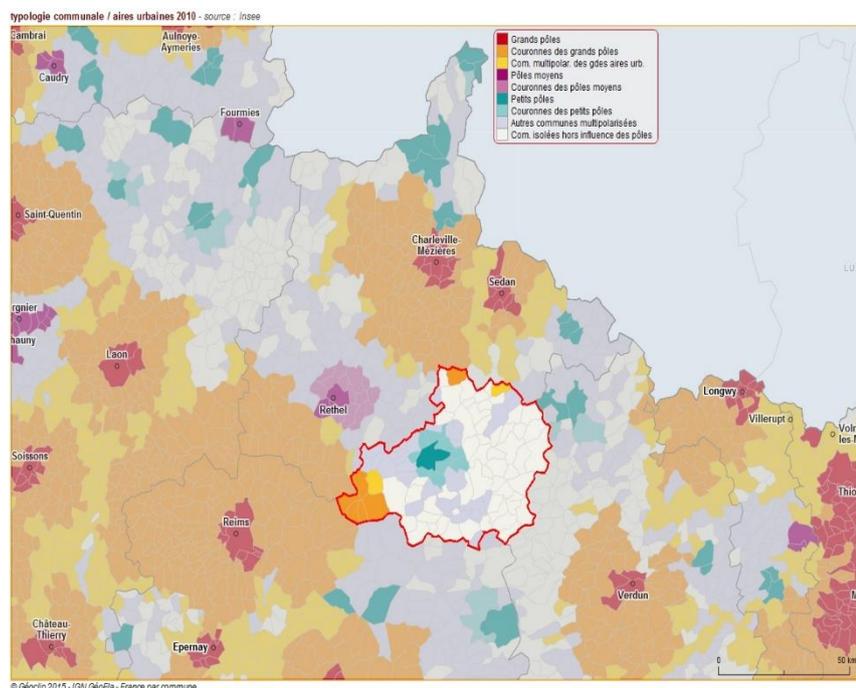
Toutefois, il constitue un territoire particulièrement enclavé, car dépourvu d'infrastructures conséquentes, l'autoroute et la gare (avec un accès TGV) les plus proches se situant entre 15 et 70 km des limites du territoire (plus de trente minutes de Vouziers par la route). Le réseau routier est constitué uniquement de routes départementales et communales. La gare de Vouziers est fermée depuis 1969.

La communauté de communes de l'Argonne Ardennaise se situe dans le sud-est du département des Ardennes, et est limitrophe des départements de la Marne et de la Meuse. Elle se compose de 95 communes au premier janvier 2017, depuis les dernières fusions de communes, sur un territoire couvrant un quart du département. La densité moyenne est de 14,8 habitants par km², soit l'équivalent du département de la Lozère, le moins dense de France métropolitaine.

90% des communes sont de très petite taille et disposent de moins de cinq équipements contre 60% dans les secteurs très ruraux à l'échelle nationale. La sous-préfecture, Vouziers constitue la polarité centrale, avec 4019 habitants en 2013, pour une population totale de 17682 habitants sur la 2C2A. Les cinq anciens chefs-lieux de canton constituent les autres polarités secondaires du territoire, dont Le Chesne (934 habitants), les quatre derniers (Machault, Buzancy, Grandpré, Monthois) se situant de 350 à 500 habitants environ.



Le territoire est composé principalement de terres agricoles et de forêts et d'espaces naturels (67% du territoire contre 59% à l'échelle départementale). Situé hors des zones d'influence des métropoles avoisinantes, il constitue un secteur rural particulièrement isolé, même au sein du département déjà particulièrement éloigné des grands pôles d'attractivité régionaux.



2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES : UN TERRITOIRE VIEILLISSANT

La 2C2A compte 17312 habitants. Le déclin démographique sur la période de 2012 à 2017 (-0,6%) est équivalent à celui du département (-0,7%), pour une moyenne nationale à +0,4%. Ce phénomène est plus accentué sur les deux principaux bourgs, à Vouziers (-0,7%) et Le Chesne (-1.2%). Seul le secteur de Machault, au sud du territoire, garde des taux positifs, de par sa proximité avec l'agglomération Rémoise. Ces données, complétées par un indice de vieillissement de la population de 130% contre 99% en région et 95% dans le département, indiquent une structure démographique particulièrement vieillissante.

En croisant dans le tableau ci-dessous les données par grande tranche d'âge de 2008 à 2017 sur la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, on y voit assez significativement la baisse de la part de toutes les catégories de 0 à 59 ans, avec une inflexion encore plus marquée chez les 30/44 ans, ainsi que la nette augmentation chez les 60 ans et plus. Les 15/29 ans sont particulièrement sous représentés (14,1% en 2017), indiquant un départ de cette catégorie de population du territoire, à mettre très probablement en lien avec les lieux d'études supérieures.

Toutefois, la baisse sur la période 2008/ 2017 des proportions de 30/44 ans et 45/59 semble indiquer que ces jeunes reviennent de moins en moins sur le territoire à l'issue de cette période. La part des 60 ans et plus est quant à elle en constante évolution, représentant désormais un tiers de la population totale.

	2008	%	2013	%	2015	%	2017	%
Ensemble	18067	100	17682	100	17486	100	17312	100
0 à 14 ans	3213	17,8	3108	17,6	2996	17,1	2928	16,9
15 à 29 ans	2611	14,5	2497	14,1	2491	14,2	2443	14,1
30 à 44 ans	3418	18,9	3087	17,5	2910	16,6	2774	16,0
45 à 59 ans	3834	21,2	3687	20,9	3635	20,8	3576	20,7
60 à 74 ans	2908	16,1	3142	17,8	3244	18,6	3379	19,5
75 ans ou plus	2082	11,5	2161	12,2	2211	12,7	2211	12,8

Une étude produite en 2012 sur les nouveaux habitants des communes de la région Champagne-Ardenne, avec un focus sur les habitants de l'Argonne Ardennaise, indique que 25% de la population 2011 de l'Argonne Ardennaise est une population installée depuis moins de cinq ans. Les nouveaux arrivants sont qualifiés de plus jeunes, plus urbains et plus diplômés. Les principales motivations sont l'habitat et l'accession à la propriété, l'emploi et le cadre de vie. Le faible prix du foncier, mais aussi les difficultés à pourvoir les emplois locaux faute de personnel diplômé expliquent pour partie ces données. Une autre hypothèse est que ces personnes ne travaillent pas forcément sur le territoire, et l'on peut alors les qualifier de « pendulaires » (ils travaillent à l'extérieur du territoire, mais y vivent).

Au niveau du logement, la communauté de communes se distingue par un taux relativement élevé de la part des résidences secondaires (9,1%, pour 3,4% dans les Ardennes), s'expliquant pour partie par le coût peu élevé du foncier, et la proximité de la Belgique, Allemagne et surtout Hollande qui fournissent un contingent non négligeable de résidents secondaires sur le territoire. Le faible coût du foncier s'explique quant à lui par la part importante des logements vacants, soit 12.6% sur la 2C2A contre 8.2% au national. Pour les mêmes raisons, la part des ménages propriétaires de leurs logements est très importante sur le territoire (71,9%, pour 60.3% dans le département et 57,5% en France métropolitaine). Toutefois, dans la ville de Vouziers, ce chiffre tombe à 51.9% de la population.

Sur le plan démographique, les données principales à retenir montrent un territoire à la démographie vieillissante, mais qui attire toutefois de nouveaux arrivants pouvant accéder plus facilement à la propriété.

3. DES DISPARITES TERRITORIALES, MAIS UN TERRITOIRE FRAGILE

Sur les données économiques, la part des ménages fiscaux imposés en 2017 est de 41.2%, pour un taux de 42.3 sur les Ardennes, ce qui est assez faible en comparaison avec l'échelle régionale (49.8%). De même, le taux de pauvreté est lui aussi important à 18.1% (contre 16,8 en 2015, ce qui semble indiquer une aggravation de la situation), pour 14,5% au national, mais 18.9% au départemental, avec toutefois un pic important à 21% sur la ville de Vouziers.

Le revenu médian est faible (18810€), avec des disparités entre les principales communes du sud du territoire (près de 20000€), et les communes du Nord (aux alentours de 17750€), qui s'expliquent également pour partie par la proximité du pôle d'attraction que constitue Reims. La moyenne régionale se situe à 21030€, et les Ardennes sont légèrement au-dessus de l'Argonne avec 19040€.

L'agriculture constitue sans surprise une part importante des établissements actifs avec 32,6% en 2017, pour 38,6% pour le commerce, les transports et les services divers, 13,4% à l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, 8,6% à la construction, et 6,8% à l'industrie.)

Le taux de chômage est relativement faible en 2017 sur la 2C2A (13.2%), comparé au 16.9% sur le département et 13.9 au niveau national, avec toutefois un important pic sur la ville de Vouziers (17,5%). Ce taux est stable sur la période 2012 à 2017 (-0.1%), comparés au département (-1%). Là encore, des disparités importantes apparaissent selon les secteurs (+0.8% à Vouziers, - 3.8% à Buzancy, +0.6 à Machault).

4. SCOLARITE ET FORMATION : UN TERRITOIRE SOUS-DIPLOME

Concernant la scolarisation et les diplômes des habitants du territoire, les données INSEE de 2015 sont là aussi assez inquiétantes puisque, si les chiffres sont logiquement assez similaires aux moyennes françaises jusqu'à 17 ans, ce taux chute à 29.6% pour les 18/24 ans, contre 51,8% au niveau national. Sur le niveau de diplôme, les différences sont là aussi très marquées avec 43,4% de la population Argonnaise disposant au plus d'un Brevet des collèges ou DNB, contre 32,7% en France, 27,1% contre 23,9% d'un CAP/ BEP, 15,6% contre 16,6% d'un Baccaauréat et surtout 14% contre 26,8% au niveau national d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Cette donnée est probablement à mettre en lien avec l'offre de formation sur le territoire, limitée à un lycée général et un lycée privé offrant une formation en CAP (ECMS, employé de commerce) et deux formations en bac professionnel (ARCU et ASSP, accueil-vente et services à la personne).

Les autres offres de formation sur le territoire se concentrent essentiellement sur des compétences clés (remise à niveau, remobilisation, recherche d'emploi, dynamique de projet professionnel). Concernant les collèges, deux des quatre établissements que comptait la communauté de communes (Buzancy et Le Chesne) ont fermé leurs portes en 2014 et 2015. Il ne reste donc à ce jour que les collèges de Grandpré, et deux autres à Vouziers dont un privé (Saint-Louis).

L'accès aux autres filières professionnelles est à minima à Reims (32km de Vouziers, mais près d'une heure des limites du territoire), où se trouve un CFA agricole et hippique, et un CFPPA doté d'un pôle agricole, d'un pôle services à la personne, mais aussi informatique, commerce et gestion, développement de compétences et insertion. Un CFA des métiers du BTP se situe à Poix-Terron (36 km), puis les autres à Charleville Mézières ou Sedan. Sur les filières post-bac, la préfecture possède des filières gestion et commerce, et une IUT. L'ensemble de l'offre universitaire à l'échelle de l'ancienne région est ensuite essentiellement basé à Reims et Troyes.

Une offre de services à la population en demi-teinte

1. ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS, UNE LENTE EROSION

Comme bon nombre de secteurs ruraux, la 2C2A a vu disparaître un certain nombre de ses administrations ces dernières années. Le Tribunal d'instance a été supprimé en 2009, il faut désormais se rendre à Sedan pour cette juridiction de proximité.

La permanence de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) a été remplacée par une journée de permanence hebdomadaire. Elles ont elles aussi été supprimées en 2016. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie CPAM avait elle aussi une présence hebdomadaire dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vouziers, cette permanence est annoncée supprimée en fin d'année 2017. La MSA a également fermé sa permanence de Vouziers début 2020.

Pôle emploi n'a plus d'agence physique à Vouziers depuis 2010. Des rendez-vous de suivis individuels ne sont plus assurés à Vouziers. La Mission Locale Sud-Ardenne est implantée à Vouziers et assure des permanences mensuelles dans tous les bourgs-centres.

Ces services (CAF, CPAM) et l'ensemble des démarches dématérialisées sont cependant possibles auprès de la Maison des Services au Public (MSAP), portée par la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, à Vouziers. Ce service à la population, permet d'accéder à l'ensemble des formulaires et d'être accompagné dans les démarches administratives, ainsi que de prendre rendez-

vous avec un technicien si nécessaire. La MSAP est mobile sur rendez-vous dans les communes du territoire (2 ETP sur cette mission dont l'un dédié à l'itinérance). L'opératrice est à même de donner des informations de premier niveau et d'intervenir sur un certain nombre de dossiers et de démarches inter-administrations. Toutefois, Cette MSAP ne bénéficie à ce jour que d'un seul poste en Equivalent Temps Plein (ETP) pour répondre à l'ensemble des demandes du territoire.

Il reste une trésorerie à Grandpré et Vouziers, celle de Le Chesne et de Buzancy viennent de fusionner avec celle d'Attigny, sur la communauté de communes voisine, et ont donc été supprimées en 2017. La trésorerie de Grandpré sera supprimée en 2021.

La sous-préfecture est encore présente, mais des annonces régulières laissent planer le doute sur son avenir. Des services à la population (permis de conduire, cartes grises), ont été délocalisés à Charleville-Mézières en 2015, et il n'est plus possible de les effectuer sur place. De la même manière, depuis mars 2017, il n'est plus possible de faire sa demande de Carte Nationale d'Identité et/ou passeport qu'à la mairie de Vouziers, et non plus dans l'ensemble des mairies du territoire comme auparavant.

Concernant la sécurité des habitants, un centre de secours récent est implanté à Vouziers, complété par un centre de secours par bourg-centre, dont un flambant neuf à Monthois inauguré début 2017. Un escadron de gendarmerie mobile est basé à Vouziers, et la brigade de gendarmerie conventionnelle est localisée dans chaque ancien chef-lieu de canton.

2. UNE OFFRE DE SANTE INSUFFISANTE

Vouziers possède un hôpital, dont le service d'urgence reste maintenu. L'offre en médecine y est assez complète, mais les possibilités d'examens sont assez limitées, et il faut se rendre à Rethel, voir Reims, pour les scanners et IRM. Des médecins spécialistes se déplacent hebdomadairement pour des suivis sur place, une demi-journée par semaine par spécialité (anesthésie, chirurgie viscérale, gastro-entérologie, oto-rhino-laryngologiste, phlébologie, pneumologie, traumatologie, urologie, sage-femme, radiologie, gynécologie). Des consultations sont aussi possibles en alcoologie, et un centre de planification et d'éducation familiale est également présent. Un Service de Soins Infirmiers à Domicile et d'Hospitalisation à Domicile viennent compléter ce dispositif.

Pour les médecins généralistes, la couverture est globalement satisfaisante, voire supérieure à la moyenne régionale, mais près de 60% des médecins ont 55 ans ou plus, ce qui semble inquiétant pour les années à venir. La situation concernant les dentistes est encore plus préoccupante avec une moyenne nettement inférieure à la moyenne nationale, une présence uniquement à Vouziers et Grandpré, et 55% des praticiens de plus de 55 ans. Le constat est également inquiétant dans les

professions paramédicales et notamment les kinésithérapeutes (0,0039 praticien par habitant, contre 0,06 en région).

Les personnes interrogées lors de l'établissement du diagnostic local de santé considèrent d'ailleurs à 66% que l'offre de santé est insuffisante sur le territoire, et le manque de spécialistes est cité par 63% d'entre eux. L'éloignement est la principale difficulté rencontrée, à 70%, et seuls 15% des répondants affirment ne pas rencontrer de difficulté pour l'accès aux soins. Autre statistique particulièrement inquiétante, 45% des participants affirment avoir rencontré des difficultés d'accès aux soins en 2016, et 29% ont dû renoncer à des soins en 2016. 41% attribuent au coût ou à des problèmes financiers ces difficultés d'accès aux soins, et 27% à un problème de transport. Le rapport indique également que « la question de la prise en charge des transports, pour aller consulter des spécialistes à Reims (par exemple), est citée par un nombre conséquent de répondants », soit 10% des réponses totales.

Sur l'offre à destination des personnes en situation de handicap, le territoire est notamment pourvu de l'Etablissement Départemental Public d'Accompagnement Médico-Social (EDPAMS) Jacques Sourdille, à Belleville et Chatillon/ Bar, proposant une offre complète et adaptée à tous les âges (IME, IMPRO, plusieurs ESAT avec des supports variés, SAMSAH, ITEP...), avec ou sans hébergement. Seuls les secteurs du handicap physique et du polyhandicap ne proposent pas d'offre d'hébergement.

Pour la psychiatrie, Vouziers abrite également un hôpital de jour, le Centre Médico Psychologique (CMP) « Héliotrope », proposant des activités et ateliers thérapeutiques quotidiens, avec la présence d'une équipe pluridisciplinaire (Médecin psychiatre, infirmiers psychiatriques, éducateur), avec une offre relativement adaptée même si les places sont limitées.

Sur l'offre en lien avec les personnes âgées, même si Vouziers possède un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes privé (EHPAD Orpéa « La Demoiselle »), offrant 84 places, dont 28 en unité spécifique Alzheimer. L'EHPAD public « Les tilleuls » propose quant à lui 184 lits. Le taux d'équipement (nombre de places pour 1000 pers de 75 ans ou plus) est ainsi de 125 sur la 2C2A. A titre de comparaison ce taux est de 94 pour le département des Ardennes (et la moyenne nationale est de 100). Néanmoins, leur coût important freine l'accès des seniors, qui restent parfois au domicile par défaut. Les services d'aide à Domicile couvrent cependant l'ensemble du territoire, notamment l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et l'ADAPAH (Association Départementale d'Aide aux Personnes Agées Handicapées).

3. FOCUS SENIORS

En 2016, La Conférence des financeurs des Ardennes a effectué un diagnostic départemental en matière de prévention et de perte de l'autonomie. 1084 seniors ardennais âgés de 60 ans et plus ont été questionnés. Cette enquête permet de mettre en lumière des besoins en termes de prévention, dans l'objectif de préparer la perte d'autonomie. Selon les seniors interrogés, pour continuer à vivre en bonne santé, les thèmes suivants devraient être pris en compte : l'accès aux soins, l'habitat et le cadre de vie, la vie sociale et l'isolement, la mémoire, l'alimentation...

Nous nous basons également sur deux diagnostics effectués par la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, l'un en 2015, lors de la mise en place du projet Leader, l'autre en 2017 concernant le diagnostic local de santé. Tous deux sont disponibles en ligne sur le site de la communauté de communes.

Le premier indiquait notamment un indice de vieillissement de la population de 130% nous l'avons vu précédemment. Le secteur de Grandpré se maintient mais avec une érosion relativement importante du chef-lieu, avec au global -2% entre 2006 et 2011 et un indice de vieillissement de 153%. Les secteurs de Buzancy et Vouziers régressent, avec un affaiblissement inquiétant de la ville-centre et de ses communes périphériques (respectivement -1,3% et -3,2% sur ces secteurs entre 2006 et 2011 et des indices de vieillissement de 135% et 155%).

Le rapport CADDEP établissant un diagnostic local de santé a été effectué par le biais d'une enquête auprès de 927 personnes, dont 46% de 65 ans et plus. 60,6% des 65 ans et plus interrogés considèrent l'offre de santé insuffisante sur le territoire. 70% d'entre eux citent l'éloignement comme principale difficulté d'accès aux soins. Près de 42% ont rencontré en 2016 des difficultés pour se faire soigner ou soigner un de ses proches. Plus inquiétant encore, 23% des plus de 65 ans ont dû renoncer à des soins médicaux dont ils avaient besoin. Sur l'ensemble des personnes interrogées, 41% citent le coût et les problèmes financiers comme principale difficulté d'accès aux soins, et 27% les transports.

Dans le « focus senior » de ce rapport, il est indiqué que « les foyers ayant un capital économique et social important, sans difficultés de déplacement, ne semblent pas rencontrer de problèmes majeurs sur le territoire, du moins dans l'accès « aux soins primaires » (médecine généraliste, soins infirmiers et pharmacies).

Leur capacité de déplacement permettant, dans une moindre mesure, d'accéder également aux spécialistes sur d'autres communes (Revel, Charleville-Mézières, Reims, etc.). Les difficultés se concentrent au niveau des foyers les moins favorisés. Les taux de pauvreté des seniors sont plus faibles

que la moyenne de l'ensemble de la population. Néanmoins 12% des plus de 75 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2013.

Ces populations, plus fragilisées, sont quant à elles confrontées à de nombreuses difficultés. Les difficultés socioéconomiques participent alors à la dégradation du niveau de santé de ces populations âgées, parfois en situation de dépendance. Bien que le territoire semble être un territoire riche au niveau des solidarités institutionnelles et familiales, ces dernières ne permettent pas toujours de compenser les difficultés liées à la mobilité, à l'isolement, etc. Ces solidarités « domestiques », dont les seniors sont les principaux acteurs, permettent dans une certaine mesure d'accompagner les personnes âgées les plus vulnérables, compensant ainsi les difficultés des organismes et dispositifs concernant la prise en charge de ces seniors en situation complexe.

Le ratio aidants/aidés (rapport entre le nombre de personnes de 55 à 64 ans et le nombre de personnes de 85 ans ou plus) est de 4 pour la Communauté de communes, et il a diminué par rapport à 2008. Le ratio de la 2C2A est plus faible qu'au niveau départemental et régional, et tend à diminuer plus rapidement. Ces deux populations permettent d'évaluer le nombre d'aidants potentiels (les 55-64ans) -par rapport au nombre d'aidés potentiels (les 85 ans ou plus). Les solidarités familiales et/ou de voisinage risquent, si ces tendances se poursuivent, de ne plus suffire. Cette diminution du rapport entre aidants et aidés potentiels entraînera alors une augmentation de la demande vers les institutions.

Sur la question de la mobilité, elle est identifiée par les personnes rencontrées comme un des principaux freins dans l'accès aux soins sur ce territoire rural et vaste. Pour pouvoir continuer à vivre seules, les personnes âgées doivent soit avoir un état de santé le permettant, soit jouir de l'aide de leurs proches (encore une fois, qu'il s'agisse de la famille, d'amis ou de voisins).

En termes d'offre de santé, le recours aux visites à domicile est mis en avant comme une obligation pour les professionnels. Les médecins généralistes se déplacent très fréquemment aux domiciles de leurs patients, une pratique clef dans pour la population de ce secteur, puisqu'elles permettent la prise en charge et le suivi de patients qui ne peuvent pas toujours se déplacer pour des consultations. De manière générale les acteurs de la santé n'ont dans le Vouzinois pas d'autres choix que d'être extrêmement mobiles. Mais ce type de pratique a un coût en termes de temps, de logistique.

Sur les préconisations, le rapport indique que « l'ensemble des acteurs locaux doit se saisir de la question de la mobilité des seniors, il semble intéressant de conduire une réflexion sur la question des « plateformes mobilité ».

Partant de ces mêmes constats, les enjeux liés au maintien des seniors au domicile ont été retenus dans le cadre du contrat local de santé. Le développement de nos actions itinérantes a été basé sur les mêmes diagnostics, et sont également conformes à la stratégie de mobilité inversée définie conjointement avec la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise (voir ci-dessous).

Le réseau de visiteurs à domicile est une action qui est née de la réflexion au sein du groupe d'aidants familiaux du FJEPCS La Passerelle, est a été construit en partenariat avec les associations d'aide à domicile locales, la Msa et le conseil départemental des Ardennes.

4. FOCUS ENFANCE JEUNESSE

Le FJEPCS est notamment à l'origine de la création du Relais d'Assistantes Maternelles, en partenariat avec la 2C2A, proposant des animations sur l'ensemble du territoire aux 140 assistantes maternelles agréées. Un Lieu d'Accueil Enfant-Parent a également été créé par le centre social. Cette offre à destination de la petite enfance est complétée par le multi-accueil « Le petit Prince » toujours à Vouziers, porté par l'association Croix-Rouge, pouvant accueillir jusqu'à 18 enfants.

Ces actions, combinées aux accueils des mercredis, samedis et vacances scolaires à destination de l'enfance et de la jeunesse locale permet d'avoir une offre périscolaire relativement complète. L'association Famille Rurale est également très active dans ce domaine dans des communes plus éloignées des centres bourgs.

5. UNE VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE RICHE MAIS FRAGILE

La vie associative du territoire est relativement riche et basée sur une myriade d'associations de bénévoles qu'il serait difficile de détailler ici. Cependant, quelques associations phares se détachent, le plus souvent structurées autour d'une équipe salariée. L'une des plus emblématique est l'association « Les Tourelles » regroupant en un même lieu deux salles de cinéma, pouvant également être utilisées comme salle de concert, spectacle et théâtre, mais aussi une bibliothèque, une salle d'exposition ainsi que l'harmonie municipale. Basée à Vouziers, elle organise cependant chaque année « l'Argonne Tour », délocalisant des concerts et spectacles dans différentes communes du territoire au mois de juillet.

Le FJEPCS La Passerelle a également un rôle moteur sur le territoire, en accompagnant les initiatives des habitants, portant ou aidant à la structuration des projets, proposant des services à la population dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, la jeunesse, les familles, les personnes âgées, les aidants familiaux, les personnes en insertion sociale et professionnelle. L'association travaille actuellement au développement d'un chantier d'insertion dans le domaine de la mobilité et des métiers des services à la personne.

Les associations sportives sont également bien représentées sur le territoire avec un bon maillage des différents sports praticables. Vouziers reste assez centrale quant aux équipements, avec notamment une piscine communautaire inaugurée il y a quelques mois, et des équipements sportifs adaptés, mais l'ensemble des centres bourgs possèdent également les équipements habituels.

Le Chesne se démarque par la présence de la base nautique du Lac de Bairon, où se trouve également une salle polyvalente/ gymnase du Conseil Départemental des Ardennes, offrant un équipement performant et adapté à des compétitions en salle.

On notera également des associations et des équipements en lien avec la Nature, dont le Parc Argonne Découverte, à Olizy-Primat, géré par la 2C2A, proposant des activités de découverte d'animaux sauvages (loups, rapaces, rats laveurs), et des activités de loisirs. Quelques kilomètres après se situe le village de Boulton-aux-Bois, constituant un important pôle nature, regroupant notamment le Conservatoire du Patrimoine, la Fédération Nationale des Clubs « Connaître et Protéger la Nature » (FCPN), un Centre universitaire d'Etude, de Recherche et de Formation en Ecoéthologie (CERFE), la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois, association d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, ainsi que le siège de la revue naturaliste internationale « La Hulotte » (le magazine le plus lu dans les terriers), mais aussi de l'artisanat d'art (vannerie, ferronnerie) et une association culturelle très active (sentiers artistiques, concerts de musiques classiques, festivals...).

Une implantation et une animation associative importante, donc, mais qui souffre, à l'image de la population, d'un vieillissement et d'un essoufflement des bénévoles qui les animent, ainsi que d'une conjoncture très peu favorable à leur développement. La baisse des financements publics, conjugués à la baisse drastique des emplois aidés depuis septembre 2017, dont les associations locales bénéficiaient, n'ont fait qu'accroître ces difficultés.

La mobilité en Argonne Ardennaise

1. ACCESSIBILITE LIMITEE DE L'ARGONNE ARDENNAISE

Pour rappel, le territoire est à mi-chemin de Reims et Charleville-Mézières (à environ une heure de route), proche de la Belgique et du Luxembourg. Toutefois, il constitue un territoire particulièrement enclavé, car dépourvu d'infrastructures conséquentes, l'autoroute et la gare (avec un accès TGV) les plus proches se situant entre 15 et 70 km des limites du territoire (plus de trente minutes de Vouziers par la route). Le réseau routier est constitué uniquement de routes départementales et communales. L'ensemble de ce réseau ne comporte aucune double voie ou route avec séparation est désormais limité à 80km/h depuis juillet 2018, ce qui renforce de fait l'éloignement temporel des grands centres urbains.

2. DES TRANSPORTS EN COMMUN INADAPTES

Nous l'avons abordé plus haut, la gare de Vouziers ayant fermé ses portes en 1969, la 2C2A n'a plus aucune offre ferroviaire depuis cette date. Il reste toutefois la possibilité, pendant la période estivale, d'utiliser un autorail Picasso (les fameuses « Michelinnes), tous les week-ends de juin à septembre, pour une balade d'Amagne à Challerange, sur une voie unique. Cette offre touristique est complétée par quelques voyages organisés plus épisodiquement vers la Côte d'Opale ou la braderie de Lille. Il est cependant difficile de parler de véritable service de transport en commun ferroviaire, il s'agit plutôt d'une offre touristique ponctuelle.

Pour le réseau de bus, il est constitué d'une flotte de bus scolaires mais qui sont ouverts aux usagers commerciaux dans la limite des places disponibles. Il couvre l'ensemble des communes du territoire et rejoint les pôles scolaires et écoles communales, ainsi que le collège et lycée de Vouziers. Il ne fonctionne évidemment pas en période de vacances, ce qui complique par exemple l'usage quotidien d'une personne en formation ou en emploi. Pour les scolaires fréquentant les établissements de Sedan ou Charleville, deux lignes persistent les lundis matin et vendredis soir, permettant de rejoindre ou de revenir de la gare de Poix-Terron, pour les élèves des secteurs de Vouziers et Le Chesne.

Pour l'ensemble de ces lignes de transport, le coût du trajet aller est de 2€ au tarif plein, 1€ au tarif réduit (moins de 25 ans et plus de 65 ans) avec un abonnement hebdomadaire possible (10 et 5€), et le transport est gratuit pour les moins de 4 ans. Pour les transports scolaires, une prise en charge partielle est possible sous conditions de ressources.

La carte de transport scolaire coûte 80€ pour l'année scolaire pour les élèves de maternelle à collège et 125 € pour les élèves scolarisés en lycée. Une famille ayant une fratrie de plus de 2 enfants se verra octroyer la gratuité des transports à partir du 3ème enfant après achat de 2 titres de transport. Le calcul du coût global sera établi par ordre d'inscription. Elle n'est pas accordée aux personnes ayant le statut d'étudiant ou d'apprenti.

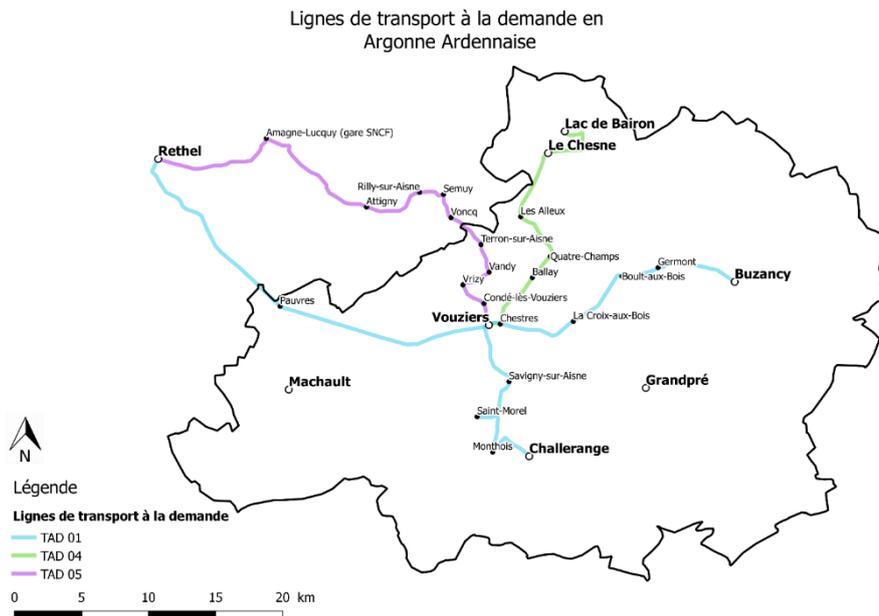
L'offre grand public se limite désormais à deux lignes de Transport à la Demande, mobilisables sur réservation préalable (la veille au minima, le vendredi pour le lundi), mais bien loin de couvrir l'ensemble du territoire. Une première ligne relie Buzancy et Challerange à Vouziers, puis à Rethel, lieu où se trouve la gare SNCF la plus proche. Un départ peut avoir lieu chaque matin à 06H15 (Buzancy et Challerange), à 06H50 de Vouziers, pour une arrivée à la gare de Rethel à 07H35, pour les correspondances de train à destination de Charleville, Reims, Paris... Le retour s'effectue à 18H25 de la gare de Rethel, avec une arrivée à 19H10, et aux alentours de 19H40 à Buzancy et Challerange, soit une amplitude de près de 12H30 pour un trajet aller/retour depuis ces destinations.

Une seconde ligne a essentiellement une vocation commerciale, puisqu'elle permet aux habitants d'Attigny située sur la communauté de communes des crêtes pré-ardennaises voisine, mais sur le bassin d'attraction de Vouziers, à une quinzaine de kilomètres soit de se rendre à Rethel (gare et centre commercial) le matin à 08H30, avec un retour à 11H05, soit de venir à Vouziers, jusqu'au centre commercial, l'après-midi à 13H15, avec un retour à 15H35 vers Attigny. Ces deux lignes sont ouvertes du lundi au vendredi, sauf jours fériés et ne fonctionnent pas le week-end.

Une dernière ligne de transport à la demande, plus anecdotique, est ouverte pendant la période estivale et relie Vouziers à Le Chesne et surtout au lac de Bairon voisin, les jours de semaine et le samedi (départ le matin ou en début d'après-midi, retour fin de journée), mais permet aussi aux habitants de Le Chesne et des quelques villages situés sur le parcours d'accéder au centre commercial de Vouziers (départ le matin ou en début d'après-midi, retour en fin de matinée ou fin d'après-midi).

Au total, seuls 20 communes sont desservies par des arrêts de ces lignes de transport, ce chiffre tombe même à 15 communes, sur 95, si l'on exclue la ligne estivale Vouziers / Le Chesne.

La région Grand-Est, qui par l'effet de la Loi Notré est désormais Autorité Organisatrice des Mobilités, a depuis janvier 2017 en charge le transport collectif des personnes. A ce titre, elle a racheté la RDTA en janvier 2018.



3. UN BON MAILLAGE DU TERRITOIRE PAR LES SOCIÉTÉS DE TRANSPORTS COMMERCIALES

Il existe plusieurs sociétés commerciales de taxi, VSL et ambulances sur le territoire. Trois d'entre elles sont basées à Vouziers (Chalon-Martel, Argonne taxi Biel et Bardiaux) ; une autre à Chevières (Sohier) ; une à Le Chesne (Taxi du Lac Féron-Lescouët), une autre à Grandpré (Taxi d'Autremont), la dernière à Machault (Dumouchel). Si toutes ont une activité de taxi, quatre ont également une activité complémentaire de VSL (D'Autremont, Chalon-Martel, Argonne-Taxi Biel et Sohier), dont seules les trois dernières ont également des ambulances conventionnées. Ces transports sont toutefois réservés à des personnes ayant l'accord de la CPAM pour une prise en charge totale, dans le cas d'un transport médical en lien avec une ALD, ou à 65%, selon l'état de santé.

4. UNE PREGNANCE DES TRANSPORTS INDIVIDUELS

Nous avons vu ci-dessus les solutions de transport en commun limitées proposées sur le territoire. Au vu de cette problématique, les données fournies par l'INSEE confirment par comparaison cette difficulté territoriale. En effet, en étudiant la part de l'équipement automobile des ménages, nous constatons qu'elle est bien supérieure sur la 2C2A que sur tous les autres territoires de comparaison. Cette différence est cependant nettement moins marquée sur le pourcentage de ménages ne possédant qu'un véhicule, mais nettement supérieur pour les ménages possédant deux véhicules ou plus. Cela est significatif de la nécessité pour un ménage de posséder au moins un véhicule, et probablement de l'intérêt d'en posséder deux dans le cas d'un couple ou d'une famille.

Cela indique également que 13,6% des actifs de 15 ans et plus ne possèdent pas de véhicule.

	2C2A	ARDENNES	RÉGION GRAND-EST	FRANCE MÉTROPOLITAINE
AU MOINS UNE VOITURE	86,40%	81,80%	83,30%	80,80%
1 VOITURE	47,90%	46,40%	46,20%	46,70%
2 VOITURES OU PLUS	38,50%	35,40%	37,20%	34,20%

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Le tableau suivant propose de comparer la part des moyens transports utilisés pour se rendre au travail, et là encore apparaissent des différences particulièrement significatives. Ce sont près de 23% des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui se rendent au travail sans moyen de transport ou à pied. Notons que la majorité des actifs occupés en 2013 travaillent en dehors de leur lieu de résidence (57,6%), et que 15,2 travaillent en dehors du département de résidence.

	2C2A	Ardennes	Région Grand-Est	France Métropolitaine
PAS DE TRANSPORT	10,90%	5,40%	4,20%	4,40%
MARCHE À PIED	12,00%	8,80%	7,00%	6,70%
DEUX ROUES	2,20%	2,10%	3,40%	3,90%
VOITURE, CAMION, FOURGONNETTE	74,20%	80,70%	77,30%	69,90%
TRANSPORTS EN COMMUN	0,70%	3,00%	8,10%	15,10%

5. LE PROJET « MOBIL'ARGONNE »

Porté par la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, le projet Mobil'Argonne a été monté conjointement avec le FJEPCS La Passerelle et a reçu le soutien pour trois ans de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet de France Mobilité. La stratégie définie vise à améliorer la mobilité en Argonne Ardennaise en s'appuyant sur 3 axes :

- La mobilité solidaire

Plusieurs actions sont intégrées dans cet axe, dont le développement du Transport à la demande du FJEPCS, et le déploiement d'un réseau d'auto-stop organisé permettant le covoiturage du quotidien entre voisins : Rézo Pouce. Portée par la collectivité, ce dispositif est déployé et animé par le FJEPCS.

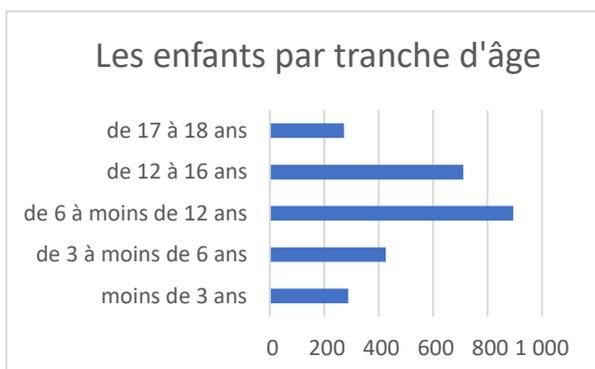
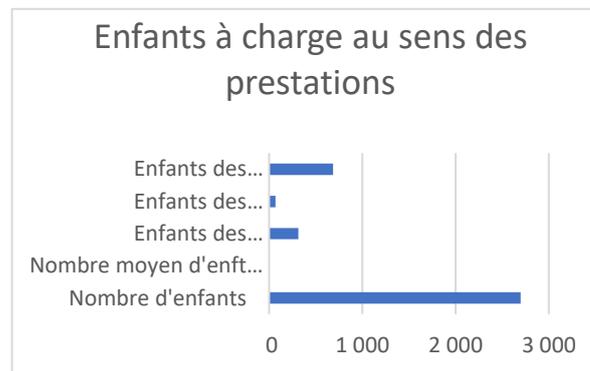
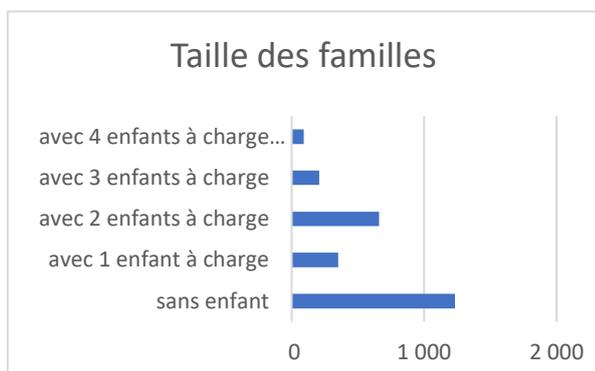
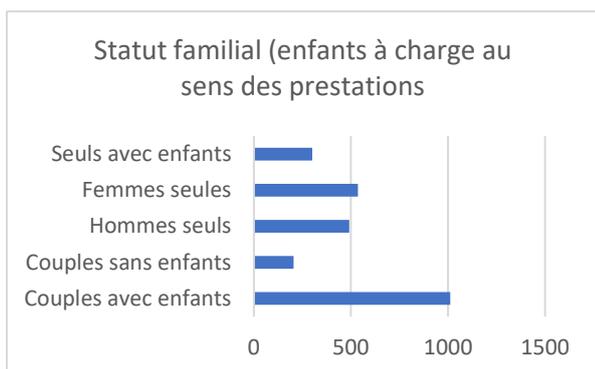
- La mobilité inversée

Cet axe vise à redéployer des services aux habitants sur le territoire pour éviter les déplacements. La MSAP itinérante (voir par ailleurs) de la communauté de communes, et les actions « A plus dans le bus ! » et le « Café Numérique Itinérant » du FJEPCS œuvrent en ce sens. Une étude sur l'implantation de commerces itinérants (Argonne Ardennaise), et le développement d'un service de livraisons à domicile de produits alimentaires (FJEPCS) sont également en développement.

- L'accompagnement aux changements de comportements

Cet axe vise à faire évoluer durablement les pratiques de mobilité des habitants. La promotion du dispositif Rézo Pouce, tout comme l'implantation d'un réseau de bornes électriques sont prévues ou en cours. L'implantation d'espaces de télétravail, pour donner suite à une étude portée par la collectivité, et le développement d'un atelier de récupération, remise en état, vente et location de vélos par le FJEPCS afin de promouvoir les mobilités actives et douces sont en projet.

STATISTIQUES CAF



ARGONNE
ARDENNAISE *DEPARTEMENT*

Les quartiles du revenu brut mensuel déclaré pour 2018 :

Moyenne	1 758 €	1 654 €
Médiane	1 270 €	1 160 €

Les prestations liées à la garde des enfants

Allocataires avec au moins une prestation

(Complément d'activité PAJE-Choix mode de garde PAJE) :

Nombre	%	%
224	9%	6%

DIAGNOSTIC INTERNE - FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

1. AMPLITUDE HEBDOMADAIRE ET ANNUELLE D'OUVERTURE DU CENTRE DANS LA DIMENSION « ACCUEIL » ET DANS LA DIMENSION « ACTIVITE » :

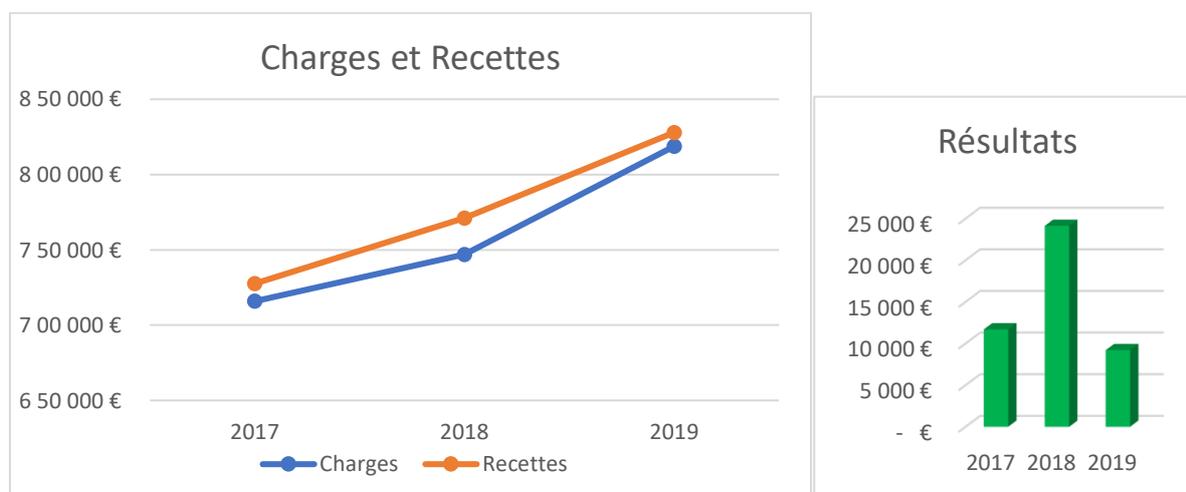
La structure est ouverte à l'accueil tout public de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. La présence de salariés dès 8 heures permet d'accueillir du public et d'assurer un accueil téléphonique. Un roulement de salarié est également mis en place lors des congés de la personne en poste de chargée d'accueil.

De plus l'organisation des prises de congés de l'équipe permet une ouverture toute l'année (fermeture en générale la semaine de Noël). Les temps d'ouverture pour les activités sont plus larges. Elles se déroulent du lundi matin au samedi matin. Des activités ont lieu les mercredis et les vendredis soir.

2. MOYENS BUDGETAIRES ET FINANCIERS

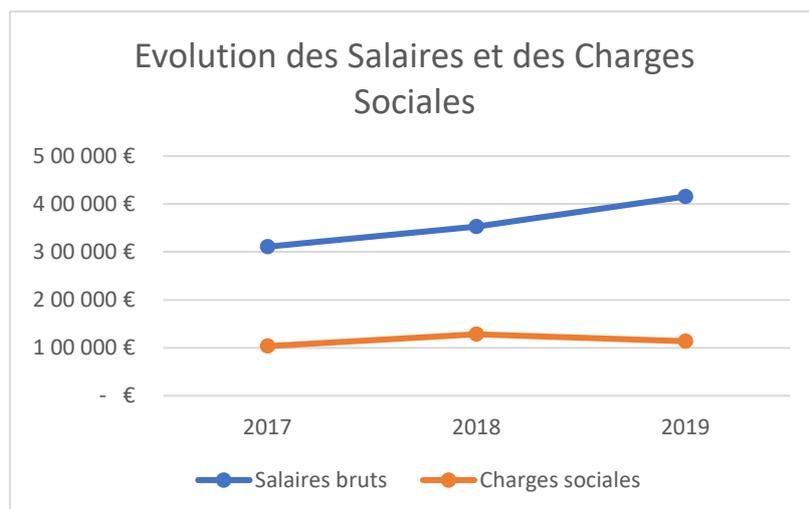
a. Evolution des charges, recettes et résultats

	CHARGES	RECETTES	RESULTAT
2017	715 900,23	727 607,03	11 706,80
2018	746 958,86	771 091,82	24 133,16
2019	818 736,55	827 946,98	9 210,43



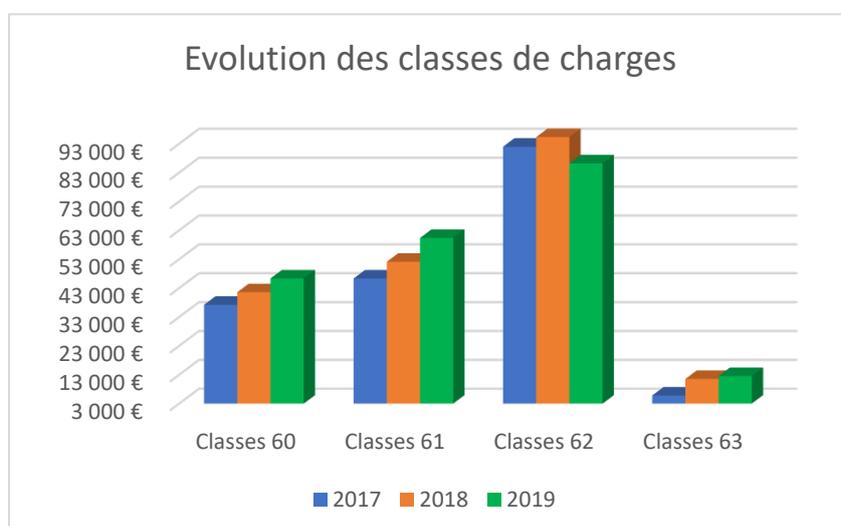
b. Evolution des Salaires et des Charges sociales

	SALAIRES BRUTS	CHARGES SOCIALES	TOTAL
2017	310 956,36	103 421,58	414 377,94
2018	352 744,18	128 242,58	480 986,76
2019	415 576,06	113 695,65	529 271,71



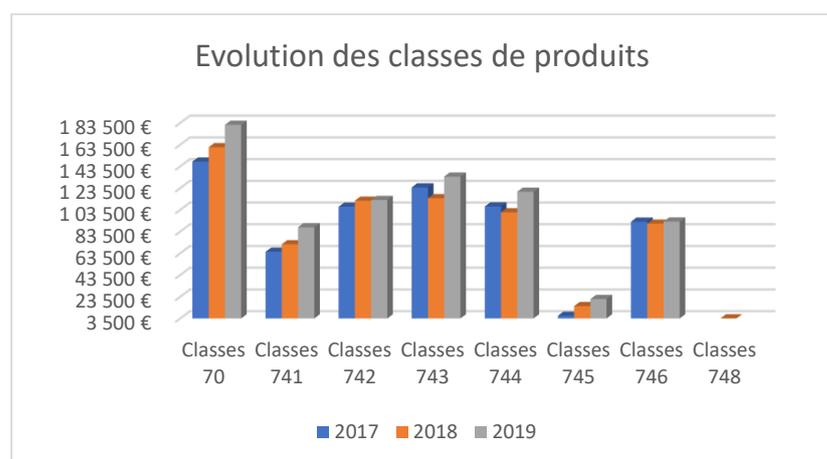
c. Evolution des Classes de charges

	CLASSES 60	CLASSES 61	CLASSES 62	CLASSES 63
2017	37 216.37	46 334.75	91976.96	5824.66
2018	41570.15	52149.02	95304.65	11558.01
2019	46357.22	60387.67	8693.05	12573.76



d. Evolution des Classes des Recettes

	CLASSES 70	CLASSES 741	CLASSES 742	CLASSES 743	CLASSES 744	CLASSES 745	CLASSES 746	CLASSES 748
2017	147941.14	64898.27	106400.00	124150.00	106645.00	6000.00	92645.00	
2018	161137.05	71800.62	111915.93	114212.90	101200.00	14900.00	90783.00	3500.00
2019	181746.28	87447.36	112514.00	134094.00	120200.00	21333.34	92697.00	



3. MOYENS MATERIELS ET LOGISTIQUES :

- Des locaux mis à disposition et entretenus par la commune de Vouziers
- Des locaux en location : l'Estaminet
- Le véhicule « A plus dans le bus ! » et des salles communales dans les villages où nous nous rendons
- Un parc de véhicules constitué de
 - 3 minibus 9 places
 - 3 véhicules légers
- Le centre social dispose du matériel informatique et pédagogique nécessaire à son activité grâce à divers plans d'investissements

4. MODALITES D'ADHESION

Deux types d'adhésion sont proposés avec différentes tarifications :

- Cartes moins de 18 ans : 7,50 €
- Cartes plus de 18 ans : 16 €
- Carte couple : 22€
- Carte familles : 22€ et 2 € par enfant

Nous proposons également une carte d'adhésion « sympathisant » dont le montant est libre. Cette adhésion ne permet pas une voix délibérative lors de l'assemblée générale.

5. MOYENS HUMAINS

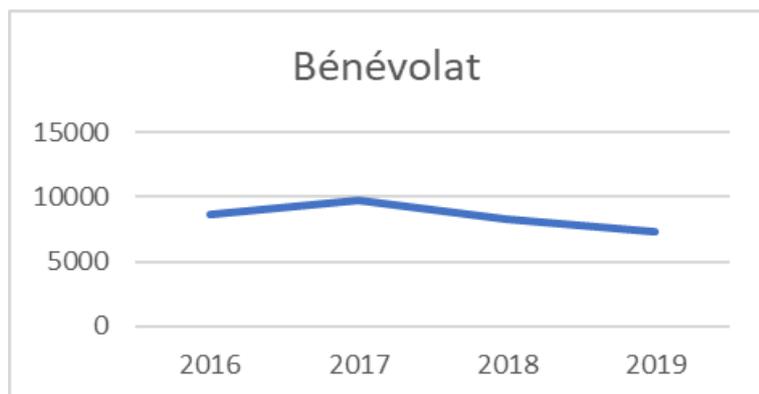
Equipe salariée dédiée au centre social :

SALARIES	FONCTION	TYPE DE CONTRAT	EXPERIENCE DANS LA STRUCTURE	QUALIFICATION	FORMATIONS SUIVIES PENDANT LA PERIODE
FRANCK VOLUER	Directeur	CDI Temps plein	22 ans, directeur depuis 2011	VAE DESJEPS en cours – Livret 1 validé	Gestion management des ressources humaines – droit du travail – Communication (PNL) Préparation à la construction d'une nouvelle gouvernance
SYLVIE HORENS	Assistante de direction	CDI Temps plein	10 ans	Niveau BTS – gestion comptabilité	
MURIEL PIERROT	Secrétaire accueil	CDI Temps plein	16 ans	CAP secrétariat	
JULIE PETIT	Coordinatrice pédagogique occupant les fonctions de référent familles	CDI Temps plein	19 ans	Educatrice spécialisée petite enfance	Référent familles – Approche systémique en prévision
MELANIE TOUSSAINT	Chef de projet	CDI Temps plein	6 ans, chef de projet depuis 2019	Educatrice spécialisée	Accueil public post COVID
SANDRINE BATY	Animatrice enfance jeunesse occupant les fonctions de directrice ACM enfance	CDI Temps plein	1 an	BPJEPS LTP	
FLORIANE LEDOUX	Animatrice enfance	CEC – 0.57 ETP	1 an	Bac pro service à la personne	

JESSICA BROCHARD	Animatrice enfance	CEC – 0.74 ETP	1 an	CAP petite enfance et DAEU A – BPJEPS prévu en 2021 – contrat en alternance	Perfectionnement en anglais
JIMMY JOLY	Animateur jeunes	CDI Temps plein	4 ans	BPJEPS Animation sociale	BPJEPS Animation sociale
ISABELLE REGNIER	Référente santé	CDI Temps plein	3 ans	Educatrice spécialisée	être accueillant en LAEP » « formations sur les addictions » et « accueil et public post COVID ».
CELINE THEBAUD	Animatrice « A plus dans le bus »	CDI Temps plein	18 mois	AMP	Accueil public post COVID
MANON GUYOT	Animatrice numérique	CDI Temps plein	3 ans	Licence communication numérique	Préventions écrans – accueil public post COVID – accueil des enfants en situation de handicap - BAFA
MICHELE LAGUERRE	Animatrice socio culturelle	CDI 0.4 ETP	18 ans	<i>Départ en retraite en avril 2021</i>	

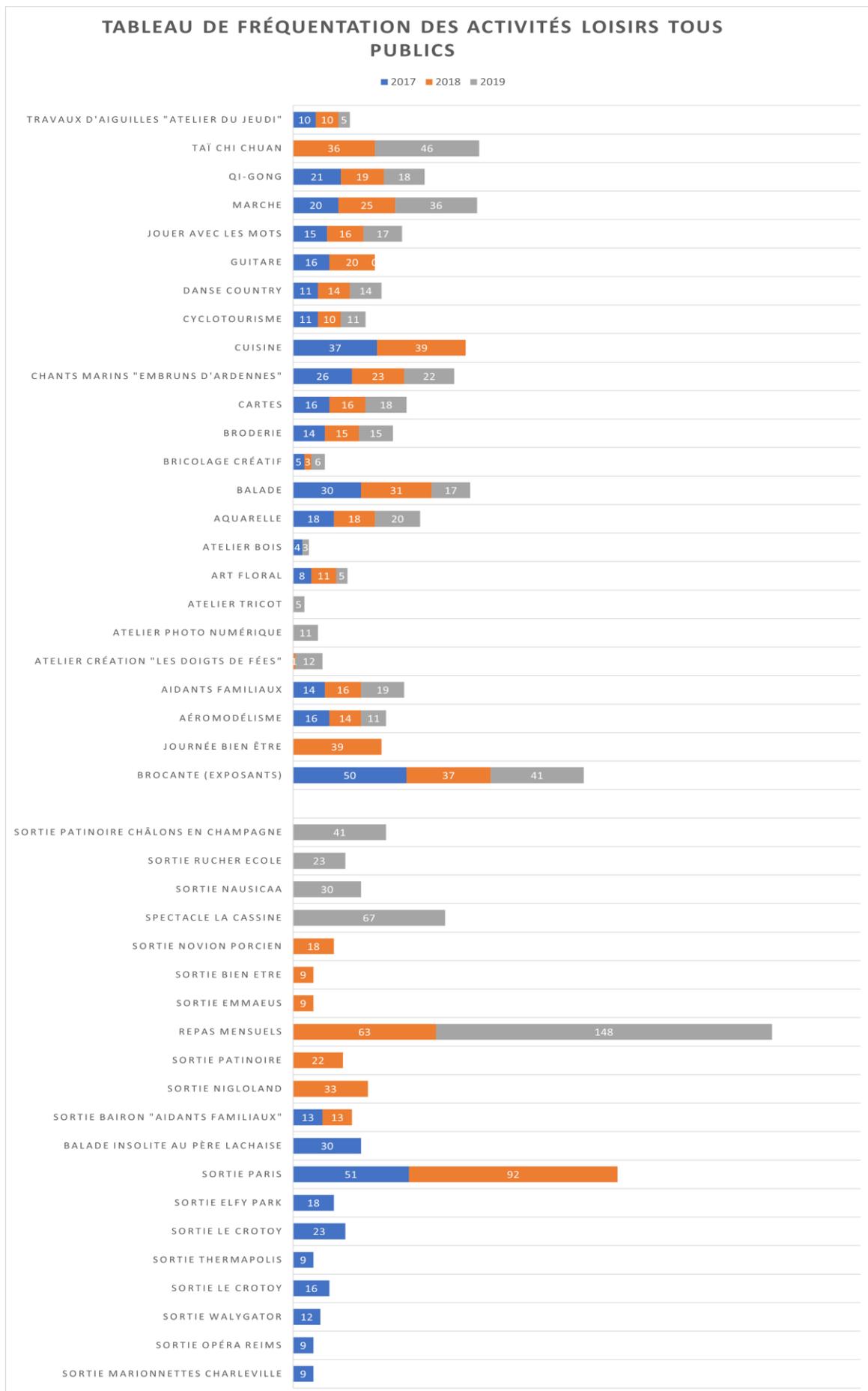
Equipe salariée dédiée au pôle insertion à titre indicatif :

SALARIES	FONCTION	TYPE DE CONTRAT	EXPERIENCE DANS LA STRUCTURE	QUALIFICATION	FORMATIONS SUIVIES PENDANT LA PERIODE
ROMAIN DISCRIT	Directeur	CDI Temps plein	12 ans	Diplôme manager entreprise à vocation sociale	Diplôme manager entreprise à vocation sociale
ROMARIC BEAUJET	Conseiller en insertion professionnelle	CDI Temps plein	2 ans	Licence pro intervention sociale	Addiction et accueil public post COVID
ARNAUD PARAPPEL	Référent de parcours PLIE	CDI Temps plein	3 ans		
CHARLENE DURAND	Agent mobilité	CEC temps plein	1 an		
CHRISTIAN DURAND		CDI Temps plein	3 ans		
BARNABE HU	Animateur transition écologique	CEC temps plein	1 an		Formation Rézo Pouce



En lisant ce graphique, nous observons une baisse du nombre d'heures de bénévolat. Même si depuis 2017, l'engagement bénévole a été de moins en moins important au niveau de l'Estaminet (dû à la fin des travaux d'aménagement) et à l'arrêt d'une activité cuisine qui demandait un engagement bénévole important, nous pouvons affirmer que dans certains secteurs d'activités et notamment sur les actions de proximité, le nombre d'heures de bénévolat nous semblent sous-estimés. Il nous appartiendra de créer de nouveaux outils de recueil de ces temps participatifs.

6. ANALYSE DES ACTIVITES



ENFANCE													Analyse et observations		
	2017	Provenance				2018	Provenance				2019	Provenance			
	Totaux	Vouziers	Territoire	Autres		Totaux	Vouziers	Territoire	Autres		Totaux	Vouziers	Territoire	Autres	
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS															L'année 2017 a permis à l'équipe d'animation (ACM) de développer de nouveaux séjours avec des temps passerelles (avec plusieurs tranches d'âges). En 2018, nous avons repensé les ACM en renforçant l'équipe avec l'embauche de deux contrats aidés. L'effectif des enfants accueillis en extrascolaire grandi. On peut remarquer que la présence des enfants domiciliés sur l'intercommunalité en dehors de Vouziers est sensiblement supérieur sauf en 2019.
Accueil Collectif de Mineurs HIVER	36	10	23	3	0	11	17	3	26	13	12	0			
Accueil Collectif de Mineurs PRINTEMPS	39	11	25	3	51	23	20	8	30	17	13	0			
Accueil Collectif de Mineurs ÉTÉ	13	7	4	2	27	5	18	4	20	8	11	1			
Séjours été 2017	10	3	6	1											
Accueil Collectif de Mineurs AUTOMNE	28				38	16	21	1	48	24	22	2			
Séjours Printemps LIART du 15 au 19 avril 2019									13	6	7	1			
Séjour en Baie de Somme du 5 au 9 août 2019									16	4	11	1			
TOTAUX	126	31	58	9	147	55	76	16	153	72	76	5			
HIP - HOP														Nous avons toujours un groupe constant d'enfants qui s'inscrit à cet atelier. Depuis 2018, l'atelier fait partie de l'action Ardennes Cap familles.	
De septembre 2017 à juin 2018	10	2	7	1											
De septembre 2018 à juin 2019					11	2	7	2							
De septembre 2019 à juin 2020									12	1	10	1			
TOTAUX	10	2	7	1	11	2	7	2	12	1	10	1			
MERCREDIS - LOISIRS														Les ACM périscolaires, autrement dit les mercredis loisirs ont subi de nombreux changements ces dernières années. En effet jusqu'en juin 2018, les NAP ont fait partie de la vie scolaires des enfants. Une	
De septembre 2017 à juin 2018	28	12	13	2											
Du 5 septembre 2018 au 17 octobre 2018					27	9	16	2							

Du 7 novembre 2018 au 9 décembre 2018					28	13	13	2					personne en service civique a proposé aux parents un questionnaire, afin d'anticiper la rentrée de septembre 2018. Ce travail a favorisé l'ouverture des mercredis loisirs à la journée avec des différentes plages d'accueils. Cette démarche a été fructueuse car les effectifs ont fortement progressé.
Du 9 janvier 2019 au 6 février 2019									27	12	13	2	
Du 27 février 2019 au 3 avril 2019									29	11	14	4	
Du 24 avril 2019 au 15 mai 2019									23	11	9	3	
Du 15 mai 2019 au 26 juin 2019									27	13	10	4	
Du 4 septembre 2019 au 16 octobre 2019									22	6	13	3	
Du 6 novembre 2019 au 18 décembre 2019									27	9	15	3	
TOTAUX	28	12	13	2	55	22	29	4	155	62	74	19	
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE													
De septembre 2017 à juin 2018	9												Le CLAS accueille un collectif d'enfants, avec une démarche permettant de revoir les apprentissages fondamentaux sous l'angle de l'expression artistique.
De septembre 2018 à juin 2019					9								
De septembre 2019 à juin 2020									8				
TOTAUX	9				9				8				
JEUNES													
PERISCOLAIRE													
Mercredis du 21 septembre 2016 au 5 juillet 2017	21	10	10	1									En 2017, le local jeunes du FJEPCS a conventionné avec les services de Jeunesse et sport pour devenir un accueil jeunes. Le local s'est également installé à l'esta'minet, offrant une meilleure accessibilité aux collégiens et lycéens. En 2018, il y a eu un changement de salariés sur ce poste. En 2018, l'animateur jeunes est entré en formation BPJEPS; il est
Vendredis du 16 septembre 2016 au 7 juillet 2017	19	15	4	0									
Accueil jeunes						75			83				
TOTAUX	40	25	14	1		75			83				

Synthèse et conclusion

Les résultats des diagnostics (de territoire et interne) enrichis des conclusions de l'évaluation du précédent projet social doivent permettre aux membres du conseil d'administration de choisir les orientations futures du projet social en fonction des problématiques repérées et de déterminer les axes d'intervention prioritaires.

Il s'agit donc de prioriser les problématiques et définir les orientations qui seront choisies collectivement pour le nouveau projet social.

PROJET SOCIAL POUR LA NOUVELLE PERIODE

FJEPCS LA PASSERELLE

CENTRE SOCIAL

Maison des Parents
Coordination : Julie PETIT

Prévention

A+ Dans le Bus

Loisirs Pour Tous

Accueil Collectif des Mineurs
Sandrine BATY
Floriane LEDOUX
Jessica BROCHARD

Santé
Isabelle REGNIER

Mélanie TOUSSAINT
Céline THEBAUT

Aidants familiaux
Céline THEBAUD

ESPACE DE VIE SOCIALE

Coordination :
Mélanie Toussaint

Jeunes
Jimmy JOLY

Numérique
Manon GUYOT

Réseau parentalité

Lieu d'accueil Enfant-Parent
Isabelle REGNIER

CLAS
Isabelle REGNIER

POLE INSERTION

Mobil Argonne - Rézo Pouce

Remobilisation RSA
Romaric BEAUJET

Plan Local Pour l'insertion de l'emploi
Arnaud PARAPPEL

Atelier Chantier Insertion
12 salariés en insertion

Conseillère en Insertion Professionnelle
Magalie DUCLOY

Transport à la demande
ETI : Christian DURAND
Secrétariat : Charlène DURAND

Livraison à la Demande
ETI: Christian Durand

Service à Domicile

Le FJEPCS, seule structure de l'animation de la vie sociale du territoire, sur une superficie représentant un quart du département des Ardennes, se dote des moyens permettant :

- Le maintien et le renforcement de l'existant
- Le développement de projets structurant sur le territoire
- De permettre d'offrir aux habitants un outil favorisant un parcours global de l'isolement à l'emploi

AXE 1 : CONTRIBUER A L'ANIMATION DE VIE SOCIALE DU TERRITOIRE

Permettre aux habitants d'être acteurs de la vie locale

<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p>	<p>Renforcer notre politique d'accompagnement des initiatives des habitants</p>	<p>Initier en lien avec les habitants et les partenaires des événements conviviaux et notamment dans les villages</p>	<p>S'impliquer dans des évènements existants</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Projets individuels et collectifs en adéquation avec nos valeurs</p>	<p>Initiatives issues des échanges avec les habitants et nos partenaires</p>	<p>Mise en lien avec les associations du territoire et apporter notre soutien</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES</p>	<p>Détection des besoins par l'ensemble de l'équipe dans le cadre de la fonction accueil globale</p> <p>Validation des projets par la direction et/ou par l'instance décisionnelle Ad hoc</p> <p>Mise en œuvre par bénévole et salarié</p>	<p>Groupes de travail spécifiques</p> <p>Programmation au fil de l'eau</p> <p>Projets émanant des réseaux constitués (Maison des parents...)</p>	<p>Equipe professionnelle et bénévoles en fonction des affinités, missions et disponibilités</p>

PARTENAIRES ENVISAGES	Partenaires associés en fonction des éventuels besoins	Mise en œuvre avec l'ensemble des partenaires concernés	Acteurs locaux
PUBLICS VISES	Tout public adultes et jeunes	Tout public	Tout public
RESULTATS ATTENDUS	Activités nouvelles	Activités nouvelles, nouveaux partenariats, faciliter les liens entre les habitants et les partenaires	Meilleure connaissance de notre association par les habitants
INDICATEURS	<p>Nombre de sollicitations/Nombre de projets initiés/nombre de projets réalisés</p> <p>Nombre de personnes touchées</p> <p>Comptabilisation des heures de bénévolat et valorisation</p>	<p>Nombre de nouveaux projets,</p> <p>Nombre de partenaires impliqués par projet</p> <p>Comptabilisation des heures de bénévolat et valorisation</p>	<p>Nombre de participation</p> <p>Nombre d'habitants rencontrés</p> <p>Nombre de partenariats formalisés</p>

Mutualiser les compétences professionnelles au service de la population

OBJECTIFS OPERATIONNELS	Renforcer l'identification des partenaires du territoire	Organiser des actions thématiques sur le territoire	Renforcer notre politique de création de réseau ou d'intégration de réseau
ACTIONS	L'accueil de permanences des partenaires	Semaine de la petite enfance, forums, actions collectives de prévention santé	Renforcer le réseau parentalité, Développer un réseau de visiteurs à domicile Créer un réseau des acteurs de l'urgence sociale
MOYENS ET RESSOURCES	Secrétaire accueil pour la gestion des plannings et des conventionnements	Ensemble de l'équipe d'animation et éducative	Responsable de projet salarié
PARTENAIRES ENVISAGES	Tout partenaire poursuivant des objectifs s'inscrivant dans notre projet social	Tout partenaire poursuivant des objectifs s'inscrivant notamment dans le CLS	Ciblage des réseaux à constituer en fonction des besoins identifiés
PUBLICS VISES	Tout public	Tout public	Tout public

<p>RESULTATS ATTENDUS</p>	<p>Faciliter l'accès aux services</p> <p>Permettre une prise en charge globale</p>	<p>Meilleure connaissance par les habitants et appropriation</p>	<p>Meilleure interconnaissance des professionnels et dispositifs et la transformer en partenariats opérationnels</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Nombre d'orientation vers les partenaires</p> <p>Quantifier les logiques de parcours</p>	<p>Nombre d'actions menées</p> <p>Fréquentation</p>	<p>Nombre d'action</p> <p>Nombre de partenaires</p> <p>Vitalité des réseaux</p>

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie

<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p>	<p>Favoriser l'accès aux droits</p>	<p>Lutter contre l'isolement des habitants et favoriser des rencontres et les mobilités</p>	<p>Mettre en œuvre des actions de développement durable</p>
<p>ACTIONS</p>	<p>Accompagnements physiques d'accès aux soins, numérique, culture loisirs</p>	<p>« A plus dans le bus ! », mobilités, Les tables rondes de l'isolement</p>	<p>Liens avec producteurs locaux, actions Zéro déchet, politique globale de lutte contre le gaspillage alimentaire et énergétique</p>
<p>MOYENS ET RESSOURCES</p>	<p>Mise en lien avec les services de transport à la demande de l'association</p> <p>Utilisation du service Rézo Pouce</p>	<p>Equipe salariée et bénévoles dédiées</p> <p>Véhicule aménagé</p> <p>Locaux mis à disposition</p>	<p>Groupe de travail en interne pilotée par un membre du conseil d'administration (identifié)</p>
<p>PARTENAIRES ENVISAGES</p>	<p>Partenaires associés à la plateforme locale Mobil Argonne pilotée par l'association</p> <p>Partenaires orienteurs</p>	<p>Elus, travailleurs sociaux et associations locales</p>	<p>Associations locales et personnes ressources</p>

PUBLICS VISES	Tout public rencontrant des difficultés dans leur déplacements (psychologiques, matériels, économiques)	Tout public avec une attention particulière pour les plus isolés	Tout public volontaire de s'inscrire dans la démarche
	RESULTATS ATTENDUS	Meilleure qualité de vie, attractivité du territoire	Meilleure qualité de vie, attractivité du territoire
	INDICATEURS	<p>Nombre et actions menées</p> <p>Fréquentations</p> <p>Satisfactions des usagers</p>	<p>Nombre et actions menées</p> <p>Fréquentations</p> <p>Satisfactions des usagers</p> <p>Déchets émis, facture énergétique</p>

AXE 2 : FAVORISER LES DEMARCHES D'EMANCIPATION DES HABITANTS

Soutenir les acteurs de l'association

OBJECTIFS OPERATIONNELS	Favoriser l'implication des habitants dans orientations du/des projets associatifs	Favoriser une meilleure lisibilité du projet associatif
ACTIONS	Adapter nos modes d'intervention et de recueil des idées et des décisions	Mettre en valeur les actions abouties du centre social (témoignages) Réaliser un schéma des instances associatives Présenter régulièrement l'association au sein des activités : valeurs et fonctionnement
MOYENS ET RESSOURCES	Duo présidente directeur en tête de ligne Soutien de l'équipe dans le cadre de leur animation afin de favoriser la participation	Groupe pilotage Amélioration du site internet Développement de notre communication interne et externe
PARTENAIRES ENVISAGES		Communauté de communes
PUBLICS VISES	Bénévoles engagés, connaissant l'association et prêts à prendre plus de responsabilités	Tout public

RESULTATS ATTENDUS	Sensibilisation et accompagnement à la démarche associative	Sensibilisation et accompagnement à la démarche associative
	Nombre d'adhérents impliqués dans la gouvernance et dans l'organisation Comptabilisation des heures de bénévolat et valorisation	Nombre d'actions menées Renouvellement de nos supports
INDICATEURS		

Favoriser l'éducation populaire, la citoyenneté

OBJECTIFS OPERATIONNELS	Accompagner les habitants à une meilleure connaissance du territoire	Echanger sur des sujets de société	Mener des actions de solidarité
ACTIONS	Connaissance des instances réglementaires Appropriation de ses droits	Organisation de débat sur les sujets de société, théâtre forum	Bourses, services à domicile, dispositifs d'accompagnement
MOYENS ET RESSOURCES	Direction et bénévoles Salarié en fonction des publics pressentis	Direction et bénévoles Salarié en fonction des publics pressentis	Direction et bénévoles Salarié en fonction des publics pressentis
PARTENAIRES ENVISAGES	Elus et techniciens des collectivités et des services de l'état	Personnes ressources sur les sujets évoqués	Partenaires associés en fonction des projets

PUBLICS VISES	Tout public	Tout public	Tout public
RESULTATS ATTENDUS	Lever les freins accès aux droits Logiques de parcours initiées	Mieux vivre ensemble Acceptation, respect mutuel	Amélioration de la qualité de vie Développement de la vie associative
INDICATEURS	Nombre d'actions menées et nombre de participants	Nombre d'actions menées et nombre de participants	Nombre et typologie des actions menées

AXE 3 : MOBILISER LES RESSOURCES PERMETTANT AU CENTRE SOCIAL DE SE DEVELOPPER

Mobiliser les ressources humaines

OBJECTIFS OPERATIONNELS	Favoriser l'accueil de stagiaires et de nouveaux bénévoles	Renforcer former et pérenniser l'équipe professionnelle
ACTIONS	Repérer les compétences des adhérents et les mobiliser Identifier et développer les compétences pour les stagiaires	Renforcer l'équipe de pilotage, renforcer l'équipe jeunesse
MOYENS ET RESSOURCES	Membres de l'équipe avec fonction de tutorat Formation à destination des bénévoles administrateurs et responsables d'activités	Nouveaux conventionnements Fondations, appel à manifestation d'intérêt dispositifs Région Grand Est, appel à projet... Conventions pluriannuelles
PARTENAIRES ENVISAGES	Organismes de formation	Partenaires financiers du centre social Organisme de formation
PUBLICS VISES	Stagiaires et bénévoles	Salariés
RESULTATS ATTENDUS	Meilleure intégration et connaissance du projet social Accès à la qualification ou à l'emploi durable	Prévention des risques psychosociaux Limiter le turn-over Cohésion d'équipe

INDICATEURS	<p>Nombre de stagiaires et bénévoles accueillis</p> <p>Suivis des parcours</p>	<p>Nombre de formation mise en place</p> <p>Entretiens annuels</p> <p>Nombre d'arrêt maladie</p>
--------------------	--	--

Se doter de ressources et moyens matériels adaptés

OBJECTIFS OPERATIONNELS	Se doter de locaux adaptés	Se doter de moyens matériels adaptés	Développer les ressources financières
ACTIONS	S'adapter à la période travaux et prise en main. Résistance au changement	Aménagement des nouveaux locaux, véhicules, participer au réseau de mutualisation de moyens	Rechercher des nouveaux financements, économies
MOYENS ET RESSOURCES	L'ensemble des usagers du centre social	Pilotage, groupe coordination	Pilotage, groupe coordination
PARTENAIRES ENVISAGES	2C2A	Partenaires publics et privés accompagnant nos investissements	Partenaires publics et privés accompagnant notre fonctionnement
PUBLICS VISES	Tout public		

RESULTATS ATTENDUS	Meilleures conditions de travail et d'accueil	Meilleures conditions de travail et d'accueil	Développement de projets
	Accueil de tous les publics	Développement de projet	Maîtrise et gestion des nouvelles dépenses
INDICATEURS		Lutte contre le gaspillage	
	Accessibilité	Investissements et aménagements réalisés	Nouveaux financements obtenus Economies réalisées Compte de résultat et bilan

AXE 4 : MESURER L'IMPACT SOCIAL

OBJECTIFS OPERATIONNELS	Permettre d'évaluer l'impact social de notre action en lien avec la fédération ardennaise des centres sociaux
ACTIONS	Participer au comité de pilotage Se doter d'outils spécifiques Former l'équipe professionnelle à cette nouvelle culture
MOYENS ET RESSOURCES	Fédération départementale des centres sociaux Directeur, membre du comité de pilotage
PARTENAIRES ENVISAGES	Fédération départementale des centres sociaux, CAF

PUBLICS VISES	Equipe salariée en charge de l'évaluation
RESULTATS ATTENDUS	Avoir une meilleure lisibilité sur le sens de notre action Améliorer l'évaluation qualitative de notre action auprès de nos partenaires
INDICATEURS	Comparaison avec l'évaluation du projet actuel

La fonction accueil : les perspectives d'évolution

La fonction accueil évoluera de fait avec l'occupation des nouveaux locaux. Cet espace a été imaginé très convivial, inspiré sur le principe de l'accueil Esta'minet (type bar associatif). Des bureaux « ouverts » permettront à l'équipe d'animation d'être au plus proche des habitants qui fréquentent le centre social. Nous souhaitons là encore favoriser une réelle proximité

Suivi du projet social :

Nous maintiendrons notre dynamique d'évaluation permanente avec les habitants dans le cadre de nos assemblées générales participatives ; la mesure de l'impact social est un axe à part de notre futur projet social.

DONNEES FINANCIERES – BUDGET PREVISIONNEL 2021

Charges	
Electricité	1 200,00
Chauffage	3 800,00
Carburant	1 500,00
Eau	400
Fournitures et Produits d'entretien	2 500,00
Petit équipement	5 800,00
Fournitures d'activités	5 000,00
Fourn. administratives	2 500,00
Fournitures bourses	10 000,00
Pharmacie	500
Alimentation, Boisson	3 200,00
TOTAL : 60 - ACHATS	36 400,00
Crédit bail mobilier	5 500,00
Locations immobilières	14400
Entretien des véhicules	2 000,00
Maintenance	3 500,00
Photocopies	4 000,00
Assurances	4 000,00
Documentation	500
TOTAL : 61 - SERVICES EXTERIEURS	33 900,00
Intervenants	19 100,00
Personnel Exterieur	2 000,00
Honoraires com. aux comptes	3 000,00
Honoraires expert comptable	3 000,00
Publicité, information	2 000,00
Déplacements des bénévoles	300
Déplacements des salariés	2 900,00
Affranchissements	2 500,00
Abonnement téléphonique	10 500,00
Services bancaires	2 000,00
Cotisations	6 500,00
Transport d'anim. et act.	5 500,00
Frais conseil et assemblée	550
Frais de formation	6 000,00
TOTAL : 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	65 850,00
Taxe sur salaires	6000
Taxes sur ordures ménageres	1 200,00
SACEM, SPRE	400
TOTAL : 63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL	7 600,00
Sal. bruts des permanents	308 800,00
Charges Patronales	102 700
Médecine du travail	2000
CSE	4 000,00
TOTAL : 64 - CHARGES DE PERSONNEL	417 500,00
Charges suppletives	38 000,00
TOTAL : 65 - AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	38 000,00
Interets sur emprunts	1000
TOTAL : 66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00
Amortissements	17 000,00
Prov. risques et charges	7 000,00
TOTAL : 68 - DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS	24 000,00
TOTAL CHARGES	624 250,00

Produits	
PS CNAF Anim globale	69 000,00
PS CNAF Anim Familles	23 000,00
PS CNAF ALSH	3 000,00
PS CNAF CLAS	4 000,00
PS CNAF LAEP	4 000,00
Activités enfance	12 000,00
Activités ados	4 000,00
Activités adultes	4 000,00
Caf Charte Qualité ACM	4 000,00
Prod. act. bourses	12 000,00
TOTAL : 70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	139 000,00
Sub. Etat ASP et aide à l'apprentissage	14 250,00
Appel à projet DRJSCS/DDCSPP	5 000,00
ARS	40 000,00
Mildeca	9 000,00
FONJEP	14 200,00
REAAP	3 000,00
CPAM	2 000,00
Sub. sur projet CARSAT	6 400,00
Sub MSA	6 000,00
DDJSPP FDVA	4 000,00
Grand Est Initiative territoriale	13 200,00
Grand Est Emploi associatif	3 800,00
Sub Département	600
Sub. Dép. Animation Globale	33 000,00
Sub. Dép. Conférence des Financeurs	48 000,00
Sub fonct. Ville	48 000,00
Sub Ville sur projet	5 200,00
Sub Argonne Ardennaise	48 500,00
Prestation Complémentaire Caf	18 000,00
FNPA CAF Maison des Parents	29 000,00
FPT CAF Jeunes	31 400,00
FPT axe 6	18 000,00
FPT CAF Mobilité	5 000,00
FPT CAF Am du projet péda	4 000,00
Fondation de France	15 000,00
TOTAL : 74 - SUBVENT.D'EXPLOITATION	424 550,00
Contrepartie charges suppl.	38 000,00
Collecte, dons, carte sympathisant	
Cotisation des adhérents	5 500,00
Autres produits divers	
TOTAL : 75 - AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	43 500,00
Produits financiers	200
TOTAL : 76 - PRODUITS FINANCIERS	200,00
Am. du fin. des investissements	17 000,00
TOTAL : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 000,00
TOTAL PRODUITS	624 250,00

Pour les années 2022, 2023 et 2024 le budget du centre social devrait suivre une évolution en pente douce, liée à l'évolution des coûts de la vie et salariaux. Le développement engagé ces dernières années nous demande une phase de stabilisation tout en prenant en compte les deux grands chantiers que nous entreprenons, à savoir :

- L'extension des locaux
- L'évolution de l'impact social

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Charges	
TOTAL : 60 - ACHATS	40 000,00
TOTAL : 61 - SERVICES EXTERIEURS	34 000,00
TOTAL : 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	68 000,00
TOTAL : 63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL	7 800,00
TOTAL : 64 - CHARGES DE PERSONNEL	427 900,00
TOTAL : 65 - AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	38 000,00
TOTAL : 66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00
TOTAL : 68 - DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS	24 000,00
TOTAL CHARGES	640 700,00

Produits	
TOTAL : 70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	141 500,00
TOTAL : 74 - SUBVENT. D'EXPLOITATION	438 500,00
TOTAL : 75 - AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	43 500,00
TOTAL : 76 - PRODUITS FINANCIERS	200,00
TOTAL : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 000,00
TOTAL PRODUITS	640 700,00

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Charges	
TOTAL : 60 - ACHATS	45 000,00
TOTAL : 61 - SERVICES EXTERIEURS	35 000,00
TOTAL : 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	68 000,00
TOTAL : 63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL	8 000,00
TOTAL : 64 - CHARGES DE PERSONNEL	438 600,00
TOTAL : 65 - AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	38 000,00
TOTAL : 66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00
TOTAL : 68 - DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS	24 000,00
TOTAL CHARGES	657 600,00

Produits	
TOTAL : 70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	145 000,00
TOTAL : 74 - SUBVENT. D'EXPLOITATION	451 900,00
TOTAL : 75 - AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	43 500,00
TOTAL : 76 - PRODUITS FINANCIERS	200,00
TOTAL : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 000,00
TOTAL PRODUITS	657 600,00

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Charges	
TOTAL : 60 - ACHATS	46 000,00
TOTAL : 61 - SERVICES EXTERIEURS	36 000,00
TOTAL : 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	70 000,00
TOTAL : 63 - IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	8 200,00
TOTAL : 64 - CHARGES DE PERSONNEL	449 500,00
TOTAL : 65 - AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	38 000,00
TOTAL : 66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00
TOTAL : 68 - DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	24 000,00
TOTAL CHARGES	672 700,00

Produits	
TOTAL : 70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	150 000,00
TOTAL : 74 - SUBVENT.D'EXPLOITATION	462 000,00
TOTAL : 75 - AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	43 500,00
TOTAL : 76 - PRODUITS FINANCIERS	200,00
TOTAL : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 000,00
TOTAL PRODUITS	672 700,00

Le budget prévisionnel équilibré de l'année N pour l'animation collective familles.

Nos difficultés en termes de fonds de roulement, interviennent régulièrement dans le premier trimestre de chaque année. Période où nous attendons les soldes N-1 et avance N. Les financements sont globalement incertains, car le modèle économique du centre social repose essentiellement sur des appels à projets.

PROJET FAMILLES

En préambule...

L'émergence de nouveaux besoins sur notre territoire, les réflexions engagées sur la circulaire CNAF (n° 2016-005), la formation proposée par Accolades en 2018 pour les référents familles et la rédaction du bilan annuel « projet familles » concourent à imaginer une évolution des « actions collectives familles » dans le cadre du projet social 2021-2025.

Dans la circulaire CNAF 2016-005, on retrouve la partie suivante :

« {...} diffusion d'éléments de cadrage des fonctions {...} de référent « familles » {...} pour faciliter l'examen par les CAF des critères d'agrément et le calcul des prestations de services « animation globale et coordination » et « animation collectives familles ». »

Dans le document repère de l'annexe 2 des « missions du référent familles », deux axes principaux sont développés :

- **« Conduire le projet famille en adéquation avec le projet social »**
- **« Faciliter l'articulation, mettre en synergie et en cohérence les actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire ».**

Evaluation du projet familles 2017/2020

ACTIONS COLLECTIVES FAMILLES	ACTIONS CULTURELLES, LOISIRS ET SPORTIVES	ACTIONS PARENTS-ENFANTS	ATELIERS SOCIALISATIONS PARENTS ET/OU ENFANTS	PREVENTION SANTE
2017	7 bénévoles et 18 parents	20 parents et 19 enfants	4 bénévoles et 31 personnes	
2018	20 participants et 4 enfants	13 parents et 20 enfants	78 personnes et 21 enfants	
2019	50 parents et 91 enfants	49 mères 18 pères, 41 enfants		11 mères 5 pères et 7 enfants
2020	Voir dans le projet social, la partie « COVID »			

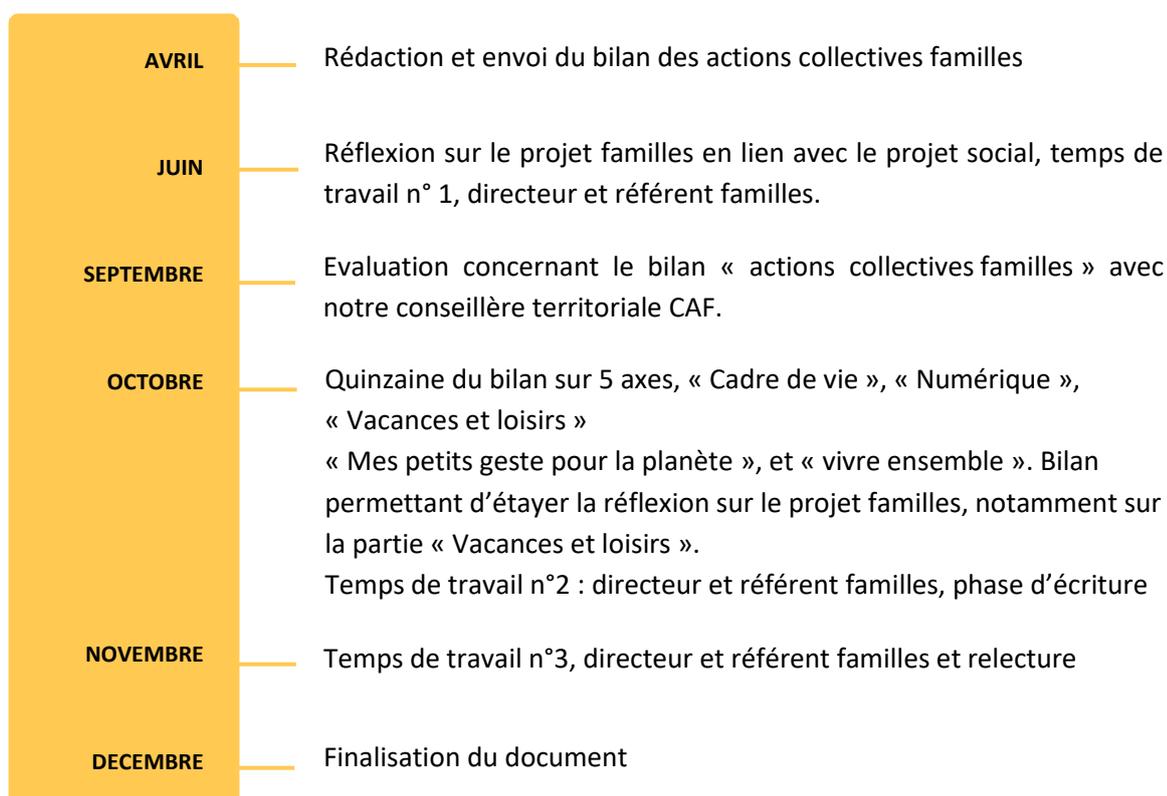
Tableau présentant les actions collectives familles et leurs thématiques de 2017 à 2020. Les rectangles orangés signifient « pas de données significatives ».

Depuis 2017, les missions du référents familles ont permis de réaliser de nombreux projets dans le cadre des actions collectives familles, tantôt au niveau de la culture, des loisirs et des sports, tantôt avec des actions plus marquées sur la parentalité, sur la socialisation ou sur la prévention santé. Dans l'ensemble, ces trois années ont été assez homogène dans leur effectif et leur accompagnement d'initiatives des familles.

Il est également à noter, le changement de salariée sur le poste du référent familles à compter de l'année 2019. La formation proposée en 2018 pour les référents familles à favorisé l'émergence de nouvelles questions sur les missions du référent familles et sa place dans la transversalité des actions.

Et en complément du diagnostic de territoire réalisé à l'occasion de la réécriture du projet social, nous sommes en mesures de vous présenter notre démarche pour les quatre années à venir...

1. LES DIFFERENTES ETAPES DE REDACTION EN 2020 :



Focus sur les familles

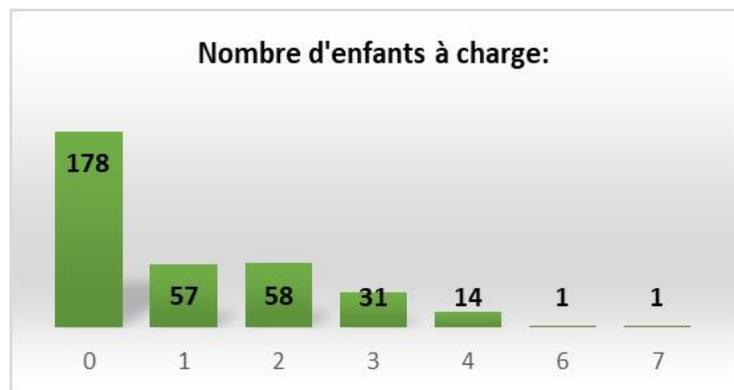
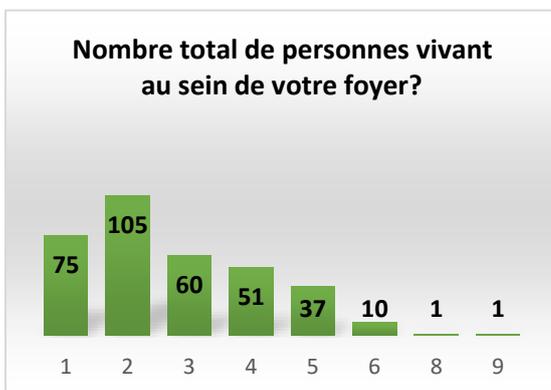
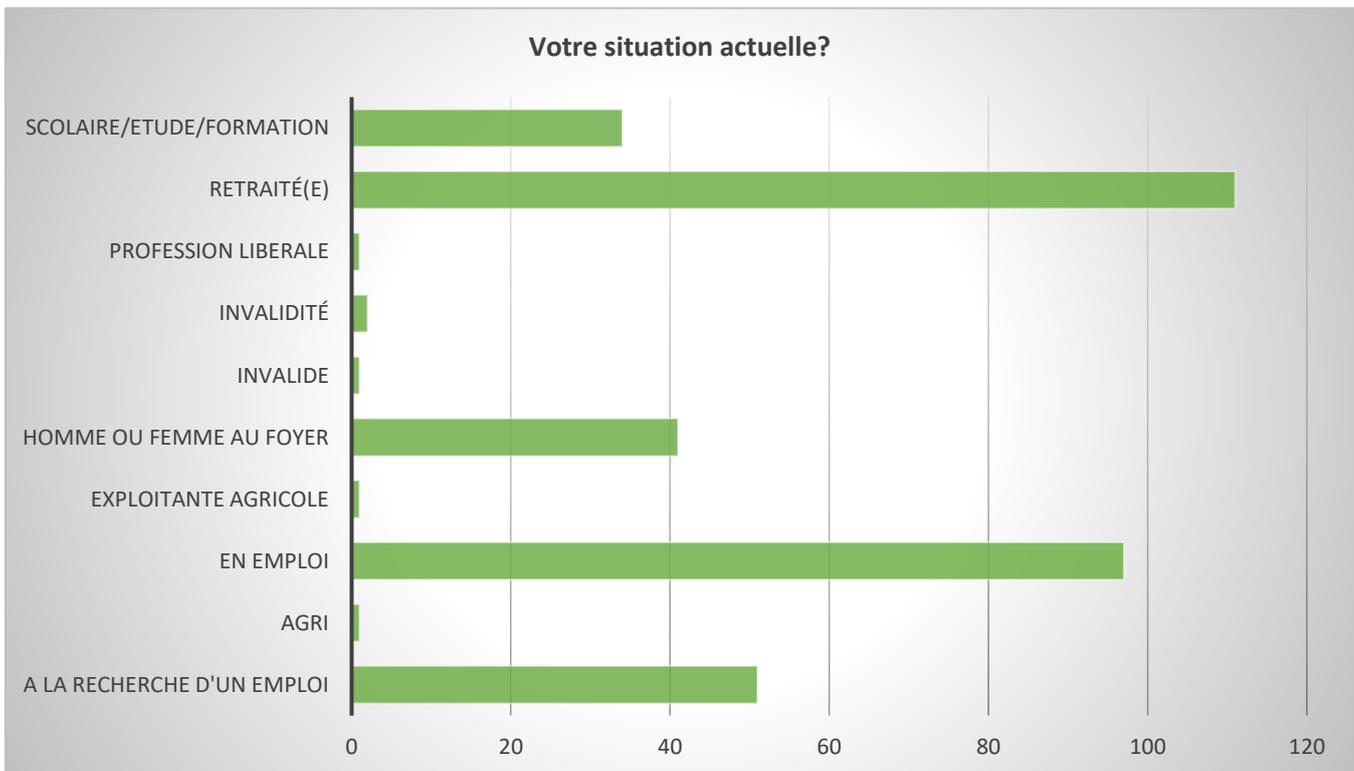
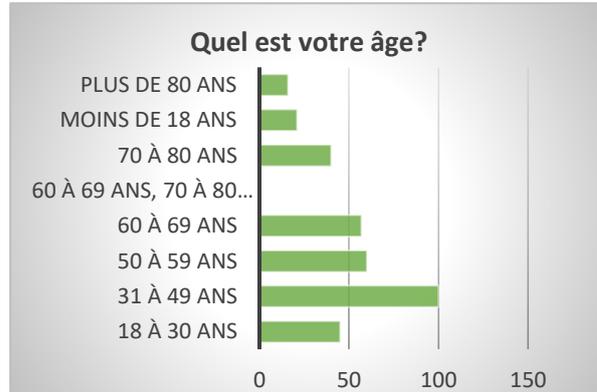
1. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES FAMILLES QUI FREQUENTENT LE CENTRE SOCIAL

Comme nous l'avons précisé dans le cadre de l'évaluation du projet social, seules 34% des familles fréquentant le centre social sont adhérentes.

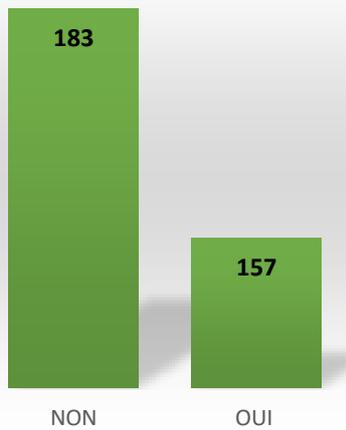
Nous pouvons l'expliquer du fait que nous avons centré notre action sur le développement des actions et notamment « hors les murs ». Nous avons touché de nombreuses nouvelles familles avec qui nous avons dans un premier temps tissé des liens de confiance. Evoquer les questions d'adhésion auraient été perçues comme une contrainte à leur participation. Nous ne pouvons donc pas fournir à ce jour des données précises (situation familiale, lieu d'habitation, composition familiale...).

Nous allons donc engager la mise en œuvre d'outils permettant d'avoir une vue globale de l'ensemble des usagers fréquentant l'association dans le cadre de la question de la mesure de l'impact social. Nous pouvons toutefois fournir des éléments des besoins exprimés dans le chapitre ci-dessous.

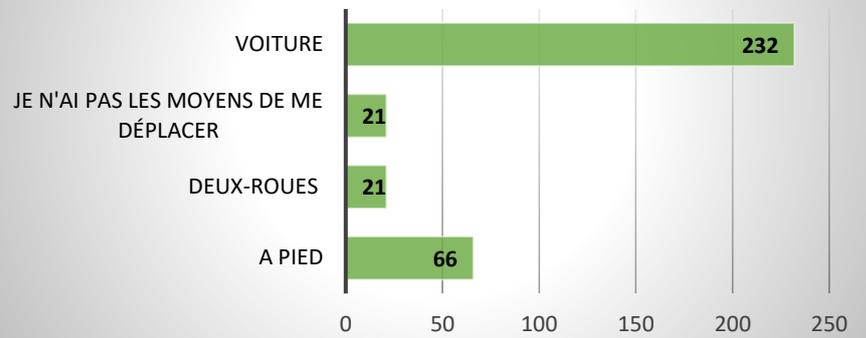
a. Recueil de la parole des familles dans le centre social et sur notre territoire d'intervention



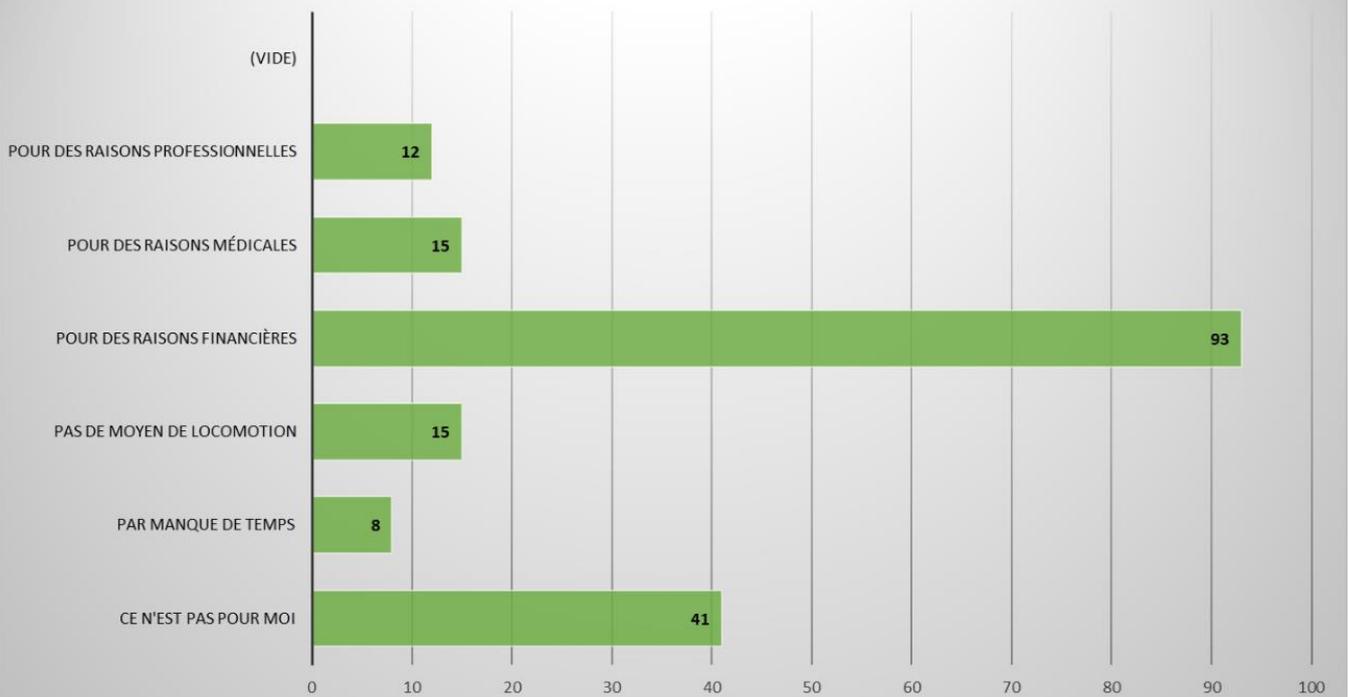
Partez-vous en vacances ?



Quel est votre principal moyen de déplacement ?



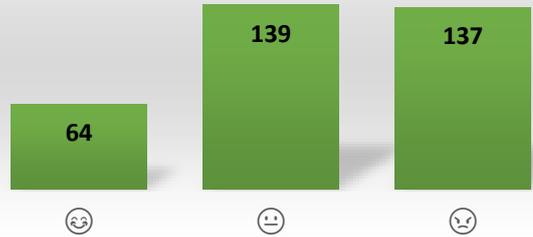
Si non, pour quels motifs :



Comment jugez vous l'Accès aux services de santé?



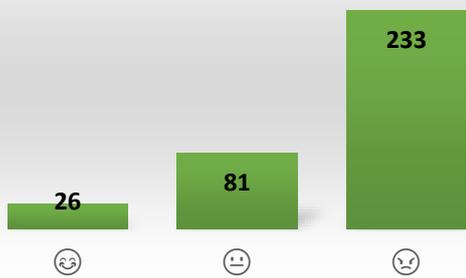
Comment jugez vous les Commerces de proximité?



Comment jugez vous l'Accès aux services publics et administratifs (caf, prefecture, impôts...)?



Comment jugez vous les transports?



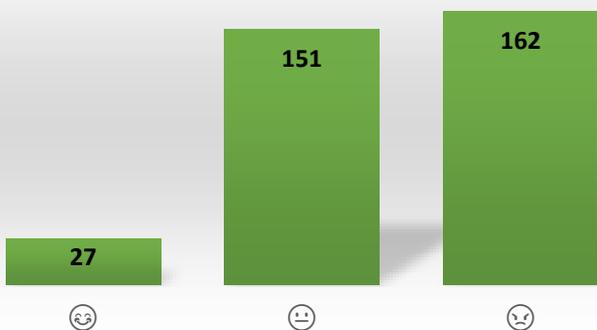
Comment jugez-vous les lieux d'accueil pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse?



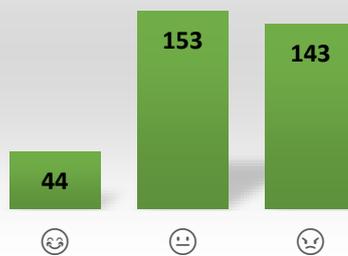
Comment jugez vous les activités culturelles?

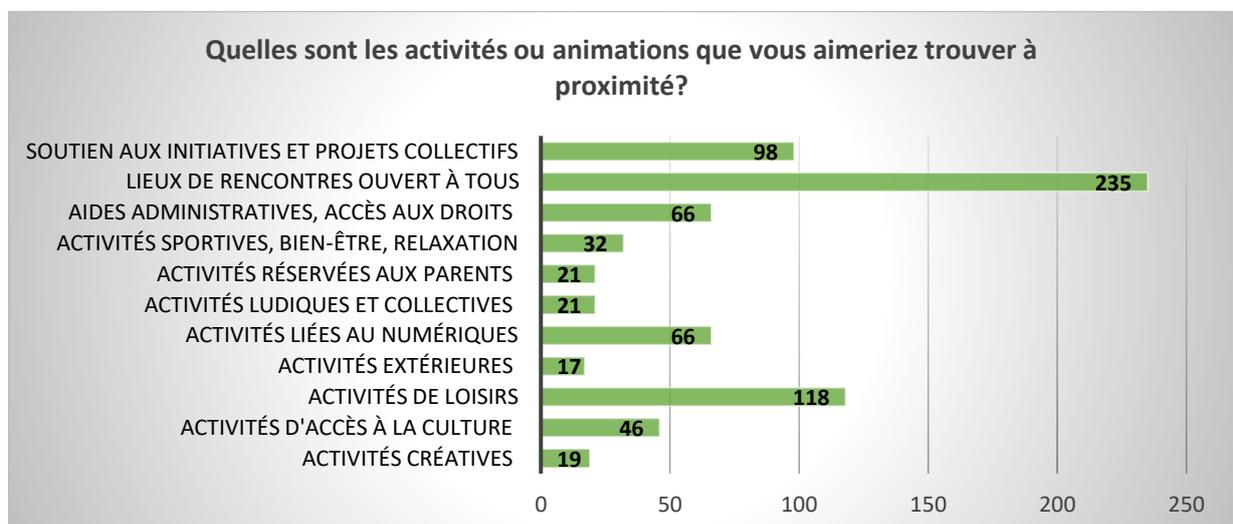
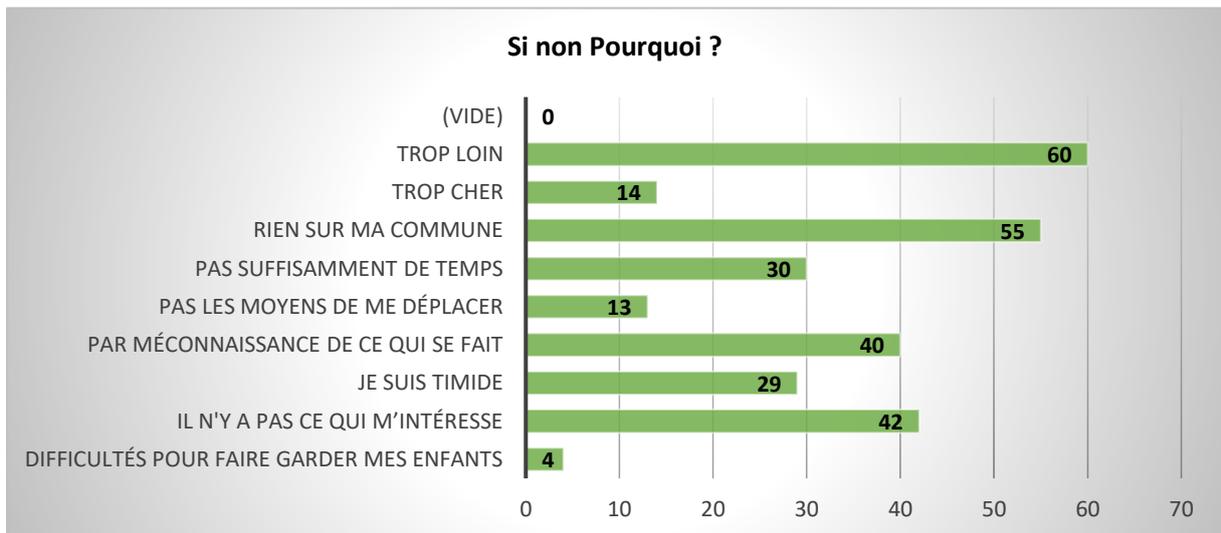
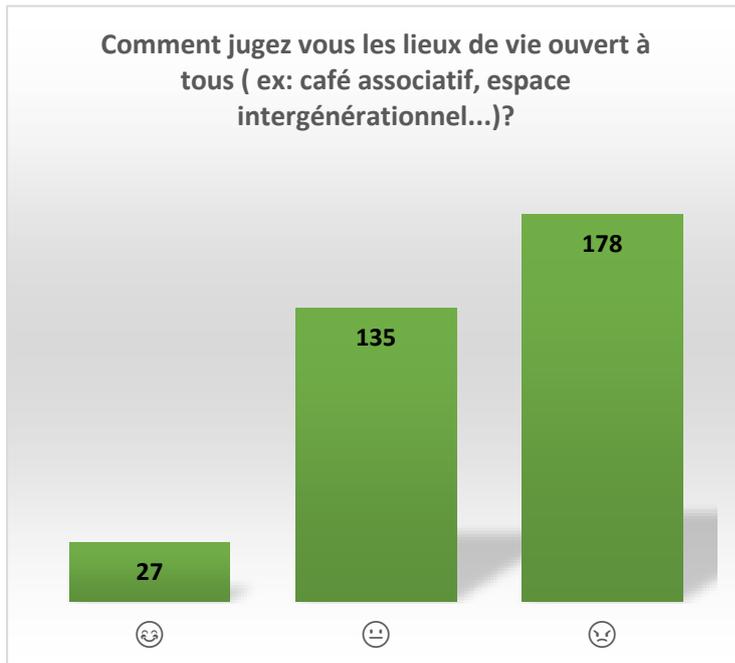


Comment jugez vous les activités culturelles?



Comment jugez vous les activités de loisirs ?

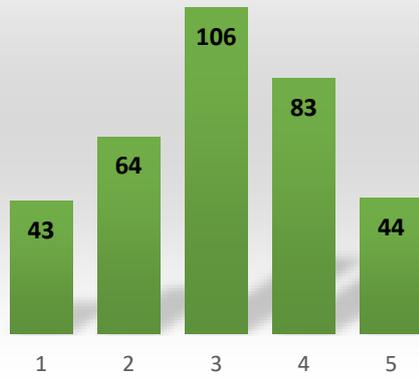




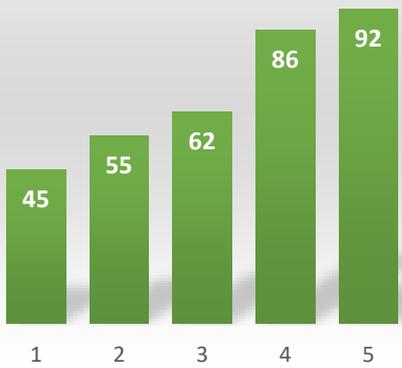
Je participe facilement aux événements, fêtes organisés dans ma commune



L'ambiance dans ma commune est conviviale



Si j'ai un besoin ou une difficulté, je peux compter sur mes voisins



2. PROBLEMATIQUES FAMILIALES REPEREES

a. La parentalité et les difficultés en milieu rural

Les rencontres avec les familles font remonter des besoins et des difficultés qui sont liées à la configuration et aux ressources de notre territoire rural en termes de :

➤ Insuffisance des services de proximité liés à l'enfance et à la petite enfance

Les parents habitant les plus petites communes sont confrontés à la rareté des équipements d'accueil de la petite enfance, concentrés sur la Ville de Vouziers.

S'agissant du suivi de la scolarité, les relations des familles avec les enseignants sont aussi complexifiées par la distance géographique.

La principale difficulté à laquelle les parents de jeunes enfants sont confrontés est le manque de services à l'enfance. Ils se sentent éloignés de lieux d'information pour leurs enfants.

➤ Accueil périscolaire et extrascolaire, loisirs, culture...

Les difficultés principales sont :

- L'inégale répartition des garderies périscolaires et des centres de loisirs (dans la majorité des communes, il n'y a aucune structure),
- Le coût trop élevé des centres de loisirs,
- Il n'existe pas suffisamment d'équipements de loisirs pour les enfants, et plus particulièrement dans les petits villages (temps de déplacement trop long, pas de véhicule pour conduire les enfants, absence de transport en commun...).
- Eloignement géographique : temps et moyens de déplacement
- L'offre peu diversifiée (essentiellement du football).

➤ L'évolution des nouvelles expressions familiales :

- Les conséquences des séparations et divorces devenant importantes (l'éloignement d'un des parents, la monoparentalité, isolement...)
- Accompagner et prévenir les ruptures familiales : favoriser la coparentalité, maintien des liens parents/enfants
- Éloignement des services, des lieux d'information, de santé, de médiation familiale.

➤ La précarisation économique des familles :

La précarité économique des familles entraîne différentes situations difficiles. Les familles ont des difficultés à assurer certaines dépenses fondamentales : alimentation, dépenses d'éducation... et leur budget pour les démarches d'accès aux loisirs, aux structures d'accueil collectif, leur implication dans la vie sociale en sont d'autant plus fragilisés.

La précarité économique peut également accentuer les tensions familiales, les préoccupations des parents, voire leur sentiment de dévalorisation et ainsi les rendre moins disponibles pour l'écoute et l'éducation de leurs enfants.

Cette situation est susceptible d'engendrer des problèmes financiers (surendettement, non-paiement des loyers, des structures d'accueils des enfants), d'addiction (alcoolisme par exemple) ... ou être seulement la partie visible d'une situation plus complexe (perte d'emploi, dégradation des liens familiaux, détresse psychique et affective...).

Cette situation est aggravée par le manque de perspectives professionnelles conjugué très souvent avec l'absence de mobilité ; l'éloignement de l'emploi nécessite une aide à la mobilité. De plus, les services administratifs de l'emploi sont également éloignés et impliquent des déplacements importants.

➤ L'isolement

Les remontées d'informations mettent particulièrement en évidence l'isolement des femmes. Pendant le temps de la toute petite enfance, les mères qui ne font pas garder leur enfant à l'extérieur (en raison quelquefois du manque de structure d'accueil et de moyens) peuvent avoir très peu de relations sociales.

Cette situation d'isolement est accentuée par l'éloignement géographique, par le manque de lieux d'accueil et d'accompagnement des familles ou d'associations dynamisant les relations sociales.

➤ La Participation à la vie sociale :

Il ressort également, le peu de participation des parents à la vie associative locale (manque de mobilisation, peur du groupe).

Parallèlement, il est mis en évidence un manque de ressources : associations familiales, espaces de rencontre et de médiation familiale...

- Besoins de lieux d'information et d'accompagnement
- Besoins de lieux d'expression et de soutien collectif ou individuel

➤ Les loisirs parents/enfants :

Une pratique limitée ou insuffisante d'activités partagées entre parents et enfants :

- Par manque d'offres en matière d'activités proposées.
- Par l'éloignement, voire l'isolement de certaines familles
- Par manque de temps consacrer aux loisirs à des activités communes
- De l'ordre culturelle (les parents ne s'autorisent pas à prendre du temps pour partager des activités avec leurs enfants)

Toutefois, face à ces difficultés et insuffisances, les familles manifestent des attentes en matière d'activités communes (café des parents, lieux d'accueils libres...)

➤ Les vacances :

En effet, le constat essentiel est que les familles partent peu voire pas du tout en vacances. Les réponses à notre questionnaire et l'interrogation des familles le démontre : plus de 54% des personnes interrogés ne partent pas en vacances.

Deux facteurs sont mis en avant :

- Les contraintes financières,
- Le facteur culturel : « ce n'est pas pour moi » Les vacances peuvent aussi susciter une réticence qui s'explique par une difficulté à se projeter hors de son milieu de vie habituel, à gérer le départ, l'organisation et le financement du séjour.
- Les nouvelles expressions familiales rentrent également en compte.

Focus sur l'accès aux droits et la dématérialisation

Les administrations rentrent maintenant dans l'ère du tout numérique en dématérialisant leurs services à la population. Ainsi, les questions d'accès aux droits sociaux sont au cœur des préoccupations de notre association. Elles le sont d'autant plus sur notre territoire rural.

3. PRIORITES EMERGENTES

Loisirs, vacances, culture

Aux vues des éléments retraçant les problématiques familiales repérées, il s'avère nécessaires de développer une offre de loisirs telle que des accueils périscolaires sur notre territoire, et de construire avec les familles une programmation « loisirs, sport et culture » destinée à l'ensemble des parents du territoire.

Association de parents

Les rencontres organisées pré et post-COVID vont nous amener à soutenir de futures actions initiées par des associations de parents d'élèves des différents pôles scolaires (Buzancy, Monthois, le Chesne...).

Les parcours familles, un outil de mesure de l'impact social

Il est paru évident, en échangeant avec des parents dans différentes actions proposées par le centre social, notamment en itinérance, que nous méconnaissons leurs parcours au sein du FJEPCS. En effet, les « entrées » des familles sont diverses au sein du FJEPCS.

Ce travail de mesure devra favoriser :

- Pour les parents, une meilleure connaissance des différents services qui leurs sont proposés (en fonction de leur besoin)
- Pour la structure : une analyse affinée des parcours des familles et leur utilisation des services et leurs implications dans les projets.

Repenser le projet « animations collectives familles »

Dans un premier temps, il nous semble nécessaire de repenser notre approche des animations collectives familles & transversalité, ce, à travers les différents secteurs de l'association. Nous avons remarqué que le lien est bien réel au niveau des actions des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), du CLAS, de l'accueil jeunes, du LAEP, de la fonction accueil. A court terme, nous voulons associer l'ensemble des professionnels de l'association à savoir le service mobilité, le Plan Local d'Insertion à l'Emploi (PLIE), et l'accompagnement des Bénéficiaires du Revenu Social d'Activité (BRSA).

4. LA PARENTALITE CONCERNE L'ENSEMBLE DE L'EQUIPE DES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS	Réaliser un état des lieux des familles accueillies avec l'ensemble des salariés de l'association	Valoriser l'impact social des services proposés aux familles
OPERATIONNELS		
ACTIONS	Temps de travail réguliers avec l'ensemble des professionnels du FJEPCS	Création d'un outil identifié comme le « parcours des familles » Création d'un outil d'accompagnement des stagiaires, SNU et services civiques et leurs parents de mineurs.
MOYENS ET RESSOURCES	Temps de coordination (pilotage, chef de projet, coordination pédagogique-référent familles)	Réunions d'équipe : L'ensemble des salariés Réunions pédagogiques (thématiques) Réseaux sociaux et numériques : mails, SMS, Facebook, Instagram
PARTENAIRES ENVISAGES	Lien effectif avec le réseau parentalité du territoire	Les parents du territoire présents sur nos actions en collectif ou en individuel. La Mission locale sud-Ardenne et les sites scolaires publics et privés.

Pour l'outil « parcours familles », il s'agit d'un outil informatisé (word et excel) construit à partir des données, de l'ensemble des salariés récoltées lors d'entretiens individuels (et réguliers), afin de recenser l'ensembles des familles qui fréquentent l'asso. La même démarche est entreprise avec le fichier Aïga pour les adhérents.

Cet outil devra permettre le croisement d'information, nous indiquant « l'entrée » des familles au sein du FJEPCS, (avec un caractère obligatoire : PLIE, BRSA ou pas), puis sur le « parcours » choisi par les familles dans leur utilisations des différentes actions.

Exemple : une famille de Grandpré qui s'inscrit sur le service mobilité pour ses droits de visites encadrées, organisées par la MDS de Vouziers : avec l'outil « parcours familles » nous seront en mesure de nous dire si cette famille utilise d'autres services du FJEPCS qu'elle ait ou non souscrit à une adhésion.

Cet outil nous permettra d'avoir également une idée sur la composition familiale (nombre d'enfants), si tous les membres de la famille participent ou pas à nos actions et si c'est par méconnaissance de nos actions.

« Pourquoi l'accueil des stagiaires est-il spécifiquement développé... dans le projet familles » ?

Nous avons pris conscience qu'avec l'accueil des stagiaires en 2018 et en 2019, nous prenions de plus en plus en considération l'aspect familiale (des enfants de stagiaires inscrits en ACM, présence en LAEP, service mobilité...). En 2019, nous avons accueilli 13 stagiaires, avec Pôle emploi, le dispositif « garantie jeunes" de la mission locale (jeunes majeurs) et des SNU (mineurs). Nous avons donc pris le parti de la valoriser dans le projet famille.

PUBLICS VISES	Les parents de l'Argonne Ardennaise, via les professionnels du centre social	Les parents de l'Argonne ardennaise
RESULTATS ATTENDUS	<p>Une transversalité engagée avec les services « mobilité, PLIE et BRSA »</p> <p>Un recensement de l'ensemble des familles fréquentant l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leurs demandes - leurs besoins 	<p>Des témoignages de parents et d'enfants, d'adolescents</p> <p>Une évaluation plus affinée, des parcours des familles, entre les différents services du centre social</p>
INDICATEURS	<p>Comparer le niveau d'investissement des familles en fonction de leur « entrée » dans le centre social : autrement s'il s'agit d'une convocation ou d'une démarche volontaire.</p> <p>Le nombre de nouvelles familles.</p>	Mesurer l'implication des familles en fonction des services utilisés et des actions

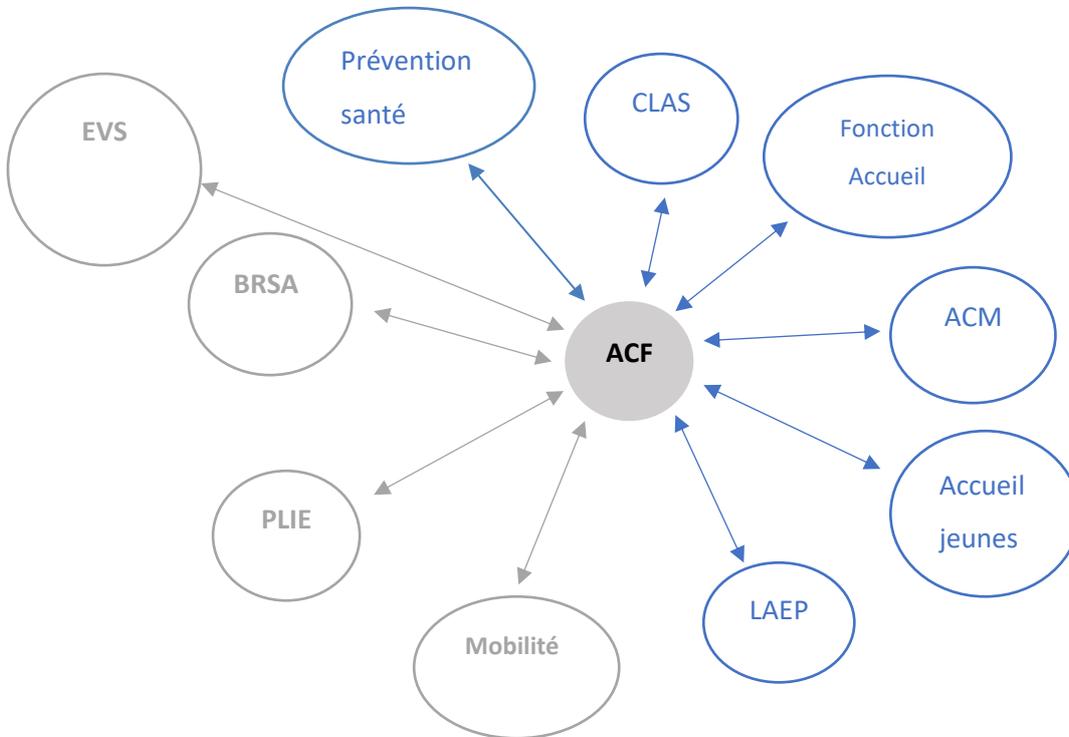
« Comment seront développés les transversalités ? » :

- Les transversalités vont se consolider au travers de rendez-vous avec les salariés du FJEPCS (voir le schéma : nouveaux liens créés avec l'ensemble de l'équipe). Ce, afin de connaître plus finement l'ensemble des actions et d'y associer d'autres collègues dont les missions pourraient correspondre ou qui seraient complémentaires.

En un sens, la multiplication des liens sous forme de réunions d'équipe, de temps informels avec l'ensemble des salariés, permettra de renforcer la connaissance des actions de chacun et de mieux orienter les familles en fonction de leurs besoins.

Présentation schématisée de la démarche existante et ce que nous souhaitons engager pour l'ensemble de l'association.

Actuellement, voici les interactions (en bleu) qui existe dans le cadre du projet Accueil :



Le schéma présente (en gris) ce que nous souhaitons initier, puis réaliser pendant les quatre prochaines années en termes de transversalité avec l'ensemble des services du centre social.

Il s'agit de proposer un rappel des missions du référent familles. Cette réflexion fait écho d'une part à un travail mené avec l'ensemble des référents familles dans le cadre de la fédération des centres sociaux et d'autre part à la formation référent familles proposée par Accolades. L'action de « schématiser » permettra à chacun de mieux connaître les missions allouées au référent familles afin de mieux s'en saisir selon les problématiques rencontrées par les membres de l'équipe.

5. STRUCTURER ET ANIMER L'ACTION « FAMILLES »

OBJECTIF	Définir le rôle et les missions du référent "familles"
OPERATIONNEL	Structurer, développer, incarner la fonction de référent "familles" sur tout le territoire intercommunal
ACTIONS	Accompagner la « place » des habitants (parents, enfants...) à travers l'extension du centre social et le regroupement de l'ensemble des services. Equipes salariées FJEPCS
MOYENS ET RESSOURCES	Participation aux rencontres des référents familles organisées par la FDCS 08 Entrée en formation en systémie (ARETAF-Reims), en février 2021 Renouvellement du partenariat,
PARTENAIRES ENVISAGES	Consolider les partenariats existants, notamment avec les associations proposant des permanences au sein du centre social, en lien avec les familles : CIDFF, UDAF (médiation familiale), Maison des Ados, Couples et familles...
PUBLICS VISES	Les familles du territoire, via les professionnels du centre social et les partenaires œuvrant dans le champ de la parentalité
RESULTATS ATTENDUS	Meilleure connaissance des missions du référents familles par l'ensemble de l'équipe salariée du centre social et des partenaires et habitants du territoire Schématiser le rôle du référent "familles" avec l'ensemble des professionnels de l'association
INDICATEURS	Nombre de nouveaux partenaires opérationnels et nombre de partenariats consolidés

6. SOUTENIR ET RENFORCER LA FONCTION PARENTALE ET LE LIEN FAMILIAL

OBJECTIFS OPERATIONNELS	Concourir à l'émancipation des familles	Favoriser l'implication des familles dans la programmation de loisirs et de vacances : actions collectives familles
ACTIONS	Favoriser l'implication des familles dans une programmation socio culturelle Mobiliser les familles et faciliter l'implication des jeunes : créer un comité de pilotage « jeunes » Associer et sensibiliser les familles aux actions de prévention santé.	Recenser les besoins des familles via les actions itinérantes et les actions de soutiens à la parentalité Création d'un comité de parents (ACM, CLAS, Accueil jeunes, LAEP...) Séjours familles (individuels, collectifs) Ateliers Bien Être Programmation de sortie (à l'année)
MOYENS ET RESSOURCES	L'ensemble des salariés du centre social, véhicules et matériels pédagogiques pour les actions en itinérance et/ ou sur place	Equipe d'animation Les réseaux numériques et sociaux véhicules et matériels pédagogiques pour les actions en itinérance et/ ou sur place
PARTENAIRES ENVISAGES	Les partenaires opérationnels œuvrant dans le champ de la parentalité : - présence en consultation des nourrissons (PMI) - accueil à la boutique alimentaire (CCAS) - animations en milieux scolaires...	
PUBLICS VISES	Les familles du territoire de l'Argonne ardennaise	
RESULTATS ATTENDUS	Lutte contre l'exclusion et l'isolement des nouvelles expressions familiales. Valoriser les parcours « familles » :	Une programmation de loisirs, sorties, vacances en adéquation avec les aspirations des familles Une valorisation des compétences des familles
INDICATEURS	compétences psycho-sociales	Nombre de sorties prévues, séjours, loisirs organisés.

En perspectives...

Il nous semble cohérent, avec notre structure, de s'orienter vers un référent « familles » qui s'implique dans la coordination des actions, la réalisation et l'évaluation, avec une démarche individuelle lorsqu'une situation familiale le nécessite.

La spécificité de notre proposition concernant le projet « familles » relève d'une écoute constante des demandes des habitants du territoire. La philosophie de notre action est assez proche de la réflexion proposée par Boris Cyrulnik : la prise en compte et l'accompagnement des « ruptures familiales » que les parents, enfants et adolescents peuvent vivre, ainsi que les notions de résilience et d'environnement « Secure ».



Nous pensons également que la « fonction sociale » du centre social, sa transversalité et le maillage partenarial d'un territoire doivent pouvoir jouer le rôle de soutien à la fonction parentale.

Autrement dit, accompagner des parents ou des adultes avec une fonction parentale et définir avec eux, leur propre solution.

C'est dans cette démarche, qui se veut être de « sensibilité systémique », que les missions du référent « familles » peuvent s'exprimer. Dans le plan de formation, il est prévu que le référent « famille » suive une formation à la systémie, dès février 2021.

Pendant ces quatre prochaines années, nous serons également attentifs à :

- la mise en place de temps de rencontre avec des familles ne fréquentant pas (ou plus) le centre social (car la connotation « sociale » peut interroger ou faire fuir). Par conséquent, nous organisons ou participons aux actions itinérantes sur le territoire.
- l'accueil des stagiaires (souvent dans le cadre d'un accompagnement avec la Mission Locale sud-Ardenne équivalent à une évaluation en milieu professionnel), des services civiques et des jeunes en service national universel. Il nous est apparu pendant ces quatre dernières années, que les demandes de stages avaient fortement évoluées. Par conséquent, ce constat mérite d'être valorisé, car il participe à une évaluation de l'impact social.
- l'accès à la culture, (en lien avec les loisirs et les vacances) est un vecteur favorisant l'ouverture sur le monde. Les interactions sociales qui en découlent renforcent l'estime de soi et le sentiment d'appartenance à un territoire.
- favoriser l'accès aux soins des familles et la prévention permettent d'appréhender de façon globale les besoins en santé, sous toute ses formes (psychologique, physique etc....)

Identification du centre social

Nom du Centre Social : FJEPCS La Passerelle

Type de gestion :

Association :

Collectivité territoriale :

Adresse : 15 rue du Champ de Foire

Code postal : 08400

Commune : Vouziers

Téléphone : 03 24 30 99 61

Télécopie : 03 24 71 72 57

Adresse mail : accueil@fjepcs.fr

Nom du gestionnaire : FJEPCS La Passerelle

Adresse du gestionnaire (siège social) : 15 rue du Champ de Foire

Code postal : 08400

Commune : Vouziers

Adresse mail : accueil@fjepcs.fr

Période de l'agrément CAF en cours : 2020/2023

Les responsables : à la date de dépôt du projet

- ❖ Président (e) : Marie-Christine GEANT
- ❖ Directeur (e) : Franck VOLUER

Référent familles : Julie PETIT

Nombre d'adhérents : à la date de dépôt du projet

- ❖ **Familles et Individuels** : 518
 - ❖ **Usagers réguliers (adhérents compris)** : 1539
- Chiffres rapports d'assemblée générale du 1^{er} octobre 2020*

Nombre d'habitants : à la date de dépôt du projet

- ❖ **De la commune** : 4237
- ❖ **De la zone d'influence** : 18000